

**HADJ 2015****Arrivée à Djeddah des premiers groupes de pèlerins algériens**

Les premiers groupes de pèlerins algériens sont arrivés jeudi à l'aéroport international de Djeddah à bord de plusieurs vols pour l'accomplissement des rites du Hadj, cinquième pilier de l'Islam, alors que l'Office national Hadj et Omra, s'emploie à améliorer les conditions de leur accueil et d'hébergement. Ils sont arrivés dans de bonnes conditions à l'aéroport où des espaces ont été aménagés pour les accueillir et leur faciliter les procédures administratives ainsi que des moyens de transport pour La Mecque. **P.3**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Samedi 12 septembre 2015 - 28 Dhu al-Qi'dah 1436 - N° 1076 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGERIE - FRANCE

M. Larcher, pour une «véritable» coopération parlementaire entre Alger et Paris

P. 28



ALGÉRIE - BM

Le vice-président de la Banque mondiale pour la région MENA demain en Algérie

P. 28

21^e SESSION DE L'AG DE L'OMT

M. Ghoul en Colombie

P. 28



RÉFORMES ET MODERNISATION

LES 2 CHANTIERS «URGENTS» DES DOUANES

L'administration douanière s'est engagée dans la mise en œuvre de chantiers «urgents» dans le cadre d'un programme de réforme et de modernisation, permettant l'ouverture sur le monde économique et sa participation à la promotion de la production nationale, a annoncé jeudi son Directeur général Kaddour Bentahar. «Nous allons présenter au Gouvernement d'ici à la fin décembre-début janvier un programme de réforme et de modernisation articulé autour de six points essentiels», a-t-il précisé lors d'une rencontre avec les organisations patronales tenue au siège de la DGD (Direction générale des Douanes). «Mais nous n'allons pas attendre cette date, nous avons déjà engagé des chantiers urgents pour s'ouvrir sur les entreprises économiques, qui seront mis en œuvre dans dix jours au plus tard», a-t-il avancé. Ainsi, les directeurs régionaux (DR) des Douanes, présents à la rencontre, avaient été instruits de commencer à s'informer de très près sur le réseau d'entreprises activant dans leur territoire de compétence, sur les activités économiques, discuter avec les opérateurs économiques. **P. 9**

**HABITAT**

M. Tebboûne : «La gestion des cités AADL attribuée dès octobre à des groupements de jeunes entreprises»

P. 4

EDUCATION

Bientôt les nouveaux horaires et le calendrier scolaire dans les wilayas du Sud

P. 5

SÛRETÉ NATIONALE
Sortie de 2 promotions de lieutenants de police à Sidi Bel-Abbès

P. 6

SANTÉ

LE TABAGISME Aggrave les troubles associés au diabète

Pages 14-15

BRITISH COUNCIL

Remise des diplômes aux lauréats du concours «Learn English Competition»

P. 20

F T B ALL

LE PRÉSIDENT DE LA FAF M. RAOURAOUA ANNONCE : «Les matchs amicaux des Verts contre la Guinée et le Sénégal au stade du 5-Juillet»

P. 26

MDN

Huit (08) contrebandiers interceptés et des produits destinés à la contrebande saisis dans différentes régions du pays

P. 3

Météo



Régions Nord : 34° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi. Les vents seront de 20 à 30 km/h près des côtes, et la mer sera calme.

Régions Sud : 40° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

CE MATIN AU SIÈGE DU PARTI DU RND
Conférence de presse de M. Ouyahia

Ahmed Ouyahia, secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique, donne une conférence de presse ce matin à 10 heures, au siège du parti, à Ben Aknoun.

CE MATIN À DJENANE EL-MITHAK
Evaluation des réalisations à Djenane El Mithaq

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, présidera le 12 septembre, à la résidence Djenane El-Mithaq, une rencontre d'évaluation du 1er semestre 2015 avec les directeurs d'OPGI, DL, DEP et DUAC.

DU 14 AU 17 SEPTEMBRE 2015
Salon international du sport et de l'équipement sportif

IB Communication organise du 14 au 17 septembre au Centre de conventions Mohamed Benahmed-Abdelghani d'Oran, le 1^{er} Salon international du sport et de l'équipement sportif.



LA LOI DU PLUS FORT SUR LES TROTTOIRS D'ALGER

EN PRÉSENCE DE LA MINISTRE DE LA POSTE ET DES TIC
Ooredoo teste la 4G mobile

La Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Mme Houda-Imane Faraoun a effectué, ce jeudi 10 septembre 2015, une visite de travail au siège de Ooredoo à Alger.

Accompagnée d'une importante délégation reçue par le management de l'entreprise avec à sa tête le Directeur Général M. Joseph Ged, la Ministre a visité les locaux et les installations de Ooredoo où elle s'est enquis des espaces de travail des employés et des principales installations sociales, commerciales et infrastructures techniques de l'entreprise, notamment le centre de données (Data Center), l'Espace Ooredoo et l'incubateur Ooredoo destiné aux jeunes start-up technologiques (t-Start et iStart).

Un exposé retracant notamment l'historique, les performances, l'engagement sociétal et la stratégie en matière d'expérience client a été présenté à la Ministre lui donnant une large visibilité sur Ooredoo et sa contribution dans l'essor du secteur de la téléphonie mobile. De riches discussions s'en sont suivies portant sur les priorités du secteur. Au cours de cette visite, des tests démonstratifs de téléphonie mobile 4G ont été effectués avec succès en présence des membres de la délégation ministérielle et des médias nationaux.

À l'issue de sa visite, Mme Houda-Imane Faraoun a eu une séance de travail avec le Directeur Général de Ooredoo afin de renforcer la collaboration entre l'opérateur et le ministère de tutelle pour le développement du secteur des télécommunications en Algérie à moyen et long termes.

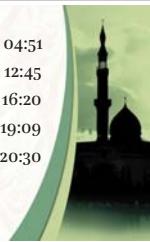


	Max	Min
Alger	34°	19°
Oran	31°	17°
Annaba	33°	17°
Béjaïa	34°	18°
Tamanrasset	40°	29°

Horaires des prières

Samedi 28 Dhou el-Qida 1436

Fajr	04:51
Dohr	12:45
Asr	16:20
Maghreb	19:09
Isha	20:30

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE
Le concours d'entrée fixé aux 22 et 23 septembre

Dans le cadre des débats relatifs au conflit du Sahara Occidental et, notamment, de l'avis juridique émis par l'Union Africaine, le président de la commission nationale de soutien au peuple sahraoui, le Dr. Layachi Saïd et le professeur Boudjemâa Souilah, expert en droit international traiteront, en présence de personnalités qualifiées, de :



raouie au sein de l'Union Africaine».

La conférence a lieu au siège de notre quotidien sis, 3, rue, du Djurdjura, Ben Aknoun.

28 SEPTEMBRE, HÔTEL HILTON
Journée d'information sur la LFC

La Caci organise une journée d'information sur les nouvelles dispositions bancaires et fiscales de la loi de finances complémentaires pour 2015.



ELLE SE TIENDRA EN OCTOBRE À ORAN

Journée d'étude sur «Les nouvelles règles de procédure pénale»

La wilaya d'Oran abritera au cours du mois d'octobre prochain, une Journée d'étude internationale sur «Les nouvelles règles de procédure pénale». Des participants de Tunisie, de France, d'Espagne et d'Italie sont attendus à ce rendez-vous qui sera une occasion pour évaluer les différents systèmes judiciaires.

SEAAL
Suspension de l'alimentation en eau potable dimanche et lundi dans plusieurs communes des wilayas de Tipasa et d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue à partir de dimanche prochain à 8H00 au lendemain lundi à 8H00 au niveau de 10 communes de la wilaya de Tipasa et quatre communes de la wilaya d'Alger, a annoncé hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Cette suspension touchera les communes de Koléa, Fouka, Khemisti, Bou-Ismail, Ain Tagourait, Hamr El Ain, Bourkika et Bouharoun (wilaya de Tipasa), a précisé la même source. L'alimentation en eau potable connaîtra aussi une perturbation au niveau de deux autres communes de cette wilaya, à savoir Chaiba et Douaouda, a-t-on ajouté de même source. D'autres perturbations pourront être ressenties au niveau des communes de la côte ouest de la wilaya d'Alger à savoir Mahelma, Zéralda, Staoueli et Ain Benian. Ces perturbations sont dues aux travaux de maintenance au niveau de la station de dessalement de Fouka, a indiqué la SEAAL, qui a assuré que la situation se rétablira progressivement durant la journée du lundi 14 septembre. La SEAAL rappelle qu'un dispositif de citernage sera mis en place, pour la durée de la suspension, afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers.



HADJ 2015

Arrivée à Djeddah des premiers groupes de pèlerins algériens

Les premiers groupes de pèlerins algériens sont arrivés jeudi à l'aéroport international de Djeddah à bord de plusieurs vols pour l'accomplissement des rites du Hadj, cinquième pilier de l'islam, alors que l'Office national Hadj et Omra, s'emploie à améliorer les conditions de leur accueil et d'hébergement.

Ils sont arrivés dans de bonnes conditions à l'aéroport où des espaces ont été aménagés pour les accueillir et leur faciliter les procédures administratives, ainsi que des moyens de transport pour La Mecque.

Un groupe de 300 hadjis a été accueilli à son arrivée vers 17H30 à l'aéroport de Djeddah par le directeur général de l'office, M. Youcef Aouza, le Consul général d'Algérie à Djeddah, M. Abdelkader Kacimi El Hassani, ainsi que des cadres et des membres de la mission nationale du Hadj, et des services consulaires algériens.

Cet accueil a par ailleurs coïncidé avec une cérémonie de bienvenue, organisée par le ministère saoudien du pèlerinage en l'honneur des hadjis algériens, qui ont reçu, à cette occasion la visite du directeur saoudien du pèlerinage et omra, M. Nabil Haddad.

Le directeur saoudien, a assuré ce groupe de pèlerins, agréablement surpris par cet accueil officiel, de l'engagement de son pays à leur garantir de bonnes conditions de séjour en collaboration avec la partie algérienne, et ce, en présence du Consul général et du DG de l'office Hadj et Omra ainsi que des membres de leurs services respectifs.

Le premier responsable de l'office qui accueillait les pèlerins algériens n'a pas manqué de souligner la performance de la compagnie nationale du transport aérien Air Algérie, qui n'a enregistré jusqu'à présent qu'un seul retard de vol sur un ensemble de 74, les 4 vols ayant enregistré des retards relevaient de la compagnie saoudienne.

A propos des Hadjis algérien, M. Aouza a estimé que leurs acclama-



mations pour que vive l'Algérie, à la vue des couleurs algériennes, révèlent, déjà, que tout ce qui a été entrepris en leur faveur dès leur départ du pays a suivi un bon déroulement, soulignant que la nouvelle dynamique insufflée par les autorités publiques à la gestion du hadj devra permettre aux pèlerins algériens d'accomplir les rites du cinquième pilier de l'islam dans la sérénité et la dignité. Donnant des orientations et des conseils aux hadjis et déposant un baiser affectueux sur le front des plus agées d'entre eux, en signe de respect, un geste bien de chez-nous, le même responsable leur a recommandé de se conformer à la sagesse et à la patience pour préserver l'image de marque de l'Algérie. Pragmatique, M. Aouza a demandé aux pèlerins

d'être « conciliants » et « coopératifs », car l'application du nouveau système électronique qui doit faciliter la gestion de leurs affaires n'est qu'à ses débuts. Pour marquer sa bonne foi et sa détermination à concrétiser sur le terrain les assurances données aux pèlerins sur une meilleure prise en charge, il a fait savoir que chaque lieu d'hébergement ouvert aux hadjis un registre de doléances, par le biais duquel ils sont invités à exprimer leur mécontentement, relever ce qui leur cause des désagréments et les malversations, à charge pour les parties concernées de les corriger au cours de cette saison ou à défaut ultérieurement.

Le consul général algérien à Djeddah, a indiqué à l'APS que la saison hadj 2015, comme l'ont souligné à maintes occasions, les diffé-

rents responsables du secteur, se singularise par une meilleure gestion du hadj qui a permis d'assurer plus de prestations aux hadjis et d'économiser sur les couts du pèlerinage. Aujourd'hui, le pèlerin algérien est logé dans des hôtels acceptables, proches des lieux de prières et bénéficie pour la première fois de repas chauds.

La restauration sera également assurée aux hadjis pendant les cinq jours de leur présence à Arafat, Mina et Mouzdalifa, de même que leur sont fournis des moyens de transport confortables, et un encadrement religieux permanent les préparant à l'accomplissement de la mission dont ils se sont investis, explique M. Abdelkader Kacimi El Hassani dans une déclaration à l'APS.

Satisfaction Hadjis, par les éléments de la protection à

Les hadjis ont également exprimé leur satisfaction algérienne à l'égard de l'amélioration des conditions d'accueil par rapport aux années précédentes grâce aux prestations offertes, mais certains d'entre eux ont préféré attendre pour se prononcer, alors que d'autres restent sceptiques échaudés par de précédentes expériences.

Quelque 17 228 pèlerins sont arrivés à la Mecque à ce jour à relevé M. Aouza, ajoutant que la mission nationale du Hadj attendait encore 32 vols d'Algérie, dont un dernier vol de Médine », qui cloue le 17 septembre la première phase de la campagne 2015, après avoir acheminé le dernier des quelque 8 500 pèlerins vers La Mecque. Le 1er responsable de l'office qui accueillait les pèlerins algériens a souligné la performance de la compagnie national du transport aérien Air Algérie, qui n'a enregistré jusqu'à présent qu'un seul retard de vol sur un ensemble de 74, les 4 vols ayant enregistré des retards relevaient de la compagnie saoudienne. Un premier vol est arrivé jeudi matin en provenance d'Alger avec à son bord 260 passagers. Au soir du jeudi 10 septembre, quelque 1878 hadjis algériens sont arrivés à La Mecque en provenance de Djeddah, selon le chef du centre Djeddah, M. Boulenouar Abdelkader.

M. Boulenouar a indiqué à APS que ses services ont préparé activement l'accueil des pèlerins en collaboration avec le ministère saoudien du hadj de Djeddah et le bureau du syndicat saoudien des transporteurs.

FLAMBÉE DES PRIX À L'APPROCHE DE L'AÏD Les fruits et légumes hors de portée

Kamel Cherif

A l'approche de la fête de l'Aïd El Adha, les prix des fruits et légumes connaissent une augmentation qui donne le tournis. Les prix sont passés du simple au double voire au triple. C'est le cas entre autres de la laitue dont le prix a doublé ou encore de la courgette qui a vu son prix triplé.

Le paradoxe, c'est qu'il s'agit de fruits et de légumes de la saison et dont les prix ont augmenté de manière inexplicable pour les ménages, lesquels subissent le diktat des mandataires et des détaillants.

Ces derniers, comme à l'accoutumée, s'accusent mutuellement. L'oignon qui était cédé à 25 dinars, est passé à 70 dinars. Pis encore, ces prix sont appelés à être augmentés, selon les marchands des fruits et légumes. Ils annoncent cette tendance haussière à l'approche de la fête de l'Aïd El Adha, prévu à la fin du mois en cours. Les légumes les moins chers sont cédés actuellement à... 100 dinars, tels le concombre, l'aubergine ou la carotte.

Ces augmentations sont enregistrées au niveau national et touchent toutes les wilayas. Des augmentations qui interviennent également au mauvais moment quand on sait que les ménages ont déjà

été saignés durant la période estivale, synonyme de dépenses supplémentaires.

Ces dépenses sont engendrées par les frais dus aux fêtes et autres occasions auxquelles sont habitués les Algériens. Après l'été, c'est la rentrée sociale et scolaire qui intervient avec son lot de dépenses. Les fournitures scolaires ont déjà éprouvé les ménages, à deux semaines de la fête de l'Aïd El Adha. A cela s'ajoutent les habits des enfants. C'est dire que les bas et moyens salaires sont éprouvés en ce mois de septembre. L'augmentation des prix des fruits et légumes, aggravée par l'augmentation du prix du mouton amèneront certainement des citoyens à s'endetter.

C'est la seule alternative pour faire face à une situation intenable. Les commerçants et les grossistes ont expliqué l'augmentation des prix des fruits et légumes ainsi que celle des moutons par la sempiternelle loi de l'offre et de la demande ! Il faut aussi relever que ces augmentations anormales des prix des fruits et légumes ont été provoquées par la spéculation, entretenue savamment par les intermédiaires.

Il s'agit en fait d'un éternel recommencement, quand on sait qu'à l'approche de chaque fête religieuse, les prix connaissent des augmentations auxquelles les Algériens sont malheureusement habitués !

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Huit contrebandiers interceptés et des produits destinés à la contrebande saisis dans différentes régions du pays (MDN)

Huit (8) contrebandiers ont été interceptés et différents produits destinés à la contrebande saisis ces trois derniers jours à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Tlemcen, Djelfa et El Oued, indique vendredi le ministère de la Défense national (MDN) dans un communiqué.

« Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité or-

ganisée, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar (6^e région militaire), ont intercepté, dans deux opérations distinctes menées les 9 et 10 septembre 2015, cinq (5) contrebandiers dont deux (2) algériens et trois (3) de différentes nationalités africaines », lit-on dans le communiqué.

Un véhicule tout-terrain, quatre (4) marteau piqueurs, deux (2) groupes électrogènes et un détecteur de métaux ont également été saisis lors de ces opérations, précise la même source.

D'autre part, des éléments des Gardes-frontières, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e région militaire), ont saisi le 9 septembre 2015 deux véhicules chargés de

5.000 litres de carburant destinés à la contrebande, ajoute le MDN.

De même, des éléments de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Djelfa (1^{re} région militaire), ont intercepté le 11 septembre deux (2) contrebandiers et saisi un véhicule touristique, un camion, cinq (5) fusils à pompe, trois (3) fusils de chasse et 10.000 cartouches de différents calibres, selon la

même source.

Dans le même contexte, et au niveau du secteur opérationnel d'El Oued (4^e région militaire), un détachement de l'ANP a arrêté le 10 septembre 2015 un contrebandier et saisi 200 litres de boissons traditionnelles et 1.334 bouteilles de différentes boissons, conclut le communiqué.

APS

Des discussions sont en cours pour aménager les horaires et le calendrier scolaires dans les wilayas du Sud

Des discussions sont en cours pour aménager les horaires et le calendrier scolaires dans les wilayas du Sud, a indiqué jeudi à Oran la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

Abordant cette question en marge de sa visite de travail dans la wilaya d'Oran, la ministre a précisé que les enseignants du Sud n'ont pas demandé le changement de la date de la rentrée des classes, mais ont proposé une sortie précoce en vacances d'été, en raison des fortes chaleurs dans ces régions.

La ministre a ajouté que, dans cette optique, les enseignants du sud ont également proposé d'écourter les vacances d'hiver et de printemps et préconisent le réaménagement des horaires, à savoir des journées qui commenceront à 7 heures du matin au lieu de 8 heures actuellement.

«Rien n'empêche que les cours débuteront à 7 heures du matin», a-t-elle déclaré tout en soulignant «il faut que toutes les parties soient convaincues de ces choix».

Nous avons discuté avec les concernés et c'est à eux de discuter entre eux et d'arrêter définitivement ce qu'ils veulent exactement.

La décision sera prise dans la concertation avec les parents d'élèves également». La ministre a inauguré lors de sa visite d'inspec-



tion et de travail dans la wilaya, neuf (09) nouveaux établissements scolaires dont cinq écoles primaires dans la commune de Bir El Djir à l'Est d'Oran, notamment à Belgaïd, hâ El Yasmine et dans la localité d'El Menzah (ex Canastel) et trois nouveaux collèges d'enseignement Moyen (CEM) à Belgaïd, El Menzah et à Ain El Beida (commune d'Es-Senia).

Un nouveau lycée a été inauguré dans la commune de Sidi Benyebka relevant de la daïra de Gdyel.

La ministre a souligné que ces

réalisations permettent de rattraper le retard constaté dans le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran, ayant occasionné une surcharge dans les classes dans ces zones, notamment dans les nouvelles zones d'habitation qui ont connu, ces dernières années, le regroupement de milliers de familles dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

Mme Benghebrit a ajouté que d'autres établissements scolaires sont en voie de construction dans la wilaya d'Oran et certains seront réceptionnés incessamment, tout particulièrement un lycée à Hassi Ben Okba, pour diminuer le taux d'occupation des classes.

En attendant, le système de double vacances et de classes mobiles demeure dans les établissements scolaires pour faire face à la surcharge des classes.

Par ailleurs, la ministre a tenu à remercier un promoteur privé qui a construit, à ses frais, une école primaire à Oran et en a fait don à l'Education nationale, ainsi qu'un autre qui a réalisé, à ses frais également, tous les laboratoires d'un lycée à Oran.

BENGHEBRIT CONFIRME À PARTIR D'ORAN «Le tamazight sera enseigné, à terme, dans tous les établissements scolaires du pays»

Le Tamazight sera enseigné, à terme, dans tous les établissements scolaires du pays, a affirmé, jeudi à Oran, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

«Le tamazight est actuellement enseigné dans 21 wilayas du pays contre 11 wilayas durant l'année scolaire précédente. Nous souhaitons que, progressivement,

cette langue sera enseignée dans toutes les wilayas et, à terme, au niveau de tous les établissements scolaires du pays», a déclaré la ministre. Lors de l'inauguration d'une nouvelle école primaire à hâ El Yasmine commune de Bir El Djir à l'Est d'Oran, Mme Benghebrit a souligné, à l'adresse des enseignants et des cadres de l'éduca-

tion de la wilaya et ceux du ministère, que «la langue amazighe est partie intégrante du patrimoine du pays», ajoutant que l'enseignement du tamazight doit être généralisé à tout le territoire national.

«Avec les nouvelles promotions de professeurs de la langue, le Tamazight sera enseigné dans tous les établissements scolaires et ne sera pas seulement le choix des parents d'élèves parlant cette langue, comme c'est le cas aujourd'hui», a-t-elle soutenu. La ministre a déclaré, par ailleurs, «à l'école, le tamazight est une matière comme les autres.

Les notes obtenues par l'élève seront prises en compte dans le calcul de la moyenne».

MOHAMED AISSA À PARTIR DE BOUIRA Les zaouïas et les écoles coraniques appellées à s'ouvrir davantage sur la société

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa a mis l'accent, jeudi à Bouira, sur la nécessité pour les zaouïas et les écoles coraniques de s'ouvrir sur la société.

«Il est impératif pour les zaouïas et les écoles coraniques de s'ouvrir plus sur la société et s'adapter aux nouvelles exigences des citoyens», a indiqué le ministre lors d'une visite de travail dans la wilaya, ajoutant que ces structures d'enseignement du Coran devraient «se hisser au rang d'instituts et ne plus se limiter à de simples structures qui forment des diplômés pour, ensuite, les abandonnés».

La concrétisation de cet objectif requiert, selon le ministre, une formation diversifiée des élèves qui doivent, outre, l'enseignement coranique classique, pouvoir bénéficier d'un enseignement ou d'une autre formation à distance

qui leur permettent de décrocher un diplôme universitaire ou d'embrasser une carrière professionnelle dans différents domaines d'activités. M. Aissa a annoncé, par ailleurs, que des classes spéciales d'apprentissage du Saint Coran seront ouvertes prochainement et cibleront, dans une première phase, les élèves de classes terminales et préparatoires, révélant également l'ouverture «incessante» d'écoles coraniques pilote à travers le territoire national qui auront pour vocation, l'encadrement des structures existantes, l'unification des programmes d'enseignement et leur accompagnement.

Répondant à une question relative au poste de Muffi de la République, le ministre a indiqué que le choix de cette personnalité «n'a pas encore été tranché» et que, contrairement aux propos rapportés dans les médias, le futur Muffi ne sera pas issu directement du

secteur, mais le poste «pourrait être confié à un académicien ou toute autre personne qui répond aux critères exigés».

Il a précisé, dans le même sillage, qu'une action coordonnée avec les walis de la République est en cours pour sélectionner les muftis qui siégeront dans le futur conseil national de la Fetwa, révélant qu'une cinquantaine de Mufti forment ce conseil, à la présidence tournante.

M. Aissa avait inauguré, au cours de sa visite, l'école coranique de la mosquée «Malek Benabâï», de Lakhdaria, pouvant accueillir deux cent élèves, et la mosquée «Abdelhamid Benbadis», dans la commune de Dira, puis inspecté deux écoles coraniques, situées respectivement à Ain-Bessam et Sour-El-Ghozlane, ainsi que la zaouïa du «Cheikh Belamouri», qui se trouve dans cette dernière commune.

Algérie Poste et Djezzy signent un accord de partenariat de partage de service

Un accord de partenariat de partage de service entre Algérie Poste et l'opérateur de la téléphonie mobile Djezzy a été signé jeudi à Alger en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Imane Houda Feraoun.

L'accord a été signé par le directeur général d'Algérie Poste, Abdenacer Sayah, et le P-dg de Djezzy, Viscenzo Nesci, en marge de la visite de travail de Mme Feraoun aux sièges de Djezzy et de l'autre opérateur de la téléphonie mobile Ooredoo.

L'accord porte notamment sur le développement des prestations postales comme la notification des SMS pour les citoyens via mobile concernant les carnets de chèques et les cartes monétiques, a indiqué M. Sayah à l'APS.

Il s'agit aussi de fournir d'autres prestations comme le blocage et le déblocage des cartes magnétiques et développer les moyens de paiement électronique comme le paiement par mobile.

A travers cet accord cadre d'une durée de 5 ans renouvelable, Djezzy confie à son partenaire la réalisation de plusieurs prestations de services.

Les premières qui sont déjà en cours d'exécution sont la vente de la recharge électronique «Flexy», une prestation qui consiste à vendre par les bureaux de poste du crédit à la communication aux clients ainsi que les courriers hybrides (édition des envois et factures).

D'autres services seront également lancés progressivement durant la durée du contrat. Il s'agit entre autre de l'affranchissement des envois, l'encaissement des factures téléphoniques, la location de partie de bureaux de poste, le publipostage, le mailing non adressé, le courrier entreprise, le prélevement sur compte CCP et la consultation du solde.

La recharge du compte prépayé à partir du compte CCP, le paiement de factures, la commande de carnet CCP, la commande de carte CCP à partir d'une ligne Djezzy sont également prévus dans le cadre du partenariat qui lie désormais les deux parties.

TÉLÉPHONIE MOBILE: Un quatrième opérateur en Algérie, «techniquement pas avantageux» estime Iman Houda Feraoun

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Iman Houda Feraoun, a affirmé jeudi à Alger que l'introduction d'un quatrième opérateur de la téléphonie mobile en Algérie «n'est techniquement pas avantageuse» et «n'est absolument pas profitable pour le consommateur».

«La multiplication du nombre d'opérateurs de la téléphonie mobile en Algérie est techniquement non avantageuse et n'est pas du tout profitable pour le consommateur», a déclaré la ministre lors d'un point de presse en marge d'une visite de travail aux sièges des opérateurs de la téléphonie mobile Ooredoo et Djezzy.

Actuellement, le marché algérien de la téléphonie mobile compte trois opérateurs, à savoir Mobilis, Ooredoo et Djezzy.

Des opérateurs étrangers, comme le français Orange et le britannique Vodafone, ont émis le vœu d'accéder au marché algérien.

Elle a cité dans ce sens l'expérience en la matière des autres pays «qui ont réduit le nombre de leurs opérateurs pour des raisons non seulement commerciales, mais aussi techniques, ajoutant que le volet technique «est extrêmement compliqué».

Concernant la téléphonie mobile 4G, Mme Feraoun a exprimé la volonté de son ministère de «faciliter» le développement des entreprises qui activent en Algérie, notamment dans le déploiement des nouvelles technologies mobiles.

«Nous avons consulté les opérateurs pour savoir à quel rythme ils voudraient être accompagnés dans le déploiement de la 4G», sachant que le cahier des charges de la 4G sera prêt avant la fin de l'année en cours.

Lors de sa visite de travail aux sièges d'Ooredoo et Djezzy, Mme Feraoun s'est déplacée aux niveaux des espaces de travail, des installations sociales et commerciales et des infrastructures techniques des deux entreprises.

DÉCÈS DU MOUDJAHID MOHAMED MELLOUH: Le Président Bouteflika adresse un message de condoléances à la famille du défunt



Le président de République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid Mohamed Mellouh, décédé mercredi des suites d'une longue maladie.

«C'est avec une grande affliction que j'ai appris la nouvelle de la disparition du frère moudjahid Mohamed Mellouh, après le terrible accident de la route qui l'a invalidé et l'a gardé au lit durant une longue période», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Pour son passage au ministère des Affaires étrangères, je garde encore le souvenir d'un homme souriant et affable envers ses collègues, un homme très attaché à sa patrie qu'il a tant chérie et pour laquelle il n'a cessé de lutter depuis son tendre âge», lit-on dans le message du Chef de l'Etat.

Le président Bouteflika a rappelé le parcours militaire du défunt au sein de l'Armée de libération nationale (ALN), précisant que feu Mellouh s'était spécialisé dans les télétransmissions, un domaine auquel il initia plusieurs moudjahidines.

«Il fait preuve d'une grande dextérité dans la manipulation des différentes armes et entraîne nombre d'éléments de l'Armée de libération nationale».

«Après l'indépendance, le défunt poursuit son parcours au service de son pays et occupe plusieurs postes diplomatiques de haut niveau en représentant dignement l'Algérie dans plusieurs pays», a-t-il ajouté.

«Que pouvons-nous devant la volonté de Dieu sinon que de nous résigner et de prier le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'il a comblés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle et d'assister ses proches et compagnons d'armes», a conclu le Chef de l'Etat.

SÛRETÉ NATIONALE: Sortie de deux promotions de lieutenants de police à Sidi Bel-Abbès

Une cérémonie de sortie de deux promotions de lieutenants de police a été présidée, jeudi à l'Ecole de police Tayebi Larbi de Sidi Bel-Abbès, par le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel.



Les deux promotions comprennent 1.040 officiers de police dont 915 composant la 3ème promotion de lieutenants de police de l'Ecole Tayebi Larbi de Sidi Bel-Abbès et 125 lieutenants de police la 10ème promotion de l'Ecole d'application de la police de Soumaa (Blida).

Les officiers sortants ont bénéficié d'une formation de deux années suivant un programme de formation intensifié comportant une formation militaire à l'Académie inter-armes de Cherchell pour les élèves de l'école de Soumaa, selon les explications fournies par le directeur de l'Ecole de Sidi Bel-Abbès, le contrôleur de police Abdelkader Ourabah.

Dans une allocution pour la circonstance, le Directeur général de la Sûreté nationale a insisté, devant les majors de promotion, sur la nécessité de respecter les valeurs et les principes des droits de l'Homme, de promouvoir les relations avec les citoyens, de préserver les activités sécuritaires des dernières années et de renforcer la confiance entre le citoyen et le policier.

Le général-major Abdelghani Hamel a déclaré dans ce sens que «la réussite dans ces missions est tributaire de la coopération et du soutien des citoyens», tout en exhortant à fournir davantage d'efforts en vue d'assurer la sécurité du citoyen et la protection des biens et richesses du pays.

Par la même occasion une nouvelle clinique médicale a été inaugurée à l'Ecole de police de Sidi Bel-Abbès.

Dans le cadre de la prise en charge sociale des fonctionnaires de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a présidé une cérémonie de remise d'ordres de versement au profit de retraités et ayants droits relevant des sûretés de wilayas d'Oran, de Tlemcen, de Mostaganem et d'Aïn Temouchent.

Lors de cette cérémonie, à laquelle ont assisté des autorités civiles et militaires, représentants de la société civile et parents et proches de diplômés sortants, un hommage a été rendu à la famille du chahid Ben M'hidi Djillali.

La cérémonie de sortie des deux promotions baptisées au nom du chahid du devoir national l'inspecteur de police Ben M'hidi Djillali mort en 1993, a été marquée par des exhibitions de sports de combat dénotant une bonne maîtrise en matière de protection et d'intervention dans différentes situations sécuritaires.

Dans le cadre de la prise en charge sociale des fonctionnaires de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a présidé une cérémonie de remise d'ordres de versement au profit de retraités et ayants droits relevant des sûretés de wilayas d'Oran, de Tlemcen, de Mostaganem et d'Aïn Temouchent.

Cette opération a concerné dernièrement dans quatorze wilayas du pays 5.203 bénéficiaires dont 736 d'Oran, 713 de Tlemcen, 637 de Mostaganem et 363 d'Aïn Temouchent.

Le président du Front El-Mostakbal appelle les Algériens à faire front uni

Le président du Front El-Mostakbal, Abdelaziz Belaïd a appelé, vendredi à Alger, les Algériens à faire front uni pour préserver la stabilité de l'Algérie. Intervenant à l'ouverture des travaux de l'Université d'été de son parti, M. Belaïd a appelé «tous les citoyens à faire front uni face aux menaces qui guettent le pays à l'image du terrorisme transnational et des tentatives d'atteinte à la paix et à l'intégrité territoriale de l'Algérie».

Le multipartisme en Algérie «est un acquis qui gagne en maturité et une expérience des plus intéressantes qui n'a, malheureusement, pas été utilisée à bon escient pour conforter les

institutions de la République», a-t-il ajouté. M. Belaïd a fustigé le «manque de bon sens chez les politiques qui, au lieu de soumettre des solutions aux crises, s'adonnent à la surenchère politique et créent de faux débats par la récupération des revendications légitimes des citoyens à des fins personnelles».

Par ailleurs, le président du Front El-Mostakbal a réitéré son appel au Pouvoir et à l'Opposition pour faire prévaloir la voie du dialogue et de la concertation et tirer les enseignements des expériences passées.

Au volet économique, M. Belaïd a fustigé le retard accusé dans la mise en place des mesures visant à faire sortir le pays

de l'économie basée sur les hydrocarbures à travers la mise en place d'une économie productive, génératrice de richesses.

À propos de l'Algérie, il a souligné que l'Algérie traverse un tournant décisif du fait de la chute des cours du pétrole, il a souligné que la «critique» faite par son parti à la gouvernance et à la gestion de l'économie n'avait pas pour objectif de créer une polémique ou de mettre en doute le sens de patriotisme de quiconque mais qu'elle a pour objectif de diagnostiquer une situation et tirer la sonnette d'alarme. Par ailleurs, M. Belaïd a réitéré le soutien ferme et inconditionnel de son parti aux causes palestinienne et sahraouie. Lors une

conférence de presse animée en marge de l'ouverture de l'université d'été de son parti, M. Belaïd a appelé toutes les composantes de la classe politique à ouvrir un dialogue politique, culturel et économique en vue de «concrétiser une véritable unité nationale et prendre les bonnes décisions», précisant que les «conditions préalables et les calculs étroits de certains partis sont à l'origine de l'échec des démarches de dialogue initiées par d'autres formations politiques». Il a appelé dans ce contexte les partis de l'opposition à se mettre au dessus de tout intérêt et à se considérer comme partenaire de l'Etat et non son ennemi.

ORAN :

Plus de 60 chercheurs attendus à la 2^e Conférence internationale des sciences aéronautiques

Plus de 60 chercheurs algériens et étrangers ont confirmé leur participation à la 2^e Conférence internationale des sciences aéronautiques, prévue les 3 et 4 novembre à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf (USTO-MB), a-t-on appris des organisateurs.

«La nouvelle édition a pour objectif de mettre en lumière les expériences et résultats de recherches dédiées aux sciences aéronautiques», a précisé à l'APS le président de cette rencontre, Bachir Imine. «Les

échanges entre intervenants permettent aussi de dégager des pistes de réflexion à même de promouvoir la filière aéronautique au niveau des attentes des secteurs utilisateurs», a fait valoir ce responsable, également directeur du Laboratoire d'aéronautique et systèmes propulsifs (LASP) de l'USTO-MB.

Les thèmes retenus dans ce cadre portent sur l'aérodynamique computationnelle (modélisation informatique), la recherche expérimentale, les matériaux et structures, la mécanique, la propulsion, la com-

bustion, la conception et le contrôle de drones.

L'événement sera, en outre, mis à profit par les organisateurs pour la conclusion de nouveaux partenariats à l'instar des conventions de coopération académique déjà signées par l'USTO-MB avec ses homologues de l'Ukraine et du Venezuela.

Le laboratoire LASP de l'USTO a à son actif la conception de plusieurs drones «made in Algeria», dont les prototypes avaient été dévoilés lors du Salon international dédié aux

Véhicules aériens autonomes (UAV), tenu à Oran en novembre 2014 à l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954.

Grâce aux images transmises par la caméra embarquée sous le drone, ce type d'appareil constitue un précieux outil pour les secteurs utilisateurs comme les organismes chargés du contrôle de la pêche, des prévisions météorologiques et de la régulation du trafic routier.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La nouvelle loi institutionnalise la recherche dans le secteur socio-économique

La nouvelle loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique institutionnalise la recherche dans le secteur socio-économique, a affirmé vendredi le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Hafidh Aourag.



Le accent sera mis dans la nouvelle loi sur «la promotion et la valorisation de l'activité de recherche scientifique et de développement technologique dans le secteur socio-économique. Cette loi institutionnalise la notion de chercheurs et de recherches en milieu industriel», a-t-il affirmé dans un entretien à l'APS.

Selon ce responsable, les nouvelles dispositions contenues dans cette 3^e loi consacrée essentiellement au développement technologique, visent à «mettre en place un dispositif de recherches scientifiques productif au service de l'économie nationale». «Il faut que le secteur socio-économique ait la conviction qu'il ne peut pas se développer s'il n'a pas les structures de recherches et de développement nécessaires. Il ne peut pas continuer à importer des licences et à fabriquer le même produit pendant des décennies. Il faut qu'il innove et qu'il développe de nouveaux produits pour faire face à la concurrence sur le marché», a-t-il indiqué, regrettant l'absence de structures de recherches en milieu industriel algérien.

«Il n'y a aucun centre agréé ou une structure de recherches en milieu socio-économique algérien, et aucun chercheur dans l'industrie», a-t-il fait savoir, assurant que 250.000 sur les 350.000 chercheurs que compte la France sont dans le milieu industriel et que 88% des chercheurs dans le monde sont dans l'industrie.

Pour faciliter le transfert des résultats de la recherche scientifique et du développement technologique vers le secteur socio-économique, la nouvelle loi introduit un nouveau concept: «thèse en industrie pour répondre au besoin du secteur», a-t-il souligné.

La possibilité de réaliser des thèses de doctorat en milieu professionnel est ainsi consacrée dans le projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique qui consacre également le soutien de l'Etat au

profit de l'entreprise innovante qu'elle soit publique ou privée.

Le plan de la valorisation, le Pr Aourag a plaidé pour la mise en place d'un capital risque pour soutenir la recherche scientifique, particulièrement dans le secteur industriel.

«L'effort de recherche engagé par les agents économiques doit être soutenu à partir des fonds consacrés à la recherche», a-t-il soutenu d'autant, a-t-il ajouté, «la recherche scientifique est devenue une priorité pour le pays».

Vers l'évaluation des activités de la recherche scientifique

Une évaluation des activités de recherche scientifique et de développement technologique sera menée

Il reste, cependant, que la construction d'un système national de recherche fiable repose sur la ressource humaine qualifiée. «Aujourd'hui, il ne faut pas se leurrer, il ne faut pas se dire qu'on peut se comparer aux autres pays. Nous sommes encore très loin en termes de ressources humaines et en termes de compétences. Nous avons à peu près 30.000 chercheurs, dont seulement 33%, soit 10.000 ont la capacité d'être autonomes et de mener des recherches indépendamment des autres», a-t-il précisé.

Selon le Pr Aourag, un «effort important» doit être mené au niveau de l'enseignement supérieur pour la formation de docteurs dans la mesure où la capacité d'innovation d'un pays dépend largement de l'effectif et de la qualification du personnel qui se consacre à la recherche et au développement dans ses entreprises, ses universités et ses centres de

recherches.

«Nous avons 60.000 inscrits en doctorat. Si on parvient à les faire soutenir dans les délais, on aura une provision de 60.000 chercheurs qu'on pourra injecter dans le système de recherche scientifique», a-t-il estimé.

«Aujourd'hui, on ne peut pas faire de prévisions parce qu'on n'a pas la maîtrise de cette production de chercheurs. Notre souhait est que ces chercheurs algériens établis à l'étranger puissent participer à l'effort national, mais très peu répondent à l'appel», a-t-il regretté.

«Ces Algériens qui sont à l'étranger et qui peuvent apporter un plus au système national de recherche scientifique se comptent sur les bouts des doigts», a-t-il encore ajouté. Le projet de création de 100 centres de recherches «répond à une conjoncture de développement local ou régional en appui à une structure socio-économique», a-t-il souligné, précisant qu'en plus des deux centres déjà réceptionnés, un nombre important le sera en 2016.

33 527 chercheurs mobilisés et 2 842 projets concrétisés entre 2008 et 2012

Un total de 33.527 chercheurs ont été mobilisés et 2.842 projets ont été concrétisés entre 2008 et 2012 au titre de 34 Programmes nationaux de recherche (PNR), révèle un bilan de mise en œuvre du programme quinquennal de la Recherche scientifique et du Développement technologique. Avec 33.527 chercheurs engagés (894 par million d'habitants), l'objectif de la loi 98-11 d'atteindre la moyenne universelle de 1.080 chercheurs par million d'habitants a été «approché», souligne le document qui met en évidence l'évolution des effectifs d'enseignants-chercheurs dans les activités de recherche durant ce quinquennat.

En cinq ans, le nombre d'enseignants-chercheurs a ainsi progressé de 80% passant de 15.000 en 2007 à plus de 25.000 en 2012, le nombre de ceux engagés dans des activités de recherche ayant atteint 31.212 dont 11.600 dans des programmes nationaux de recherche, selon ce document soumis à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le bilan fait ressortir, par ailleurs, que près de 1.000 chercheurs issus de la communauté algérienne établie à l'étranger ont été approchés par la tutelle et ont exprimé leur «disponibilité» à adhérer aux efforts de promotion de la recherche scientifique dans leur pays d'origine. Une perspective pour laquelle les pouvoirs publics ont amené le nombre des laboratoires de recherche agréés de 646 en 2008 à 1.141 en 2012 et celui des enseignants-chercheurs qui y activent de 15.011 à 26.834 durant le même quinquennat.

Plus de 18.500 chercheurs mobilisés dans des projets nationaux

Sur les 5.200 projets soumis, 2.842 ont été sélectionnés puis concrétisés durant le quinquennat 2008-2012 mobilisant 18.539 chercheurs et domiciliés dans 83 établissements d'enseignement supérieur, est-il précisé de même source. Le financement de chaque projet a été fixé à hauteur de 1,5 million de dinars, assuré à travers les organismes pilotes chargés de la coordination de leur mise en œuvre, selon le document. La répartition des projets en question fait, par ailleurs, ressortir que sur les 2.842 projets aboutis, 344 relèvent des secteurs de l'agriculture, des ressources en eau et de la pêche alors que 160 autres de l'aménagement du territoire, de l'environnement et risques majeurs, suivis en troisième position, des domaines liés au droit, à l'économie et à la société avec 236 projets.

Les technologies et les industries enregistrent le moins de projets avec 278, révèle le bilan qui souligne qu'au total, 1.100 projets de recherche ont trait à la recherche fondamentale, 1.100 sont «susceptibles de valorisation» et que 312 autres sont à caractère multisectoriel et «comportant une forte valeur en termes de valorisation socio-économique». Ces derniers ont été sélectionnés par une commission nationale d'experts, précise le document, déplorant néanmoins, la «faible réactivité» des comités sectoriels permanents, créés auprès de chaque département ministériel et des commissions intersectorielles, de programmation et d'évaluation des programmes nationaux de recherche.

Renforcer l'adéquation entre la recherche et le développement

En guise de conclusions, le document fait état, entre autres, de la nécessité de redynamiser le Conseil national de la Recherche scientifique et technique ainsi que celui de l'Evaluation des activités liées au secteur. Il en est de même pour les comités sectoriels et autres commissions intersectorielles de programmation et d'évaluation des activités de recherche, est-il indiqué.

Il est également préconisé la réalisation des «facteurs permettant une meilleure adéquation entre les programmes nationaux de recherche (PNR) et les préoccupations du développement économique, social et culturel du pays». Le bilan quinquennal relève, enfin, l'impératif d'asseoir des «mécanismes de priorisation susceptibles d'être appliqués aux programmes nationaux de recherche», tout autant que du «suivi» de l'état de la production scientifique et technologique.

21^È SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMT

M. Ghoul en Colombie

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, prendra part à la 21^{ème} session de l'assemblée générale de l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT), prévue du 12 au 17 septembre à Medellin (Colombie), indique jeudi un communiqué du ministère.

Cette rencontre «aura pour discussion la méthode que la communauté internationale, les gouvernements nationaux et le secteur privé doivent mener pour renforcer la participation du tourisme dans le développement global et le transfert social, notamment avec l'augmentation du nombre de touristes internationaux ayant dépassé 1,33 milliard en 2014 et atteindra 1,8 milliard en 2030».

Le ministre présentera une intervention devant l'assemblée générale dans le souci d'une participation algérienne «fructueuse et dynamique» au débat général et à travers laquelle il abordera les procédures importantes que le président Abdelaziz Bouteflika et l'Etat ont engagées pour faciliter l'investissement touristique public, privé et étranger en Algérie, est-il ajouté de même source.

Il sera également question de faire monter de «l'animation que ce secteur connaît car prioritaire



dans le plan de travail du gouvernement et à même de réaliser une dynamique d'emplois, de développement et d'investissement, de booster les autres sec-

teurs afin de créer une économie nationale équilibrée et d'appliquer la stratégie gouvernementale se basant sur le Schéma national de l'aménagement du

tourisme (SDAT) à l'horizon 2030», souligne le ministère.

Ce schéma, rappelle le communiqué, représente le «cadre référentiel de la politique touris-

tique en Algérie étant considéré comme l'un des éléments du Schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT) à l'horizon 2030».

Le SNAT, est-il indiqué, se focalise actuellement sur la construction d'une économie nationale diversifiée, hors hydrocarbures, basée sur les cinq secteurs prioritaires dans le développement économique.

A savoir, l'agriculture, le tourisme, l'industrie, les services, les connaissances et l'intelligence.

Lors de sa participation à cette rencontre, M.Ghoul se réunira avec le secrétaire général de l'OMT, Taleb Rifai, afin de discuter du développement des relations liant l'Algérie et l'organisation ainsi que du programme de coopération.

Il aura également des rencontres bilatérales avec ses homologues de différents Etats et avec certains chefs de délégations, conclut le communiqué.

COMMERCE: L'Algérie et la Corée du sud veulent exploiter au mieux leurs potentialités économiques

Le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb a évoqué jeudi avec l'ambassadeur de la République de Corée du sud, Park Sang-jin, l'évolution des relations économiques et commerciales entre les deux pays, indique le ministère dans un communiqué.

Le ministre et son hôte ont discuté également des voies et moyens pour développer les relations économiques et commerciales et les rehausser au niveau des potentialités économiques existant entre l'Algérie et la Corée du sud.

En janvier dernier, la Corée du Sud a été classée principal client de l'Algérie, un rang habituellement occupé par un pays européen.

L'Algérie a exporté vers ce pays asiatique pour 953 millions de dollars en janvier 2015, suivie de l'Espagne, de l'Italie, de la Grande-Bretagne, de France et des Etats-Unis.

L'Algérie et la Chine veulent développer davantage leurs relations commerciales

Le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, a reçu jeudi l'ambassadeur de la République de Chine à Alger, Yang Guangyu, avec lequel il a évoqué les perspectives de développer les relations commerciales entre les deux pays, indique le ministère dans un communiqué. Le ministre et l'ambassadeur ont échangé leurs points de vue sur les relations commerciales algéro-chinoises et «les perspectives de leur développement dans l'intérêt mutuel des deux économies particulièrement dans la conjoncture actuelle caractérisant l'économie mondiale en général et celle des deux pays», selon le communiqué.

En 2014, la Chine demeurait le premier fournisseur de l'Algérie pour la deuxième année consécutive avec 8,19 milliards de dollars et son 10^{ème} client avec 1,82 milliards de dollars après avoir occupé la 12^{ème} place en 2013.

APS

ALGÉRIE-FMI M. Belaïb s'entretient avec le représentant du FMI en Algérie



Le ministre du Commerce Bekhti Belaïb s'est entretenu avec Jean François Dauphin, chef de mission en Algérie du Fonds monétaire international (FMI), indique un communiqué reçu jeudi à l'APS. Les entretiens entre les deux parties se sont axés «sur la situation économique et financière dans le contexte de la crise générée par la baisse des prix des hydrocarbures», précise-t-on. M. Belaïb et le représentant du FMI ont procédé à un échange de points de vue «sur les mesures à prendre pour alléger et réduire l'impact de la conjoncture économique et sociale du pays».

M^{me} Meslem reçoit les ambassadeurs de Corée du Nord et du Venezuela

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer, a reçu jeudi, séparément et à leur demande, les ambassadeurs de la République populaire démocratique de Corée, Choe Hyok Chol, et l'ambassadeur du Venezuela, Jose de Sojo Reyes, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de ces rencontres tenues au siège de son ministère, Mme Meslem a passé en revue avec l'ambassadeur de Corée les politiques des deux pays en matière de sauvegarde de l'enfance, la promotion de

la femme, la protection des personnes handicapées et personnes âgées, a-t-on souligné de même source. Les deux parties ont exprimé, est-il ajouté, leur «disponibilité à échanger les visites et les expériences dans les domaines suscités. Par ailleurs, la ministre de la Solidarité a examiné avec l'ambassadeur du Venezuela, les expériences des deux pays dans les domaines de promotion de la femme, de l'enfance et de la famille. Selon la même source, les deux parties ont exprimé leur disponibilité à renforcer les relations de coopération dans ces domaines.



ALGÉRIE - BM Le vice-président de la Banque mondiale pour la région MENA dimanche en Algérie

Le vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA), Hafez Ghanem, entamera à partir de dimanche une visite officielle en Algérie, a indiqué vendredi un communiqué du ministère des Finances. Au cours de sa visite, prévue du 13 au

15 septembre, M. Ghanem rencontrera le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, ainsi que certains responsables d'autres départements ministériels pour «discuter de l'évolution des programmes de coopération en cours avec la BM et les questions liées au développement dans la ré-

gion», a précisé le communiqué.

Le vice-président de la BM aura également l'occasion, durant cette visite, de «prendre connaissance des réalisations de l'Algérie en matière de développement et de gouvernance économique, ainsi que la contribution que pourrait

apporter son institution en la matière», a ajouté le ministère.

Cette visite intervient en prévision des prochaines Assemblées annuelles de la BM et du Fonds monétaire international (FMI), prévues en mois d'octobre prochain, a conclu la même source.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE: Ce que prévoit le projet de loi du code de commerce

Les nouvelles dispositions relatives aux Sociétés à responsabilité limitée (Sarl), prévues par le projet de loi qui amendent trois articles du code de commerce et y introduisent deux autres, selon le projet de ce texte dont l'APS a obtenu une copie.

Ce nouveau texte, qui sera présenté dimanche à l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit la suppression de l'exigence d'un capital minimum pour la création d'une Sarl, l'extension des apports de la société aux apports en industrie, la souscription et la libération des apports en numéraire, la protection des associés et l'augmentation du nombre de ces derniers.

Ainsi, l'article 566 du code de commerce est modifié et complété pour stipuler que «le capital minimum pour la création de la Sarl est fixé librement par les associés dans les statuts de la société. Il est divisé en parts sociales égales.

Le capital social doit être mentionné dans tous les documents de la société». Le montant du capital minimum des Sarl est fixé par la réglementation actuelle à 100.000 DA, rappelle-t-on.

Ce texte consacrera la non limitation préalable du capital minimum, puisque les associés pourront déterminer, eux-mêmes et librement, le minimum du capital social qui peut aller jusqu'à un (1) DA symbolique. Quant à l'article 567, sa nouvelle mouture indique que «la répartition des parts sociales est mentionnée dans les statuts. Les parts sociales doivent être souscrites en totalité par les associés. Elles doivent être intégralement libérées lorsqu'elles représentent des apports en nature». «Les parts représentant des apports en numéraire doivent être libérées d'au moins un cinquième (1/5) de leur montant. La libération du surplus intervient en une ou plusieurs fois sur décision du gérant, dans un délai qui ne peut excéder cinq (5) ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce», note encore cet article.

Toutefois, indique encore l'article 567 modifié, «le capital social doit être intégralement libéré avant toute souscription de nouvelles parts sociales à libérer en numéraire, à peine de nullité de l'opération» et ajoute que «les fonds provenant de la libération des parts sociales, déposés en l'office notarial, seront remis au gérant de la société après son inscription au registre du commerce». Concernant les apports pour une Sarl, deux articles (567 bis et 567 bis) sont introduits dans le code de commerce actuel: «L'apport en Société à responsabilité limitée peut être en industrie. L'évaluation de sa valeur et la fixation de la part qu'il génère dans les bénéfices sont fixées dans les statuts de la société. Cet apport n'entre pas dans la composition du capital de la société» (567 bis). «Si la société n'est pas constituée dans un délai de 6 mois à compter du dépôt des fonds, tout associé peut demander au notaire la restitution du montant de son apport» (567 bis).

Concernant le nombre des associés, l'article 590 y afférent a



aussi été modifié dans le sens où «le nombre des associés d'une Sarl ne peut être supérieur à cinquante (50). Si la société vient à comprendre plus de cinquante associés, elle doit dans, le délai d'un an, être transformée en Société par actions. A défaut, elle est dissoute, à moins que, pendant ledit délai, le nombre des associés ne soit devenu égal ou inférieur à cinquante». A rappeler que le nombre maximal actuel des associés d'une Sarl est de 20 personnes. Le projet de loi «vise surtout à faciliter et à encourager la création d'entreprises sous forme de personnes morales, et ce, notamment pour les Sarl dont le nombre est encore insuffisant en Algérie» même si c'est la forme de sociétés la plus répandue dans le pays», avait souligné le directeur de la régulation et des affaires juridiques au ministère du Commerce, El Hadi Bakir. «Le gros du tissu économique national est constitué à hauteur de plus 90% de personnes physiques. Nous voulons renverser la tendance et privilégier la création, le plus possible, de sociétés», soutient-il.

Il s'agit également, poursuit le même responsable, «d'améliorer l'indicateur relatif au climat des affaires en Algérie ainsi que son classement au niveau des références internationales» tel le rapport annuel «Doing business» de la Banque mondiale. A fin 2014, le tissu économique national était composé de 1,7 million d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce dont 157.122 seulement représentant des personnes morales, soit moins de 10% du nombre global des inscriptions. Le nombre de Sarl était à 134.301 à fin 2014, soit 85% du nombre global des sociétés inscrites au registre du commerce.

Les motifs des amendements du code de commerce

Le projet de loi modifiant le code de commerce prévoit de nouvelles mesures pour les Sociétés à responsabilité limitée (Sarl), en vue d'encourager la création d'entreprises en Algérie et contribuer à la lutte contre l'économie informelle.

Voici les motifs d'amendement tels que présentés par les concepteurs de ce texte qui sera présenté dimanche devant l'Assemblée populaire nationale (APN):

1- Suppression de l'exigence d'un capital minimum pour la création d'une Sarl: «Elle s'inscrit dans le cadre de l'encouragement de la création des PME.

En effet, cette exigence était justifiée par le fait que le capital social constitue un gage exclusif pour les créanciers de la société».

Toutefois, cette exigence n'est plus justifiée puisque les apports effectués pour constituer le capital peuvent être librement utilisés et entièrement déposés ou investis juste après la constitution, et les pertes peuvent atteindre même le capital social.

En réalité, la valeur de la société est évaluée à travers sa capacité d'investir et non du montant de son capital social et les associés peuvent recourir à d'autres moyens de financement, notamment les

crédits bancaires». «Par ailleurs, le montant du capital minimum de la SARL, fixé par la loi, qui est de 100.000 DA, est insuffisant et ne peut constituer une garantie pour les créanciers».

2- La souscription et la libération des apports en numéraire: «L'article 567 du code de commerce exige la souscription en totalité et la libération intégrale des parts sociales, qu'elles représentent des apports en nature ou en numéraire».

«Le souci de simplifier la création des Sarl, le projet prévoit la suppression de l'obligation de la libération totale des apports en numéraire et de limiter cette obligation aux apports en nature».

3- L'extension des apports de la société aux apports en industrie: «Le projet de loi prévoit que l'apport en Sarl peut être en industrie à l'instar de ce qui est consacré dans certains pays.

C'est ainsi qu'il prévoit dans l'article 567-bis nouveau que l'évaluation de la valeur de cet apport et la fixation de la part qu'il génère dans les bénéfices, sont fixées dans les statuts de la société et que cet apport n'entre pas dans la composition du capital de la société».

4- La protection des associés: «Le texte prévoit une protection particulière

des associés, en leur octroyant la possibilité de restituer les apports qu'ils ont déposés auprès du notaire en cas de non constitution de la société dans un délai de six (6) mois à partir de la date de leur dépôt. A défaut, de non aboutissement de la restitution des apports par voie ordinaire, ils peuvent demander au juge du référé l'autorisation de retrait du dit montant» 5- L'augmentation du nombre des associés: «Le projet de loi propose d'augmenter le nombre à 50 associés (contre 20 actuellement), et ce, afin d'éviter la transformation de la Sarl en une société par action et permettre ainsi aux associés de continuer à exercer leur activité en la forme de la Sarl dans le cas où le nombre d'associés venait à connaître une augmentation supérieure au seuil légal existant» La Sarl est souvent qualifiée de PME à vocation familiale dont les parts sociales sont librement transmissibles entre ascendants et descendants.

Dès lors, le nombre d'associés peut connaître une augmentation supérieure au seuil maximum d'associés.

Leur imposer de transformer leur société en une autre forme de société risque de s'opposer à leur volonté de continuer à exercer leur activité en la forme de Sarl.

La compagnie publique d'assurances CASH sur la bonne voie grâce à ses atouts (P-DG)

La compagnie d'assurances des hydrocarbures (CASH), «forte de nombreux atouts», est «sur la bonne voie», a indiqué jeudi à Batna son président-directeur général, Abdelhak Benallegue.

Ce responsable qui a soutenu que les perspectives de cette filiale du groupe Sonatrach étaient, à moyen terme «très prometteuses», s'exprimait lors de l'inauguration, jeudi après-midi, du nouveau siège de l'agence de Batna, au quartier de Bouzourane. Crée en 1999, la compagnie CASH, détenue à 82 pour cent par la Sonatrach, poursuit le déploiement de son réseau pour se positionner en tant que leader des assurances des grands risques en Algérie. Elle vise, selon son P-dg, à consolider son chiffre d'affaires et à décrocher des parts de marchés à l'international. Pour ce faire, la stratégie d'investissement de la compagnie repose sur des investissements considérables, mobilisés pour rénover le réseau, améliorer la qualité des services

et déployer ses activités vers toutes les branches d'assurances, a-t-il expliqué. M. Benallegue a également fait savoir que la compagnie qui compte environ 17.300 clients, vise à «doubler son chiffre d'affaires» qui a connu une évolution de 24 pour cent en 2014, alors que le résultat net consolidé a enregistré une hausse de 65 pour cent au cours du même exercice.

La compagnie a mis en place, en 2015, une nouvelle stratégie, reposant sur l'innovation et la performance, le but étant de renforcer sa compétitivité en se positionnant, non seulement comme un prestataire de services, mais aussi en tant que «fournisseur de solutions et de nouveaux services», a-t-il poursuivi. Le P-dg de CASH a également fait part d'une politique de développement durable qui s'articule autour d'orientations stratégiques visant notamment l'utilisation optimale des technologies de l'information et de la communication pour aboutir à l'objectif «zéro papier».

La direction des Douanes lancera un programme de réformes et de modernisation

L'administration douanière s'est engagée dans la mise en œuvre de chantiers «urgents» dans le cadre d'un programme de réformes et de modernisation. Il s'agit d'une réforme et de modernisation, permettant l'ouverture sur le monde économique et sa participation à la promotion de la production nationale, a annoncé jeudi son directeur général Kaddour Bentahar. Nous allons présenter au Gouvernement d'ici à la fin décembre-début janvier un programme de réformes et de modernisation articulé autour de six points essentiels», a-t-il précisé lors d'une rencontre avec les organisations patronales tenue au siège de la DGD (Direction générale des Douanes). Mais ½ nous n'allons pas attendre cette date, nous avons déjà engagé des chantiers urgents pour s'ouvrir sur les entreprises économiques, qui seront mis en œuvre dans dix jours au plus tard», a-t-il avancé. Ainsi, les directeurs régionaux (DR) des Douanes, présents à la rencontre, avaient été instruits de commencer à s'informer de très près sur le réseau d'entreprises activant dans leur territoire de compétence, sur les activités économiques, discuter avec les opérateurs économiques. Cette démarche permettra au DR d'élaborer une fiche technique détaillée sur les activités économiques de sa wilaya, l'ensemble de ces fiches constituera la suite d'une sorte de banque de données pour la Douane, a-t-il expliqué. L'objectif escompté de ces actions ainsi que du prochain programme de réforme est de hisser cette administration à une ½ Douane de l'intelligence économique, qui accorde de l'importance au management, à l'information économique et à la sécurité économique», selon lui. Cette «ambition mesurée» de l'administration douanière, dans un contexte de situation financière nationale moins confortable que les années précédentes, sera concrétisée grâce à une concertation et un partage de points de vue avec les acteurs économiques eux-mêmes. La situation économique de l'Algérie interpelle les Douanes à changer de comportements et de procédures, notre ambition d'accompagner l'économie nationale est très forte, c'est une ambition mesurée mais aidez nous à la concrétiser», a lâché M. Bentahar devant un parterre d'hommes d'affaires.

Opérateur économiques agréés :

199 agréments à ce jour

A titre d'exemple, pour bénéficier d'un traitement assoupli, les opérateurs économiques doivent être «identifiés», a-t-il recommandé en ajoutant qu'un importateur non identifié est fortement contrôlé de manière rigoureuse par l'administration douanière. Sur les délais de dédouanement, fixés actuellement à huit jours au maximum, la DGD veut arriver, d'ici à la fin de l'année, à cinq jours pour le dédouanement à l'importation et réduire les délais à moins de deux jours pour l'exportation, en mettant fin, par exemple, à l'expertise récurrente.

«Il faut qu'aucun exportateur ne soit bloqué», a formellement recommandé le DGD en avertissant encore: «Il faut absolument que le douanier sache qu'un conteneur qui reste plus de 24 heures au port soumet l'entreprise et l'économie nationale à des surcoûts». La coopération internationale en matière de maîtrise de la valeur des marchandises sera d'autre part recadrée par une chaîne circulaire portant sur les modalités d'assurer une meilleure maîtrise des valeurs et réduire le «casse-tête» vécu quotidiennement par des douaniers qui peinent à évaluer correctement les marchandises, a-t-il fait savoir. Reconnaissant par ailleurs que l'organisation actuelle de l'administration douanière ne répondait pas aux besoins en raison du «chevauchement des compétences entre les différents services», il a indiqué qu'une réorganisation de l'institution allait être mise en place prochainement. De nouveaux pôles de contrôle, axés notamment sur le contrôle à posteriori, sont également mis en place au point d'être mis en route, a encore avancé M. Bentahar. Envoquant le dispositif de l'Opérateur Economique Agréé (OEA), lancé en 2012 pour faciliter les procédures douanières au profit des opérateurs économiques, il a indiqué que 199 opérateurs ont été agréés à ce jour, en espérant arriver à 400 OEA d'ici à la fin de l'année. Jugeant le nombre de ces agréments accordés sur trois ans «d'insuffisant», il a pointé du doigt le manque de communication autour de ce dispositif. «Soit nous l'administration douanière» n'avons pas su communiquer, soit les opérateurs économiques n'ont pas compris l'intérêt (de l'OEA)», a-t-il regretté.

Les chefs d'entreprises conviés à la rencontre ont exposé leurs préoccupations relatives aux lenteurs de certaines procédures douanières mais ont, par la même, affiché leur satisfaction de cette démarche inédite d'ouverture de l'administration douanière sur le monde de l'entreprise.



OUARGLA

Extension à plus de 145.000 ha de la surface réservée à la concession agricole

La surface agricole dans la wilaya de Ouargla s'est étendue à 145.302 hectares, contre 68.000 ha en 2013, grâce aux avantages accordés par l'Etat aux investisseurs pour la création d'exploitations agricoles, individuelles et collectives, selon la direction locale des services agricoles (DSA). Dans l'optique d'élargir la base productive, au titre des objectifs de la stratégie du renouveau rural, pas moins de 3.675 investisseurs ont acquis, depuis le lancement de cette opération en 2012, des titres d'exploitation de terres agricoles sur des surfaces oscillant entre 2 à 300 hectares, selon le type d'activité, a précisé le responsable du service de la production et de soutien technique à la DSA.

Une superficie de 1.287 ha, faisant partie de la surface agricole globale, a été attribuée à 2.438 jeunes investisseurs ayant montré une volonté d'exploiter des terres agricoles et créer des activités liées notamment à la phoeniciculture, l'oléiculture, la culture de la pomme de terre et l'agrumiculture. Pour les investisseurs ayant bénéficié d'importantes superficies agricoles, ils se sont lancés notamment dans la céréaliculture, et ont bénéficié de financement et d'accompagnement de l'Etat. Concentrée principalement dans la région de Hassi Messaoud, pour ce qui est de la céréaliculture, et de celles d'Ouargla et N'goussa, la surface agricole a connu en 2013 et 2014 une extension remarquable ayant influé positivement sur l'accroissement de la production agricole, notamment en matière de productions phoenicole, oléicole et de pommes de terre. Cet essor s'est traduit, selon le même responsable, par la récolte réalisée au titre de la saison 2014-2015, où est attendue une cueillette de 1,2 million de quintaux de dattes, toutes variétés confondues, de 450.000 qx de pommes de terre saisonnière et 37 QX d'arrière-saison, ainsi que de 20.000 qx de blé et 2.700 QX d'olives.

La stratégie adoptée a permis également de faire adhérer des jeunes investisseurs dans ces créneaux, en vue de contribuer à l'amélioration de la production agricole et la création d'emplois, avec un accompagnement et un soutien dans leurs activités, la prise en charge de leurs préoccupations et l'organisation de sessions de formation et de vulgarisation à l'initiative de la DSA.

Selon la direction locale du secteur, pas moins de 243 investisseurs ont bénéficié, depuis le lancement de l'opération jusqu'à fin 2014, d'un soutien agricole d'un montant 30,6 millions DA accordé par le ministère de tutelle dans le cadre de la stratégie du renouveau rural et agricole. Le nombre de bénéficiaires de ce dispositif est jugé « infime » en comparaison aux 566 qui se sont vus accorder, durant le premier semestre de 2015, d'un financement de près de 70 millions DA, a estimé le même responsable. Cet engouement manifesté cette année par les investisseurs au soutien agricole, est expliqué par l'accroissement des superficies agricoles accordées aux agriculteurs intéressés par ce segment et celui de l'élevage, ainsi que par les campagnes de sensibilisation en direction des agriculteurs en général, et les jeunes en particulier, pour s'impliquer dans ce secteur sur lequel l'Algérie fonde beaucoup d'espoirs afin d'impulser et dynamiser l'économie nationale, hors hydrocarbures.

Quelque 80% de ces aides concernent la création de systèmes d'irrigation modernes, le développement de l'arboriculture fruitière, dont la phoeniciculture, l'oléiculture et l'agrumiculture, l'acquisition d'équipements et matériels agricoles et le développement de l'élevage, bovin notamment. Selon le responsable, les investisseurs agricoles font, toutefois, face à des contraintes liées notamment aux disparités relevées entre les prix de référence fixés par les instances centrales et ceux pratiqués sur le marché, en plus de préoccupations liées à l'ouverture de pistes d'accès aux exploitations nouvellement créées et qu'ils souhaiteraient être pris en charge par l'Etat. La wilaya d'Ouargla, qui compte une surface agricole de près de 51,6 millions d'hectares, dont 4,7 millions ha arables, nourrit l'espérance de développer, avec une orientation des agriculteurs, les filières agricoles stratégiques, dont la céréaliculture et la culture de la pomme de terre.

APS

**AIN EL FOUARA
Boire et déboires**

Par Yacine Loutari

Monument de loin le plus emblématique de la ville de Sétif, la statue de la fontaine d'Aïn Fouara, trônant Place de l'Indépendance, au cœur de la cité, est aujourd'hui dangereusement et de plus en plus mise à mal. Cela s'est vérifié durant tout l'été qui s'achève.

Victime de sa célébrité, elle a été piétinée, enfourchée, enlacée, bousculée par des centaines, voire des milliers de personnes ne lui voulant sans doute aucun mal mais avides de se prendre en photo à ses côtés.

Inconscients des dégâts que l'ont causent, ses admirateurs ne savent peut-être pas qu'il y a moins de deux décennies (le 22 avril 1997), la néréïde de marbre blanc avait été réduite en morceaux par une bombe artisanale. Qu'elle avait été «assassinée» ayant dû être ressuscitée grâce à la volonté d'une poignée d'hommes...

Buvez et revenez !

«Qui a bu une gorgée de l'eau d'Aïn El Fouara s'en retournera à Sétif». C'est avec une solide assurance que les Sétifiens délivrent cette sentence à leurs hôtes d'un jour. Une sentence aussi lapidaire que parfaitement subjective puisque, naturellement, rien de rationnel ne la justifie. A moins qu'il ne s'agisse d'une «autosuggestion collective» que le temps a fini par transformer en croyance populaire avant de l'imposer, au fil des générations, en une espèce de truisme.

Cela reste en tous cas symptomatique du rang qu'occupe cette belle et plantureuse néréïde de marbre dans la hiérarchie des motifs de fierté qui font tant aimer Sétif de ses habitants. Des Sétifiens qui, pourtant, crurent, il y a un peu moins de deux décennies qu'ils ne reverraient plus jamais leur statue, un engin explosif subrepticement posé par un «illuminais» l'ayant réduite en morceaux. Mais un groupe d'hommes, les mains nues et armés de leur seule détermination, en ont décidé autrement

Une statue pour décorer la «Place nationale»

Les conditions qui présidèrent à la venue de la statue dans la capitale des Hauts Plateaux, il y a plus d'un siècle, n'ont, en fait, aucun lien avec les «indigènes» locaux. La municipalité de l'époque, dirigée par Charles-Albert Aubry, s'était simplement résolue durant l'été 1894, par «coquetterie urbaine», à remplacer la fontaine de la Place Nationale qui «menace de tomber» par une fontaine monumentale.

Le maire se chargea lui-même de cette mission dont la finalité, en fait, était d'enjoliver le centre d'une ville occupée pour agrémenter les promenades des colons et les «permissions-spectacle» des conscrits de la garnison. C'est ainsi qu'Aubry se rendit à Paris en 1896 et, selon des notes de l'époque toujours conservées à Sétif, «demanda à être présenté à Monsieur le directeur des Beaux-arts pour solliciter de sa bienveillance le don d'une statue pour décorer la future fontaine de la Place Nationale».

Mis en relation avec le sculpteur français Francis de Saint-Vidal, il reçvrira du directeur des Beaux-arts de Paris, trois mois à peine après son retour à Sétif, une lettre dont le contenu est le suivant: «(...) M. de Saint-Vidal pense avoir terminé son œuvre pour le prochain Salon où il désirerait qu'elle



figurât, elle serait dès la clôture du Salon (soit au commencement de juillet prochain) expédiée à Sétif. Elle sera effectivement expédiée vers Sétif vers le mois de juillet 1898 après avoir trôné à l'exposition universelle de Paris. Débarquée précautionneusement au port de Skikda, la statue fut transportée, dit-on, sur une charrette qui mit près de deux semaines pour rallier la «Place Nationale». Depuis plus d'un siècle, solidement carrié sur son socle de pierre, la néréïde, dont la posture laisse à penser qu'elle cherche à scruter au loin, est le témoin impassible et indifférent des joies, tout en allégresses, et des tragédies, toutes de larmes et de sang, qui ont parsemé l'existence de «sa» ville. Elle était là, aux premières loges, lorsque le jeune scout Bouzid Saâl, tomba sous les balles du commissaire Olivier, un certain 8 mai 1945. Elle était également là le 5 juillet 1962 quand tonna autour d'elle le cri d'indépendance.

Le charme rompu mais vite retrouvé

Elle était encore là, et bien là, malheureusement, en cette matinée d'avril 1997, quand les mains assassines rompirent le charme en commettant l'innommable forfait de la détruire et de la réduire en fumée le mythe.

L'indécible tristesse qui enveloppa la ville, ce jour-là, les cris de douleur qui se firent parfois entendre, la colère, aussi, qui se mit à sourd, sont à l'évidence le meilleur des témoignages de l'affection que les Sétifiens vouent à leur Aïn El Fouara. Autant que le sont l'exultation, les youtous, les chants, les danses, les larmes de joie, qui accompagnèrent sa remise sur pied et sa «réinauguration» moins de 48 heures après la forfaiture.

Fragilisée, atteinte par les stigmates du temps, quelquefois violenté, elle se pavane encore aujourd'hui, pudiquement (et vainement) camouflée, comme par respect pour la mosquée El Atiq voisine, entre les quatre platanes feuillus qui l'ont vue naître à Sétif. Elle continue encore de recevoir stoïquement le henné des mains de vieilles femmes en quête de baraka et de poser pour les dizaines de photographes qui abondent à ses alentours.

Les gens de passage, de même que les invités de marque avouant leur souhait de revenir à Sétif, mettent un point d'honneur à s'abreuver de son eau pure. Par jeu, par acquit de conscience, peut-être par défi ou, plus simplement, par conviction, ils sont nombreux à sacrifier à ce rituel sans doute suranné, mais aussi beau que l'innocence. Aussi pur que l'eau d'Aïn El Fouara. Il y a 18 ans, des voix se sont élevées, à Sétif et ailleurs, pour décrier la douleur des Sétifiens lorsqu'ils découvrirent «leur» nymphe gisant en plusieurs morceaux

entre ses quatre platanes. D'autres voix, encore plus nombreuses et encore plus virulentes s'élèveront pour pester en termes peu amènes lorsque les autorités locales de l'époque, entourées d'hommes jaloux du patrimoine de leur ville, réussirent à effacer la forfaiture en réparant et en remettant en place la belle dame de pierre.

«C'est haram, la statue représente une femme nue, c'est un «houbel» hérité de la colonisation», pouvait-on entendre, entre autres commentaires «clairés».

La présence et l'autorité de l'Etat réaffirmées

Seulement voilà, comme le rappelle justement un Sétifien de souche, Faycal Ouaret, architecte et écrivain, ni les dirigeants de la Révolution, ni les grands oulémas qui, comme Bachir El-Ibrahimi, visitaient régulièrement la ville de Sétif, ne se sont plaints de la présence de la néréïde, pourtant voisine de la majestueuse mosquée El-Atiq. «Femme nue ? oui, mais c'est d'abord une œuvre d'art qui fait aujourd'hui partie des meubles de la ville. En tous cas, je n'ai jamais eu honte en passant devant la fontaine avec ma mère ou mes oncles», lance Faycal. «Faire renaitre Aïn El Fouara, c'est dire non aux destructeurs de tout poil qui écument la région. Reposer la statue sur son socle, c'est réaffirmer la présence et l'autorité de l'Etat», s'était contenté de déclarer, au milieu des youyous, un haut responsable au matin de la «réinauguration».

Ce matin-là, un cadre du parc municipal, membre de l'ex-délégation exécutive communale, connu pour être le plus jeune condamné à mort d'Algérie lors de la guerre de libération nationale, Hassen Soualmi pour ne pas le nommer, principal artisan de la remise en état d'Aïn El Fouara, a été surpris pleurant à chaudes larmes. De joie. Son émotion était aussi forte, peut-être plus forte encore que son bouteversement, deux jours auparavant, lorsque, entourée de travailleurs de la commune, il posa délicatement les morceaux de la statue sur une bâche étalée au centre du parc communal. Devant des responsables aussi ébranlés que sceptiques, il fit le serment de réparer et de remettre en place la statue dans les deux jours qui suivaient. Il tint promesse.

Echaudés par cette mésaventure, cette atteinte injustifiable à ce qui est devenu le symbole de la capitale des Hauts Plateaux, les pouvoirs publics locaux ont décidé, depuis, d'installer plusieurs caméras de surveillance tout autour de la Place où trône Aïn El Fouara. Voilà qui laisse à penser que des milliers de sétifiens et de visiteurs boiront encore de son eau limpide et - pourquoi en douter ? - reviendront à Sétif.

RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016

Nouvelles structures pédagogiques mises en exploitation à Tamanrasset

De nouveaux établissements éducatifs (tous cycles confondus) ont été mis en exploitation dans la wilaya de Tamanrasset au titre de la rentrée scolaire 2015-2016, a-t-on appris jeudi auprès des responsables locaux du secteur de l'éducation.

Parmi ces nouvelles structures éducatives, figurent trois Collèges d'enseignement moyen (CEM) situés au village de Tit (40 km de Tamanrasset) ainsi que dans la commune d'Aïn Salah (750 km du chef-lieu) et celle de Tamanrasset, dont les travaux sont en voie, a précisé le directeur du secteur, Abdelkader Benhaoued.

Quatre (4) classes d'extension pour l'enseignement primaire et deux cantines scolaires dotées d'une capacité de 200 repas/jour chacune, ont été également réceptionnées dans des écoles primaires implantées dans les communes de Tamanrasset et



In-Ghar (région de Tidikelt), a-t-il ajouté.

Le secteur de l'éducation de Tamanrasset a été renforcé aussi par l'ouverture d'une nouvelle Unité de dé-pistage et de suivi (UDS) au CEM Yahia Bousmaha (chef-lieu de wilaya) et d'un nouvel internat relatif du CEM dans la commune de Tazrouk, selon le même responsable.

L'enseignement secondaire a été consolidé par deux semi-pensionnats dans les lycées de Ankouf et Gataa El-Oued (Tamanrasset), une salle de sport dans la commune d'Abalesa

(100 km de chef-lieu), outre trois stades de proximité, dont deux dans un lycée à Tidikelt (Foggarret Ezzoua) et Tazouk (261 km de Tamanrasset). Au titre de l'actuelle année scolaire, 128 nouveaux enseignants (tous cycles confondus) ayant bénéficié d'un cycle de formation ont été placés dans leurs postes à travers les différents établissements éducatifs que compte le secteur de l'éducation de la wilaya en vue de renforcer l'encadrement de 58.408 élèves inscrits dans les trois cycles d'enseignement, dont 2.922 inscrits dans les classes pré-

paratoires. Concernant le manuel scolaire, le même responsable a fait savoir que 363.916 livres scolaires ont été mis à la disposition d'établissements éducatifs de cette wilaya. S'agissant des actions de solidarité scolaire, une opération portant sur la distribution de 3.000 trousseaux scolaires aux élèves issus de familles défavorisées, a été lancée par le secteur de l'éducation, en sus d'une opération similaire (2.000 trousseaux scolaires) initiée par les services de la wilaya, selon la même source.

Une convention de jumelage a été signée, auparavant, entre les deux CEM Tarek Ibn Ziad de Tamanrasset et Aouadj Zidane de la wilaya de Skikda afin d'échanger leurs expériences dans divers domaines (éducatif, culturel et sportif) et consolider les relations de partenariat et d'amitié (tourisme scolaire) entre les élèves des deux établissements, a-t-on signalé.

PLUIES TORRENTIELLES À SÉTIF : La Protection civile en état d'alerte maximale

Azzedine Tiouri

Le changement brusque du climat, notamment avec l'annonce de fortes chutes de pluie et dès la diffusion du bulletin météorologique spécial, les services de la Protection civile de la wilaya de Sétif ne sont pas restés insensibles et se sont mobilisés tout de go avec un état d'alerte maximale. Ces annonces anticipées ont donné la possibilité à de fortes précipitations avoisinant les 60 mm de pluie et c'est pour parer à toute éventuelle que la situation d'urgence nécessitait de mettre tous les moyens humains et matériels de l'ensemble des unités en état d'alerte maximum.

Dès les premières averses en début de soirée de mardi dernier, le directeur de la Protection civile de Sétif, le lieutenant-colonel, Abdelhamid Chabour a ordonné la mise en place d'un champ de dispositif pratique afin de suivre de près la situation en coordination avec l'unité principale opérationnelle et l'ensemble des autres unités secondaires réparties à travers les différentes régions et communes de la wilaya de Sétif, tels qu'Aïn Arnat, Bouandas, Tala Ifacène, Amoucha, Ain Kebira, Ouled Adouane et Béni Aziz. Toutes ces unités ont eu à effectuer de nombreuses opérations d'interventions et de contrôles visant à aider les citoyens jusqu'à une heure tardive de la nuit sans enregistrer de victimes, ni de dégâts matériels importants.

Toutefois, il est à signaler quelques incidents liés à des crues comme cette voiture emportée par des eaux en furie dans la commune d'Ouled Adouane qui a été détruite complètement, deux accidents de la route dans les localités d'El Maouane, dans la commune d'Aïn Abessa et Ksar Abtal sans faire de victime. Ces agents secouristes sont intervenus lors d'un début d'incendie à El Eulma provoqué par la détérioration d'un compteur électrique, entraînant des difficultés respiratoires à cause de l'abondance de la fumée pour les sept membres de la famille. Ils ont dû être transportés en urgence à l'hôpital d'El Eulma par les éléments de la Protection civile. D'importantes fuites d'eau ont inondé des habitations, quelques tronçons de route et d'arteries dans certaines localités avec de l'accumulation de la boue. L'intervention des services communaux pour le nettoyage a permis de faciliter le trafic routier.

ACCIDENT DE LA ROUTE : EL OURICIA : Décès d'un jeune motocycliste de 22 ans

Un jeune motocycliste de 22 ans a trouvé la mort dans un accident de la route lorsque son engin s'est renversé sur la RN 9 à l'entrée sud du centre de la commune d'El Ouricia, au lieu dit Oued Tamar, située à une vingtaine de km au nord du chef-lieu de wilaya Sétif. Blessé dans plusieurs parties du corps, le motocycliste est décédé sur le coup. Son corps a été transporté par la Protection civile à la morgue du Centre hospitalo universitaire Saadna Abdénour de Sétif. La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête.

A.T.

UNE VOITURE SE RENVERSE À AÏN OULMÈNE**1 mort**

Par ailleurs, on nous signale qu'à la suite d'une déviation de sa route, un jeune automobiliste, âgé de 31 ans a trouvé la mort après que son véhicule, une camionnette, du type Renault Kangoo, s'est renversé sur la route de wilaya 141, à la sortie ouest de la commune d'Aïn Oulmène, menant à Ouled Si Ahmed, près de Theniet Rih, située à une vingtaine de km au sud de Sétif. Le conducteur est décédé sur le coup et sa dépouille a été transportée à l'hôpital de la ville. La police a ouvert une enquête.

A.T.

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE TOUGGOURT 1.190 LPL en voie d'achèvement

Le projet de réalisation de 1.190 logements de type public locatif (LPL) dans la circonscription administrative de Touggourt, est, actuellement, à plus de 80 % d'avancement des travaux, a-t-on appris auprès des services de la wilaya d'Ouargla. Doté d'un financement estimé à plus de 2,8 milliards DA au titre du Programme quinquennal (2010-2014), ce projet confié à une entreprise chinoise s'étale sur une superficie bâti de 79.730 m² au niveau du quartier «El-Mustakbal», dans la commune de Touggourt (160 km d'Ouargla), selon la même source. Le programme en question, visant à combler le déficit en matière de logement et satisfaire la demande croissante dans cette grande agglomération urbaine, et qui sera livré après l'achèvement de différentes opérations, porte sur l'aménagement extérieur, dont l'installation de l'éclairage et le raccordement aux réseaux divers (l'AEP, assainissement, électricité et gaz), a déclaré le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Parmi un total de 20.027 LPL inscrits dans le cadre des deux programmes quinquennaux 2005-2009 et 2010-2014, figurent 4.423 unités qui sont en cours de réalisation à travers les 10 dairas qui compte la wilaya d'Ouargla, a précisé Mohamed Chawki Habita.

Les travaux de construction de 4.000 unités du même type de logement retenus en faveur de la daïra de Hassi Messaoud ont été lancés en juillet dernier, a-t-il rappelé.

Ce projet, est réparti sur deux (2) sites à raison de 2.000 unités chacun, à savoir la commune de Ain El Beida (daïra

Témacine et Méggarine), signale-t-on.

MOSTAGANEM une commission pour régulariser la situation de 400 logements «CNEP-AADL»

Le wali de Mostaganem, Abdelwahid Temmar, a annoncé, jeudi, la constitution d'une commission pour régulariser la situation de 400 logements de location-vente «CNEP-AADL», réalisés depuis cinq ans et faciliter leur attribution à leurs bénéficiaires dans les prochains mois.

Inspectant ces logements situés à Kharouba à la périphérie-est de Mostaganem, le responsable de la wilaya a indiqué qu'une commission sera constituée en début de semaine prochaine de représentants de la direction de l'habitat, de l'agence de développement du logement (AADL) et de la CNEP-banque pour traiter ce dossier et débloquer la situation. Il a

insisté sur la nécessité d'accélérer l'attribution de ces logements à leurs bénéficiaires dans les prochains mois au plus tard. S'enquérant du taux d'avancement des travaux de réalisation de 2.930 logements promotionnels aidés (LPA) dans la même localité, le wali a appelé les bénéficiaires de cette formule à ne pas verser plus de 3,1 millions DA pour l'obtention de ce logement, se déclarant surpris des la mise à prix appliquée par les promoteurs immobiliers chargés de concrétiser ce quota. Au nouveau pôle urbain de Hchém (Sayada) qui compte 4.000 logements tous programmes confondus, M. Temmar a mis l'accent sur la nécessité de favoriser la qualité dans la

construction et de rattraper le retard dans la réalisation que ce soit pour les 1.000 logements AADL ou les 2.760 logements publics locatifs (LPL).

Il a instruit à accélérer la cadence

de réalisation pour la livraison des logements durant le premier trimestre de l'année prochaine ou le premier semestre 2016.

Dans la commune de Hassi Maâche, le chef de l'exécutif de la wilaya a inspecté plusieurs programmes d'habitat en cours de concrétisation dont le projet de 1.000 logements location-vente qui a enregistré un taux d'avancement de 34 pour cent et dont la livraison de 350 est prévue au cours du premier trimestre 2016.

M'SILA : Démantèlement d'un réseau de contrebande et trajic de devises



Les éléments de la Gendarmerie nationale de M'Sila ont réussi, dernièrement, à démanteler un réseau de trafic et de contrebande de devise.

Selon les informations rapportées par la cellule de communication, un homme répondant aux initiales de N.M., qui activait dans plusieurs wilayas de pays (Alger, M'Sila, Blida et Mila) a été arrêté avec en sa possession des produits de contrebande et une somme de 27 100 euros et de 433 400 dinars algériens.

Présenté devant le magistrat instructeur, le suspect a été placé sous contrôle judiciaire pour contrebande et trafic de devise. L'enquête est toujours en cours.

M.B.

Chute mortelle d'un enfant dans une réserve d'eau à Aïn Khadra

Quelques heures avant que ne se joue le dramatique accident, l'enfant jouait dans la maison de ses parents à El Messida, dans la commune d'Aïn Khadra, une soixantaine de kilomètres au sud du chef lieu de la wilaya de M'Sila. Avant qu'il n'escalade un mur et tombe dans une réserve d'eau d'une profondeur de 2 mètres.

La victime, répondant aux initiales de D.M., âgée de 5 ans a été repêchée par ses parents et transportée d'urgence à la polyclinique de la commune où elle a rendu l'âme à son arrivée.

Une autopsie devrait être pratiquée sur le corps du petit garçon. Elle devrait permettre d'éclairer les enquêteurs de la Gendarmerie nationale sur les circonstances de ce drame.

M.B.

ORAN : 400 participants attendus au prochain espace vétérinaire algérien

Près de 400 participants sont attendus à l'espace vétérinaire algérien, dont la 10ème édition se tiendra du 13 au 16 septembre en cours à Aïn EL Turk (Oran), a-t-on appris jeudi des organisateurs de l'événement. Placée sous le thème «les nouveaux défis en santé animale en Algérie», cette rencontre verra la participation de vétérinaires et d'experts venant des différentes régions du pays, ainsi que de Tunisie, de Jordanie, d'Egypte et du Maroc.

De nombreuses communications sont programmées durant cette rencontre pour discuter des problématiques d'actualité du secteur des vétérinaires, précise-t-on de même source. Des ateliers seront également proposés sur plusieurs thématiques telles que «la pharmacie et pharmacovigilance», «les maladies émergentes et réémertentes», «la prévention de la biosécurité à la vaccination», «les nouvelles approches en matière de nutrition animale et de zootechnie», et «le cheval: élevage et pathologie». Soutenu par le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, cette rencontre est co-organisée par le laboratoire d'agrobiotechnologie et nutrition de l'université Ibn Khaldoun de Tiaret et l'établissement «Saveter» spécialisé dans le domaine.

AÏN DEFLA : Démantèlement d'un réseau de falsification de monnaie

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Miliana (Aïn Defla) ont procédé, au courant de cette semaine, au démantèlement d'un réseau de quatre personnes, dont une femme, spécialisé dans la falsification de la monnaie, a-t-on appris, jeudi, auprès de la sûreté de wilaya.



d'extension des activités hors wilaya a été remise aux policiers chargés de la mener.

La fouille du domicile du mis en cause, situé dans la commune de Ain El Kerma, a permis la saisie notamment d'un appareil servant à mesurer et à couper le papier, un autre servant à presser les billets, une bouteille de gaz lacrymogène, 2 CD, 5 flashes disk, 2 cartes mémoire, 13 pièces de monnaie étrangères, un couteau et 4 téléphones portables, a-t-on ajouté.

Une somme d'argent constituée de faux billets a été brûlée par deux autres personnes, qui se trouvaient à l'intérieur du domicile du mis en

cause, aussitôt les policiers ont fait interruption dans son domicile, a-t-on encore indiqué à la sûreté de wilaya.

Poursuivis pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, de détention d'équipement servant à falsifier la monnaie, de destruction de documents en vue d'influer sur le déroulement de l'enquête et de détention d'arme blanche, les mis en cause ont été présentés au procureur de la république près le tribunal de Miliana qui a fait bénéficié la femme de la liberté provisoire au moment où les 3 autres membres du réseau ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on, par ailleurs, indiqué de même source.

TLEMCEN : Saisie de 38 kg de kif traité provenant du Maroc

La brigade de lutte contre la drogue relevant de la direction régionale des Douanes de Tlemcen a saisi mercredi 37,9 kg de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris jeudi auprès du service de communication de cette direction.

Lors d'un barrage dressé à l'entrée de la ville d'Aïn Talout, un véhicule a été intercepté, à son bord la marchandise prohibée, a indiqué la même source.

Le conducteur, qui était seul, a été arrêté et remis à l'instance judiciaire territorialement compétente, a-t-on ajouté.

La valeur de la drogue saisie et du moyen du transport est estimée à 3,4 millions DA et de l'amende douanière à 32 millions DA.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : BORDJ BOU ARRERIDJ :

2 morts et 1 blessé dans un accident de circulation sur la RN5

Deux hommes, âgés de 30 et 40 ans, ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de mercredi à jeudi, à Bordj Bou Arréridj, ap-

prend-on de sources locales.

L'accident s'est produit sur la RN5, reliant Bouira à Bordj Bou Arréridj, lorsqu'un camion est entré

en collision avec une moto, précise-t-on de même source.

Les deux (2) victimes décedées, l'un sur le coup et l'autre à son arrivée à l'hô-

pital de Mansoura.

Une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce nouveau drame de la route.

M.B.

18 morts et 238 blessés en une semaine

Dix-huit (18) personnes ont trouvé la mort et 238 autres ont été blessées dans 211 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 1 au 7 septembre, indique jeudi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn).

Par rapport à la semaine précédente, «le nombre d'accidents a connu une baisse (-8), tout comme le nombre de blessés (-35) alors que le nombre de morts est resté le même», selon le communiqué.

La même source a rappelé que le facteur humain reste à l'origine de 35,31% des accidents de la route notamment l'excès de vitesse et le non respect de la distance de sécurité.

APS



L'océan antarctique absorbe de nouveau plus de CO2, bonne nouvelle pour le climat

L'océan Antarctique, plus grand puits de carbone de la planète, a recommencé à absorber davantage de dioxyde de carbone (CO2), plus important gaz à effet de serre produit par les activités humaines, une surprise pour les scientifiques qui craignaient un début de saturation.

Les océans absorbent environ un quart des émissions carboniques provenant de la combustion du charbon et du pétrole, dont 40% pour l'océan Austral, ce qui réduit le réchauffement du climat, précisent ces chercheurs dont la découverte est publiée jeudi dans la revue américaine *Science*.

«L'océan entourant l'Antarctique capte nettement plus de CO2 qu'il n'en libère, retirant notamment une grande partie de ce gaz émis dans l'atmosphère par les activités humaines comme la combustion des énergies fossiles», explique la Dr Dorothee Bakker de la faculté des sciences environnementales de l'Université britannique d'East Anglia, une des auteurs.

«Cela contribue à freiner l'accroissement du CO2 dans l'atmosphère et à ralentir le changement climatique», ajoute-t-elle.

Elle rappelle que des recherches effectuées il y a une dizaine d'années montrent que les quantités de CO2 absorbées par l'océan Austral n'avaient pas augmenté depuis la fin des années 1980, faisant craindre que cet impor-



tant puits de carbone pourrait commencer à se saturer.

Selon ces études, l'océan Antarctique avait perdu 30% de sa capacité à capturer le CO2, ce qu'ils expliquaient par des vents plus forts qui faisaient remonter à la surface des eaux chargées en carbone.

Ces nouveaux travaux, menés par une équipe internationale dirigée par le professeur Nicolas Gruber de l'Université ETH de Zurich, montrent que ce phénomène s'est inversé vers 2002, permettant à l'océan Austral de retrouver sa capacité initiale à absorber le CO2.

Ces scientifiques ont attribué ce changement à une combinaison de facteurs, dont surtout une baisse de la température à la surface et à un changement de la circulation des courants océaniques qui ont maintenu les eaux riches en CO2 en profondeur.

«Nous avons été surpris de constater des variations aussi importantes dans les quantités nettes de carbone capturées par l'océan», souligne le professeur Gruber.

Ces chercheurs ont analysé les me-

sures de CO2 à la surface de l'océan pendant une période de trente ans à compter de 1982.

Ils ont comparé ces données avec les mesures de CO2 dans l'atmosphère faites par des satellites.

Cette recherche montre que le potentiel d'absorption du CO2 de l'océan Antarctique fluctue beaucoup plus au cours du temps que les scientifiques ne le pensaient.

«Mais notre modélisation statistique ne peut pas prédire l'évolution du potentiel de l'océan à absorber le carbone.

Il est de ce fait essentiel de continuer à mesurer les concentrations de CO2 à la surface de l'océan Austral», souligne Peter Landschützer de l'Université de Zurich, un autre co-auteur de l'étude.

Ces scientifiques jugent également que cet apport important de CO2 dans l'océan ne pose probablement pas de risque accru d'acidification, une menace sérieuse pour la faune, car la plupart de ce carbone est rapidement transporté dans les profondeurs océaniques.

Il est de ce fait essentiel de continuer à mesurer les concentrations de CO2 à la surface de l'océan Austral», souligne Peter Landschützer de l'Université de Zurich, un autre co-auteur de l'étude.

«Des études ont montré que les Etats-Unis sont un des grands gagnants d'El Nino économiquement avec des gains du PIB qui peuvent se chiffrer en milliards de dollars».

D'autres pays sont plus beaucoup plus méfiant vis à vis de ce phénomène, à l'instar du Pérou, qui a renoncé à accueillir le rallye Dakar début 2016: le gouvernement a souhaité faire d'El Nino une priorité nationale en s'assurant que l'ensemble des services de l'Etat soient en mesure de se mobiliser, le cas échéant auprès des populations qui pourraient être affectées.

Le courant El Nino persistera jusqu'en 2016 et sera un des plus intenses observés

Le courant équatorial chaud du Pacifique El Nino, réapparu en mars, devrait persister jusqu'au printemps 2016 et pourrait être l'un des plus intenses dans les années, selon des projections jeudi du Centre américain de prévision du climat (CPC).

Depuis mars la température au-dessus de la normale à la surface des eaux équatoriales du Pacifique augmente, ce qui fait qu'il y a «environ 95% de probabilités qu'El Nino persiste durant l'hiver 2015-16 dans l'hémisphère nord avant de perdre graduellement de son intensité jusqu'au printemps», précise le CPC.

La température dans certaines zones équatoriales du Pacifique demeurent en septembre 2,1 degrés Celsius au-

dessus de la normale, a précisé lors d'une téléconférence de presse Mike Halpert, directeur adjoint du Climate Predictions Center de l'Agence Océanique et Atmosphérique (NOAA).

Cette hausse de la température pour la période de juin à août suit El Nino au troisième rang en intensité depuis le début des observations et relevés sur ce courant marin en 1950, a-t-il précisé. Un tel réchauffement au-dessus de la normale n'a été enregistré qu'à trois reprises dans les années au cours des 65 dernières années: 1972-73, 1986-88 et 1997-98. Le seul impact notable pour le moment du retour d'El Nino concerne la saison 2015 des ouragans dans l'Atlantique nord, don-

née comme ayant 90% de probabilité d'être moins active. Ce courant crée un phénomène de cisaillement des vents qui désamorce les tempêtes tropicales.

En revanche, El Nino intensifie la formation de tempêtes dans l'est et le centre du Pacifique. Mais les grands bénéficiaires du retour d'El Nino devraient être les Etats-Unis : selon le CPC, les précipitations devraient en effet être plus abondantes que la normale cet automne et durant l'hiver sur une grande partie du pays.

La Californie, en proie à une intense sécheresse depuis quatre ans, pourrait ainsi enfin recevoir des précipitations significatives.

«El Nino est en fait une bonne chose pour certaines

parties des Etats-Unis comme les plaines du nord et le nord des Rocheuses», a relevé Mike Halpert.

«Des études ont montré que les Etats-Unis sont un des grands gagnants d'El Nino économiquement avec des gains du PIB qui peuvent se chiffrer en milliards de dollars».

D'autres pays sont plus beaucoup plus méfiant vis à vis de ce phénomène, à l'instar du Pérou, qui a renoncé à accueillir le rallye Dakar début 2016: le gouvernement a souhaité faire d'El Nino une priorité nationale en s'assurant que l'ensemble des services de l'Etat soient en mesure de se mobiliser, le cas échéant auprès des populations qui pourraient être affectées.

RUSSIE — Décollage d'une fusée Soyouz avec deux satellites Galileo

Une fusée russe Soyouz a décollé dans la nuit de jeudi à vendredi depuis le pas de tir de Sinnamary en Guyane française, emportant deux nouveaux satellites du système de navigation européen Galileo.

Le tir du lanceur russe Soyouz a eu lieu vendredi à 02h08 GMT (04h08 heure de Paris, jeudi 23h08 heure de

Kourou) comme prévu. Il faudra attendre plusieurs heures avant de savoir si la phase de mise sur orbite, qui doit durer 3h48, a réussi.

Neuf minutes après le décollage du Centre spatial guyanais (CSG), Fregat, le quatrième étage, s'est séparé et a allumé son moteur, emportant avec lui les satellites Sat-9 et Sat-10 fabriqués

par la société allemande OHB. Le lanceur doit les placer sur une orbite circulaire à une altitude de 23.522 km.

Décidé au début des années 2000, Galileo vise à rendre l'Europe moins dépendante du GPS (Global Positioning System) américain, qui rend de multiples services dans les domaines routier, maritime, etc.

JAPON: 3 morts et au moins 26 disparus dans des inondations

Des milliers de sauveteurs étaient mobilisés vendredi au nord de Tokyo pour venir en aide à des centaines d'habitants prisonniers des eaux et retrouver au moins 26 disparus après des pluies diluviales qui ont déjà provoqué la mort de trois personnes, selon un nouveau bilan rapporté par des médias.

La mobilisation était particulièrement intense sur la ville de Joso, selon des médias.

Cette agglomération a été victime de la rivière qui la traverse, violenement sortie de son lit jeudi en début d'après-midi en emportant maisons et automobiles sur son passage.

De fortes pluies continuaient de s'abattre vendredi plus au nord, menaçant d'aggraver la situation après le passage du typhon Etau qui a traversé le pays dans la semaine, charriant des vents violents et des précipitations.

La mort de trois personnes a été confirmée tandis que les médias soulignaient que le bilan risquait de s'alourdir après les pires pluies au Japon depuis des décennies, aggravées par le passage au large de l'archipel d'un autre typhon, Kilo.

On était sans nouvelles d'au moins 26 personnes dans les régions inondées, dont deux enfants de huit ans, a rapporté la chaîne de télévision publique NHK en citant les autorités locales.

Joso, 65.000 habitants, est située dans la préfecture d'Ibaraki, à une soixantaine de kilomètres de la capitale Tokyo, dont certains arrondissements ont aussi souffert d'inondations.

Jeudi, des images télévisées rappelant le tsunami de mars 2011 montraient des maisons entières emportées par le courant violent tandis que des habitants juchés sur des toits et balcons faisaient des gestes désespérés ou brandissaient des serviettes pour attirer l'attention des sauveteurs.

Une zone de 32 km² comprenant 6.500 maisons, selon les médias, a été inondée lorsque la rivière Kinugawa a creusé une large et profonde brèche dans sa rive.

Le porte-parole du gouvernement Yoshihide Suga a annoncé qu'environ 5.800 soldats, policiers et pompiers avaient été envoyés vendredi matin dans les zones inondées ou des sauveteurs avaient travaillé toute la nuit.

Plus de 100.000 personnes dans le pays ont reçu l'ordre de quitter leur domicile à la suite de pluies torrentielles.

Les météorologues avaient lancé le niveau le plus élevé d'alerte aux précipitations, mettant en garde contre inondations et glissements de terrains.

Le Japon est coutumier des catastrophes naturelles et traversé chaque année par de nombreux typhons.

Rien de mémoire récente n'a cependant égalé le tsunami de 2011 dans lequel plus de 18.000 personnes ont été tuées.

CÔTE D'IVOIRE : 19 personnes tuées dans un accident de la circulation

Au moins 19 personnes ont été tuées jeudi dans un accident de la circulation à San Pedro (300 km à l'ouest d'Abidjan), deuxième ville portuaire ivoirienne, à la suite d'une collision entre deux autocars, a indiqué vendredi une source sécuritaire. Le carambolage meurtrier entre un mini car bondé, appelé communément «Massa», et un véhicule de transport de voyageurs s'est produit à hauteur de la commune rurale de Gabiadji, à 25 km de la ville portuaire de San Pedro, et a «fait 19 morts» a affirmé le préfet de police Seydou Ouattara. L'accident a également fait «37 blessés», a poursuivi le commissaire Ouattara, qui a dénoncé «une défaillance technique des véhicules» comme étant à l'origine du drame.

Les accidents de route mortels sont fréquents en Afrique de l'Ouest, où les routes et véhicules de transport en commun sont mal entretenus.

APS

Samedi 12 septembre 2015

QUELS SONT LES POLLUANTS AUXQUELS NOUS SOMMES LE PLUS EXPOSÉS ?

Tabac, monoxyde de carbone, produits chimiques... Nous sommes chaque jour en contact avec des centaines de polluants. Comment limiter les risques pour notre santé ?



Le monoxyde de carbone arrive en deuxième position après la cigarette. Chaque année, on compte de nombreux décès liés aux intoxications à ce gaz invisible, inodore et non irritant (chaudières, poêles, chauffe-eau) et pourtant le risque demeure sous-estimé, selon Martine Ramel, de l'Ineris. « Non seulement, il est très rapidement mortel, mais il peut aussi intoxiquer à petites doses, ce qui se traduit par des maux de tête ou des vertiges. »

Le formaldéhyde complète le podium des substances les plus menaçantes. « Parce qu'on en trouve dans quasiment tous les logements, argue Martine Ramel, à des doses certes souvent faibles, mais c'est un produit que l'on sait cancérogène. » Ce dérivé du formol est partout : dans les meubles, les parfums d'ambiance, les produits d'entretien...

Viennent ensuite d'autres composés, organiques ou inorganiques : le COV (COV), le cylène, le toluène, etc. Générés par les matériaux de construction, de décoration, d'isolation, les vernis, colles, etc., ainsi que par les produits d'entretien (nettoyants, désodorisants d'atmosphère, détachants, détartrants, insecticides) et même certains cosmétiques (laques, déodorants), ils ont, au minimum, des effets irritants, et potentiellement plus graves (cancers, perturbations hormonales, troubles neurologiques...). Toujours dans la famille des COV (qui compte une trentaine de molécules), les éthers de glycol sont aussi très toxiques, notamment pour le foetus, et pourtant présents dans certaines peintures ou les sprays à vitre.

Les métaux lourds enfin — arsenic, cadmium, chrome, plomb — ne sont pas plus fréquentables.

Quel est le danger du monoxyde de carbone ?

Gaz asphyxiant invisible, le monoxyde de carbone est inodore, inodore, et non irritant : il peut se répandre chez vous sans que vous vous en rendiez compte.

Chaque hiver, plusieurs milliers de

Français en sont victimes, avec plusieurs dizaines de décès. Le monoxyde de carbone est la première cause de morts accidentelle par toxicité en France. Ce gaz peut se répandre à l'apogée de chauffage (chaudière, fuel, carbonat, des cheminées, des cheminées...). En cause : « un mauvais fonctionnement ou une mauvaise utilisation d'un appareil à combustion, un défaut d'entretien, un manque d'aération... »

Après avoir été inhalé, le monoxyde de carbone se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène. Il peut provoquer une intoxication aiguë depuis des vertiges, une perte de connaissance..., et être mortel en moins d'une heure ; ou une intoxication plus faible dite chronique. Ce qui doit vous alerter ? Des maux de tête, des nausées ou vomissements : ces symptômes peuvent annoncer un début d'intoxication, d'autant plus qu'ils surviennent chez plusieurs personnes. En ce cas, ouvrez immédiatement fenêtres et portes, sortez de

chez vous, et appelez les urgences. Les locaux ne pourront être réintérrogés qu'après le passage d'un professionnel, qui cherchera la cause de l'intoxication et proposera les soins nécessaires.

Il faut savoir qu'une intoxication importante répétée peut laisser des séquelles à vie : migraines chroniques, problèmes de coordination des mouvements, paralysies, etc.

Elle pourrait aussi perturber le développement cérébral des enfants.

En quoi les COV nous menacent-ils ?

Il est démontré que les COV sont des irritants des voies respiratoires, des yeux, de la peau. Ils peuvent provoquer des allergies (beaucoup d'asthme chez les femmes de ménage), des troubles cardiaques, digestifs, rénaux, hépatiques, du système nerveux, et parfois des cancers et des malformations du foetus. Une étude scientifique, financée pendant cinq ans par la Commission européenne et publiée en

2002, a montré que les contacts fréquents avec des pesticides augmentaient de 45 % le risque de maladie de Parkinson. Tandis que d'autres produits, appelés « perturbateurs endocriniens », nuisent notamment à la fertilité... et se retrouvent dans les jouets des enfants. Cependant, sur les quelque 100 000 substances chimiques présentes sur le marché européen, on connaît les effets que d'une infime minorité. La réglementation européenne Reach, entrée en vigueur le 1er juillet 2007, doit étudier en priorité les substances les plus employées, soit 30 000 au total, parmi lesquelles 2 000 sont jugées « extrêmement préoccupantes » pour leur impact sur la santé et l'environnement.

Aussi est-il sans doute plus judicieux d'investir dans des matériaux « nobles » (le bois massif, par exemple, est généralement plus sain que l'aggloméré) et des objets portant un sello de qualité.

Quels polluants sont cancérogènes ?

Les composés organiques volatils (COV) sont particulièrement montrés du doigt, tel le formaldéhyde, à l'origine de cancers du rhinopharynx ou de leucémies. « Journal of Occupational and Environmental Medicine », 09/2010 pour des expositions longues et répétées. Selon l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, trois substances chimiques cancérogènes avérées (benzène) ou probables (trichloroéthylène et tétrachloroéthylène) figurent en quantité notable dans nos logements. Une étude suédoise d'avril 2008 montre que le risque de cancer de la thyroïde est multiplié par trois chez les femmes qui manipulent des solvants dans les métiers du cuir. Les pesticides pourraient aussi être impliqués dans la forte augmentation des cancers horométaboliques (sein, prostate, testicules) ainsi que dans plusieurs types de tumeurs cérébrales, lymphomes non-hodgkiniens et dans les leucémies (en hausse parmi les agriculteurs). Au total, l'Anses estime qu'à moins une dizaine des poisons que nous respirons est cancérogène probable.

Les conclusions de cette enquête ont révélé que les personnes qui avaient perdu la capacité à gérer leurs émotions étaient plus susceptibles de souffrir d'insomnie, surtout d'insomnies chroniques.

« Ces résultats sont importants parce que, même si l'étendue des effets est limitée, ils suggèrent que le fait d'enseigner des stratégies de régulation des émotions pourrait peut-être aider à prévenir les cas d'insomnie et faire reculer le risque d'insomnie chronique », explique le co-auteur de l'étude Markus Janssen-Froimark de l'Université suédoise d'Örebro.

Les troubles du sommeil, un problème de santé publique

Les troubles du sommeil touchent aujourd'hui 20 % de la population des pays industrialisés. Ils sont responsables d'un grand nombre de troubles de santé. En effet, la carence en sommeil peut être responsable d'accidents de voiture, de catastrophes industrielles, de troubles métaboliques, et de problèmes cardiaques. De plus, les personnes en manque de sommeil ont un risque plus élevé de développer des maladies chroniques comme l'hypertension, le diabète, la dépression, l'obésité et le cancer. Ils subissent aussi une mortalité précoce accrue. Plus d'un tiers des Français (34 %) ont consulté un spécialiste pour leurs troubles du sommeil, selon un récent sondage d'Opinion Matters pour Withings, une société qui fabrique le réveil intelligent Withings Aura.

LES PERSONNES IMPULSIVES OBTIENNENT PLUS DE MAL À TROUVER LE SOMMEIL



Pour lutter contre les insomnies, il faudrait contrôler ses émotions, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale British Journal of Health Psychology.

Les personnes impulsives qui ont du mal à gérer leurs émotions sont plus susceptibles de ne pas trouver le sommeil, de souffrir d'insomnie et d'avoir des réveils très matinaux. Apprendre à contrôler ses sentiments et le stress permettrait de retrouver un sommeil de qualité.

Les chercheurs de l'Université d'Örebro en Suède ont mené une étude avec 2333 adultes à qui ils ont fait remplir des questionnaires sur la qualité de leur sommeil et leur capacité à gérer leurs émotions pendant deux années. Les scientifiques ont cherché à comprendre si les personnes les plus impulsives et les moins à même de contrôler leur émotions avaient plus de mal à trouver un sommeil de qualité.

Les chercheurs de l'Université d'Örebro en Suède ont mené une étude avec 2333 adultes à qui ils ont fait remplir des questionnaires sur la qualité de leur sommeil et leur capacité à gérer leurs émotions pendant deux années. Les scientifiques ont cherché à comprendre si les personnes les plus impulsives et les moins à même de contrôler leur émotions avaient plus de mal à trouver un sommeil de qualité.

Les conclusions de cette enquête ont révélé que les personnes qui avaient perdu la capacité à gérer leurs émotions étaient plus susceptibles de souffrir d'insomnie, surtout d'insomnies chroniques.

« Ces résultats sont importants parce que, même si l'étendue des effets est limitée, ils suggèrent que le fait d'enseigner des stratégies de régulation des émotions pourrait peut-être aider à prévenir les cas d'insomnie et faire reculer le risque d'insomnie chronique », explique le co-auteur de l'étude Markus Janssen-Froimark de l'Université suédoise d'Örebro.

Le stress au boulot aussi mauvais pour la santé que le tabagisme

Le stress au boulot pourrait être aussi néfaste pour la santé que le tabagisme passif, selon une nouvelle étude américaine.

L'insécurité professionnelle, les horaires longs, les patrons trop autoritaires. Autant de sources de stress au boulot qui augmenteraient les risques de problèmes de santé, selon des chercheurs de l'université d'Harvard.

Pour parvenir à ces conclusions, l'équipe de chercheurs ont analysé des données recueillies de 228 études déjà réalisées sur le stress en milieu professionnel. Ils ont observé en particulier comment les facteurs de stress pourraient avoir un impact négatif sur la santé. Parmi les facteurs analysés : si un individu est au chômage ou pas, si ses horaires sont longs et s'il y a un conflit entre sa vie professionnelle et sa vie personnelle. Ils ont également pris en compte l'équité subjective en milieu professionnel, le contrôle que les employés ont sur leur propre travail, et si l'assurance maladie était offerte aux employés.

Le plus grand facteur de risque pour la maladie d'Alzheimer reste l'âge et les facteurs génétiques ainsi que le style de vie. Si d'autres études venaient à confirmer celle-ci, cela ne concernerait qu'un nombre infime de personnes», conclut le médecin.

Les résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

façons que la MCI, par l'intermédiaire de protéines contenues dans le cerveau, peuvent être détruites.

Ces résultats doivent toutes

être pris avec précaution

car on ne sait si les patients

auraient développé la maladie d'Alzheimer. En outre, les

<p

BEJAIA

1^{re} journée de formation médicale continue : «Le suicide»

Arslan-B

C'est, en effet, le thème fondamental qui sous-tendra cette première journée de formation continue qui se déroulera le samedi 12 septembre 2015 à l'auditorium du campus d'Aboudau (Université de Béjaïa) et ce dès 09h. Développé, le thème est « L'acte suicidaire : aspects cliniques, prise en charge et prévention ». C'est une initiative du service de psychiatrie du CHU (provisoire) de Béjaïa ; en collaboration avec la faculté de médecine de Béjaïa et l'Association des médecins généralistes libéraux de Béjaïa. L'ouverture de la journée s'effectuera en présence des Pr.Saïdani-B, Recteur de l'Université de Béjaïa, Danoune-A, Directeur général du CHU (provisoire) de Béjaïa, Tliba-S, Doyen de la faculté de médecine de Béjaïa, Dr. Sbaïhi-F, médecin-chef du service psychiatrie du CHU de Béjaïa, Dr. Hadjout-K, président de l'AMGLB (Association des médecins généralistes libéraux de Béjaïa). Les communications porteront sur les sous-thèmes suivants : « Le suicidant vu aux urgences » (Dr. Boubezari), « La crise suicidaire » (Dr. Abassi, Dr.Tizi, Dr.Bengouirah), « Suicide et toxicomanie » (Dr. Leulmi, Dr. Djellali, Dr. Ali Pacha, Dr.Bouzid), « L'aspect médico-légal du suicide » (Dr. Gani), « Aspects cognitifs du suicide » (Dr. Tizmizar), « Suicide et troubles de la personnalité » (Les docteurs Sbaïhi, Naït Slimani et Touati), « Le suicide dans le milieu professionnel/les nouvelles recommandations de l'OMS » (Dr. Derradjji), « La tentative de suicide chez l'enfant » (Pr. Ahmame), « L'histoire tragique d'un enfant sans histoire » (Dr. Naït Slimani, Pr. Ziri), « La pendaison : Les aspects biométriques et anatomo-pathologiques des lésions du rachis cervical supérieur » (Dr. Himeur, Pr. Tliba). A noter que ces sous-thèmes seront répartis sur trois séances suivies de débats. Pour la clôture de la journée, il est prévu une « séance posters ». Pi » Suicide : Actualité neurobiologique, « P2 » Prévention du suicide et nouvelles technologies».

A. B.

INSUFFISANTS RÉNAUX
Des équipements médicaux pour une meilleure prise en charge des malades de Tindouf

De nouveaux équipements médicaux seront affectés la semaine prochaine au service d'hémodialyse de l'hôpital mixte Si El-Houas de Tindouf pour une meilleure prise en charge des insuffisants rénaux de la région, a-t-on appris jeudi des responsables de cet établissement hospitalier.

Retenu au titre des efforts visant l'amélioration de la prise en charge des malades, cette opération consiste dans l'acquisition de trois reins artificiels en remplacement aux trois autres en panne parmi les 13 appareils installés au service d'hémodialyse, a signalé la même source, ajoutant que des contacts sont entrepris pour la remise en état des reins artificiels en arrière. Le président de l'association locale d'aide aux insuffisants rénaux a relevé que le service d'hémodialyse de l'hôpital de Tindouf qui prend en charge plus de 40 malades de la région accuse plusieurs « carences ».

Pour pallier cette situation, le secrétaire général de la wilaya de Tindouf a instruit lors d'une visite effectuée jeudi, les responsables du secteur de la santé d'œuvrer au règlement de la situation et de prendre en charge «dans les plus brefs délais» les carences relevées au niveau de ce service.

Nouvelle déficience dans un laboratoire biologique du Pentagone

Des inspections dans un laboratoire du Pentagone travaillant sur les armes biologiques ont mis en évidence un problème d'étiquetage d'échantillon de bacilles de la peste, a indiqué le Pentagone jeudi.

Les inspections faisaient suite à la découverte au printemps d'échantillons de bacilles de la maladie du charbon mal inactives expédiés par le laboratoire militaire de Dugway (Utah, Ouest). Cette affaire a conduit le Pentagone à décréter un moratoire sur la production et l'expédition des substances biologiques sur ces sites, et une révision générale des procédures de sécurité dans ses laboratoires.

Selon le porte-parole du Pentagone Peter Cook, les inspecteurs des Centres de contrôle et de prévention (CDC), organisme fédéral de santé publique, ont trouvé un échantillon



de bacilles de la peste au laboratoire militaire chimique et biologique d'Edgewood (Maryland, Est).

L'échantillon ne se trouvait pas dans l'enceinte confinée du laboratoire, mais à l'extérieur de celle-ci, dans un réfrigérateur, a-t-il ajouté. Le porte-parole a aussi précisé qu'il y avait des doutes sur la gestion d'autres échantillons d'encéphalite équine. Selon lui, les experts du CDC estiment qu'il n'y a pas de risque pour la santé des employés du laboratoire ou pour le public

partant le laboratoire, «ont déterminé que c'était non-infectieux», a-t-il poursuivi.

Mais «un test supplémentaire est en cours» pour vérifier que c'est exact, a-t-il ajouté. Le porte-parole a aussi précisé qu'il y avait des doutes sur la gestion d'autres échantillons d'encéphalite équine. Selon lui, les experts du CDC estiment qu'il n'y a pas de risque pour la santé des employés du laboratoire ou pour le public

en général. La peste est une maladie rare et dangereuse qui peut être mortelle si elle n'est pas traitée.

Le laboratoire de Dugway (Utah) a expédié pendant près de 10 ans, dans 194 laboratoires des Etats-Unis et de neuf pays étrangers, des échantillons de bacilles du charbon mal inactives. Aucune contamination humaine n'a été décelée. Un nouveau rapport sur cette affaire doit être publié en octobre, a rappelé Peter Cook.

«La mortalité infantile divisée par deux en 25 ans dans le monde», révèlent des chiffres de l'ONU

La mortalité infantile dans le monde a été divisée par deux en un quart de siècle mais seulement 62 pays sur 195 ont atteint les objectifs fixés par les Nations Unies en ce domaine, révèlent des chiffres de l'ONU diffusés mercredi.

«La mortalité globale des enfants de moins de cinq ans a été réduite de 53% ces 25 dernières années» mais pour de nombreux pays la cible fixée dans le cadre des objectifs du millénaire (OMD) n'a pas été atteint, selon cette étude publiée mercredi dans la revue médicale britannique The Lancet.

La mortalité infantile mondiale est passée de 12,7 millions en 1990 à 5,9 millions en 2015 (estimation), d'après une étude statistique réalisée



par des membres de l'ONU et de ses agences, Organisation mondiale de la santé (OMS) et Unicef.

«Des progrès remarquables ont été réalisés au niveau mondial pour améliorer la survie des enfants ces 25 dernières années» commentent les auteurs de ce travail coordonné par Danzhen You de l'Unicef.

Ceux-ci relèvent une tendance «encourageante» ces dernières années dans l'est et le sud du continent africain et notent que si la mortalité infantile était restée au niveau de l'année 2000, 48 millions d'enfants supplémentaires seraient morts ces 15 dernières années.

«Nous devons reconnaître que des progrès énormes ont été accomplis globalement, spécialement depuis 2000», reconnaît la directrice générale adjointe de l'Unicef, Geeta Rao Gupta. «Mais encore trop d'enfants continuent de mourir de causes qu'on pourrait éviter, avant leur cinquième année», ajoute la responsable dans un communiqué de l'ONU.

SELON L'OMS

Aucun nouveau cas d'Ebola enregistré depuis une semaine en Guinée

Une semaine s'est écoulée sans qu'on enregistre de nouveau cas d'Ebola en Guinée, une première depuis mars 2014, a annoncé mercredi le Dr Bruce Aylward, responsable de la lutte contre l'épidémie qui frappe l'Afrique de l'Ouest pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«A compter d'aujourd'hui, cela fait sept jours qu'il n'y a pas eu de cas d'Ebola» en Guinée, a déclaré M. Aylward, lors d'une conférence de presse à Genève.

«C'est la plus longue période enregistrée sans nouveau cas d'Ebola en Guinée depuis mars de l'an dernier», a-t-il dit.

Il a souligné que la prudence restait de mise car la période d'incubation du virus est de 21 jours. Toutefois, a-t-il relevé, cela signifie que «la maladie est de mieux en mieux contrôlée», et ce malgré la saison des pluies qui rend encore plus complexe la surveillance de l'épidémie en ren-

dant notamment certaines routes presque impraticables dans la région.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, partie en décembre 2013 du Sud de la Guinée, a fait plus de 11.300 morts pour plus de 28.100 cas, un bilan sous-évalué, de l'aveu même de l'OMS.

Plus de 99% des victimes se concentrent en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia. L'OMS espère mettre un terme à l'épidémie d'ici fin 2015, et prépare actuellement avec les autorités des pays concernés «la phase 3» de la réponse à l'épidémie. Elle consiste notamment à contrôler les «risques résiduels» de réapparition de la maladie liés à la persistance du virus chez ceux qui ont survécu.

APS

CRISE EN LIBYE: Intensification du dialogue pour une signature prochaine d'un accord politique

Le représentant spécial et chef de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Unsmil), Bernardino Leon, a insisté vendredi sur le règlement de la crise en Libye par la voie du dialogue interlibyen inclusif, estimant incontournable la date du 20 septembre pour signer un accord politique.

Exprimant son souhait de clore prochainement le processus de dialogue ouvert, depuis plusieurs mois entre les parties libyennes sous l'égide de l'Onu, M. Leon a déclaré que «nous avons l'espoir que les parties sont conscientes que le délai du 20 septembre est incontournable et qu'elles feront passer les intérêts de la Libye et du peuple libyen avant

leurs intérêts.» Les efforts déployés visent à aboutir à la signature d'un accord politique sur la mise en place d'un gouvernement d'union nationale afin que ce document soit signé le 20 septembre à Genève, alors que débutera l'Assemblée générale annuelle des Nations unies à New York. Une fois arrivés à un consensus sur les annexes de l'accord,



les discussions seront ouvertes sur les noms des futurs membres du gouvernement d'union nationale, a fait savoir le chef de l'Unsmil.

La Libye est livrée aux milices et compte deux Parlements et deux gouvernements qui se disputent le pouvoir, l'un basé à Tripoli et l'autre à Tobrouk (est), ce dernier étant le seul reconnu par la commu-

nauté internationale. L'Algérie a constamment appelé à agir vite pour le règlement politique de la crise en Libye, loin de toute intervention étrangère, en vue d'un agenda unique, celui de la stabilité, de l'unité et de l'intégrité territoriale de ce pays frère et voisin, de sa souveraineté et de la cohésion de son peuple.

NIGER: — L'ONU appelle à des élections «apaisées» pour la «stabilité» du pays

L'ONU a appelé vendredi à la tenue d'élections «apaisées et crédibles» au Niger pour garantir la «stabilité» du pays, au moment où le climat politique est tendu entre l'opposition et le régime à six mois du scrutin présidentiel.

«Il est impératif de soutenir le processus électoral afin de consolider les acquis dans le domaine de la paix (...) à travers des élections apaisées, crédibles, transparentes et participatives», a affirmé à la presse Mohamed Ibn Chambas, envoyé spécial de l'ONU en Afrique de l'Ouest.

M. Chambas a achevé jeudi une visite de trois jours au Niger et s'est entretenu avec les partis politiques, la société civile, les ONG locales et internationales et la Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui organise les scrutins en 2016.

Le diplomate onusien a également discuté avec le président nigérien Mahamadou Issoufou, élu en 2011 et candidat à un second mandat.

M. Chambas a indiqué avoir attiré l'attention de «ses interlocuteurs» sur l'importance de maintenir la stabilité du Niger et «tous» sont «désireux d'éviter une crise politique au Niger».

«Le Niger est pris en étau entre les attaques terroristes de Boko Haram au sud, l'instabilité en Libye au nord et la situation précaire à l'ouest à la frontière avec le Mali», a-t-il rappelé.

Malgré «ces menaces», le Niger «démeure un îlot de stabilité, mais cette stabilité est fragile», a-t-il prévenu.

Le climat est tendu depuis deux ans au Niger où les opposants accusent le président Issoufou, au pouvoir depuis 2011, de

provoquer des scissions au sein de leurs formations pour assurer sa réélection.

Pour les partisans du président, ces crises sont dues à des «problèmes internes» à ces partis.

En août, l'opposition a rejeté le calendrier des élections fixé par la Céni, dénonçant une absence de «consensus».

Elle avait auparavant critiqué la Cour constitutionnelle, qui valide les candidatures et les résultats des élections, pour son «allégeance» au président.

Depuis février, Boko Haram et ses éléments locaux ont perpétré des attaques meurtrières dans la zone de Diffa (sud), frontalière du nord-est du Nigeria, fief des insurgés.

Le pays fait également face à la menace des groupes armés à ses frontières malienne et libyenne.

BURKINA: 14 candidats à la présidentielle, deux pro-Compaoré écartés

Quatorze des 16 candidats qui avaient été présélectionnés ont été retenus pour l'élection présidentielle du 11 octobre au Burkina Faso par le Conseil constitutionnel qui a écarté deux pro-Compaoré dont Djibrill Bassolé, ancien ministre des Affaires étrangères, de la liste définitive publiée jeudi à Ouagadougou.

L'ancien Premier ministre Roch Marc Christian Kaboré et Zéphirin Diabré, chef de file de l'opposition sous Blaise Compaoré, présentés comme les principaux favoris, figurent sur la liste officielle.

Les élections présidentielles et législatives du 11 octobre doivent doter le pays de nouveaux dirigeants après la «transition démocratique» d'un an mise en place après la chute de Blaise Compaoré, chassé par la rue après 27 ans de pouvoir.

Le Conseil constitutionnel a choisi de rejeter les candidatures de M. Bassolé, qui faisait

partie des favoris, ainsi que de l'ancien ministre des Sports et Loisirs Yacouba Ouédraogo (Sports et Loisirs) en application d'une loi électorale très controversée votée en avril rendant «inéligibles» tous ceux qui soutiennent un «changement constitutionnel».

Le Conseil constitutionnel les a reconnus coupables d'avoir participé au Conseil de ministres ayant adopté le projet de loi de révision de la Constitution qui devait permettre à Compaoré de se maintenir au pouvoir, projet qui avait finalement été fatal au régime.

Les décisions du Conseil constitutionnel ne sont pas susceptibles de recours.

Le Conseil a donc validé la candidature de M. Kaboré, qui faisait partie des appartenants du régime déchu de Compaoré.

Plusieurs fois ministre, cet ex-Premier ministre (1994-

1996) et ancien président de l'Assemblée nationale (2002-2012) a dirigé pendant plus de 10 ans le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP, le parti de Compaoré) devenant même l'instigateur et le défenseur du projet de révision constitutionnelle.

Tombé en disgrâce en 2012, M. Kaboré s'était retourné contre «son» projet de modification et avait créé son propre parti en quittant le régime Compaoré en janvier 2014.

Il a participé activement aux manifestations qui ont abouti à la chute du régime.

Quant à Zéphirin Diabré, cet ancien ministre de l'Economie et des Finances a été conseiller de Compaoré puis président du Conseil économique et social (CES) avant d'embrasser une carrière internationale en devenant le numéro 2 du Programme des Nations Unies (Pnud) puis le patron en Afrique et au Moyen-

Orient de la multinationale française du nucléaire Areva.

Il avait pris la tête de l'opposition en 2012 pour mener la lutte jusqu'à la chute de Compaoré. MM. Kaboré et Diabré participeront pour la première fois à une élection présidentielle. Parmi les autres candidats figure M. Bénéwendé Stanislas Sankara, dont le parti l'Union pour la renaissance sankariste (UNIR/PS) défend les idéaux du père de la révolution burkinabé, le capitaine Thomas Sankara, qui se présente pour la troisième fois.

Deux femmes participeront à ce scrutin.

Mme Saran Séré Séré, une ancienne membre du parti de Compaoré qui avait fait dissidence en 2012 et une experte-comptable, Françoise Toé, qui se présente en indépendante.

Le Conseil constitutionnel avait enregistré une première liste de 22 candidats fin août.

Le chef d'état-major de l'armée burundaise réchappe d'une tentative d'assassinat qui fait 7 morts

Le numéro 1 de l'armée burundaise, le général Prime Niyongabo, a réchappé vendredi d'une embuscade contre son convoi à Bujumbura, au cours de laquelle sept personnes ont été tuées, ont annoncé des sources policières.

«Il y a eu un attentat contre le chef d'état-major de l'armée, le général Prime Niyongabo, heureusement il n'a rien eu, mais deux des assaillants ont été tués et un troisième capturé», a déclaré le directeur-général adjoint de la police burundaise, le général Godfrid Bizimana.

Un haut-gradé de la police a précisé que quatre militaires de son escorte avaient également péri ainsi qu'une policière.

Un autre haut-gradé de la police a précisé que quatre militaires de l'escorte du général Niyongabo avaient également péri ainsi qu'une policière.

Selon ce haut gradé, les assaillants, vêtus de tenues militaires, circulaient dans un véhicule de l'armée, depuis lequel ils ont ouvert le feu sur le véhicule du général Niyongabo et celui de son escorte.

«L'attaque était minutieusement préparée, elle a été soudaine et violente.

Quatre des gardes du corps du chef d'état-major ont été tués sur le champ, et lui-même n'a dû son salut qu'au fait que son chauffeur a dépassé un bus transportant des policiers», empêchant les assaillants de le rattraper, a-t-il expliqué. La policière tuée était une occupante du bus. Les deux assaillants tués et celui arrêté ont été identifiés comme des militaires d'active, selon ce haut gradé, ce qu'a confirmé un haut responsable du Service national des Renseignements (SNR). L'assaillant «arrêté a été identifié, c'est un soldat de l'active (...) de même que les deux assaillants tués qui ont également été identifiés comme des soldats», selon ce haut gradé de la police. «Tous ont été identifiés comme étant des soldats (...) ce qui signifie clairement que nous avons un grave problème de division au sein de notre armée», s'est inquiété le responsable du SNR. Le général Niyongabo est considéré comme un dur du régime burundais et un de ceux ayant permis la mise en échec de la tentative de coup d'Etat militaire des 13 et 14 mai derniers au Burundi. Un autre homme-clé de l'appareil sécuritaire burundais et artisan de l'écrasement du putsch, le général Adolphe Nshimirimana, ancien chef du SNR, considéré comme le bras droit du président Pierre Nkurunziza, a péri début août dans une embuscade similaire, tendue par des hommes en tenue militaire et lourdement armés. Le Burundi a plongé dans une grave crise politique depuis l'annonce fin avril de la candidature de M. Nkurunziza à un 3e mandat, jugé anti-constitutionnel par l'opposition, la société civile et l'influe

nte

église catholique. Cette candidature a provoqué durant six semaines à Bujumbura des manifestations quasi-quotidiennes, finalement éouffées par une brutale répression. Les violences se sont toutefois poursuivies après l'élection - que la quasi-totalité de la communauté internationale juge non crédible - de Pierre Nkurunziza le 21 juillet, avec plusieurs meurtres politiques touchant le camp présidentiel et l'opposition, ainsi que des attaques nocturnes contre la police.

Une partie des anciens putschistes a pris le maquis avec l'intention avouée de renverser M. Nkurunziza et des armes ont été introduites dans les quartiers contestataires.

APS

LA CRISE MIGRATOIRE:

Obama ordonne l'accueil de 10.000 réfugiés syriens aux Etats-Unis

Barack Obama souhaite que les Etats-Unis se préparent à accueillir 10.000 réfugiés syriens sur l'année à venir, a annoncé jeudi la Maison Blanche, critiquée pour son manque de réactivité face à la crise migratoire déclenchée par le conflit en Syrie.

Selon l'exécutif américain, les Etats-Unis auront accueilli environ 1.500 réfugiés syriens à la fin de l'année fiscale en cours, qui s'achève fin septembre.

M. Obama a demandé à son équipe «d'augmenter ce chiffre et d'accepter au moins 10.000 réfugiés lors de la prochaine année fiscale», a déclaré Josh Earnest, son porte-parole.

Le département d'Etat avait jusqu'ici évoqué un chiffre compris entre 5.000 et 8.000 pour l'année fiscale 2016.

Des voix se sont fait entendre ces derniers jours dans les milieux diplomatiques et humanitaires pour critiquer la passivité de la première puissance mondiale, qui a une tradition historique d'accueil des réfugiés.

Toutes nationalités confondues dans le monde, les autorités américaines affirment que 70.000 personnes trouvent refuge, légalement, chaque année sur leur sol.

Plus de quatre millions de Syriens ont fui leur pays depuis le début du conflit, en mars 2011.

La Libye prête, sous condition, à coopérer avec l'UE pour détruire les bateaux de passeurs

La Libye est prête à coopérer avec les Européens pour détruire les bateaux des passeurs de migrants, mais à condition qu'ils ne lui renvoient pas les personnes interceptées en mer, a indiqué jeudi le vice-Premier ministre libyen Abdessalam El-Badri.

«Nous travaillerons ensemble pour répondre à cette crise humanitaire qui est une honte pour tous», a déclaré aux journalistes M. El-Badri après une rencontre avec le chef de la diplomatie belge Didier Reynders à Bruxelles.

Le gouvernement de M. El-Badri, reconnu par la communauté internationale mais qui ne contrôle plus l'ouest de la Libye et sa capitale Tripoli, négocie depuis des mois avec des factions rivales la constitution d'un gouvernement d'unité, sous l'égide de l'ONU et avec le soutien de l'Union européenne.

Bruxelles espère en effet qu'un tel gouvernement d'union permettra de stabiliser la situation en Libye, et d'endiguer le flux de migrants qui traversent la Méditerranée depuis ses côtes au péril de leur vie.

«Faire couler les bateaux... sans les gens à bord, c'est l'une des solutions», a estimé M. El-Badri, alors que l'UE a lancé une opération navale contre les trafiquants au large de la Libye, EU Navfor Med.

Mais cette dernière ne peut détruire les embarcations des passeurs au plus près des côtes libyennes faute de vert de l'ONU et d'accord des autorités.

Mais le ministre libyen a également émis une réserve de taille à l'adresse des Européens. «Ils ont dit qu'ils déposeraient les migrants illégaux (interceptés par EU Navfor Med) en Libye», a expliqué M. El-Badri.

«Ce n'est pas la solution» car s'ils reviennent en Libye, ceux-ci «retourneront en Europe», a-t-il souligné.

Le ministre belge des Affaires étrangères a d'ailleurs reconnu que «c'est un débat que l'on aura avec les autorités libyennes qui souhaitent évidemment le plus possible qu'on règle les problèmes dans les pays d'origine et que l'Europe fasse aussi son travail d'accueil» des migrants interceptés sur les embarcations.

Par ailleurs, M. El-Badri a appelé l'UE à «injecter du cash» dans les pays d'origine des migrants économiques, notamment en Afrique subsaharienne.

Enfin, il a affirmé que la lutte contre le trafic de migrants au départ des côtes libyennes serait une priorité du futur gouvernement. «Le problème que nous avons au sein des forces de sécurité libyennes, c'est l'argent qui corrompt.

Il y a beaucoup d'argent et donc les forces de sécurité coopèrent» avec les trafiquants, a-t-il expliqué.

Le trafic de migrants est «presque mieux organisé que la compagnie aérienne libyenne», a-t-il observé.

«Il y a même des horaires» pour les départs des bateaux des passeurs du port de Zouara (ouest), selon lui.

Steinmeier : «Peut-être le plus grand défi de l'histoire de l'UE»

Le chef de la diplomatie allemande Frank-Walter Steinmeier a estimé vendredi que la crise migratoire actuelle est «peut-être le plus grand défi de l'histoire de l'Union européenne (UE)».

«Si nous sommes unis dans notre description de la situation (...), nous devrions être unis sur le fait qu'un tel défi n'est pas gérable par un seul pays. Nous avons besoin de solidarité européenne», a déclaré M. Steinmeier après une rencontre avec ses homologues hongrois, polonais, slovaque et tchèque.

Ces derniers ont refusé d'accepter les quotas obligatoires de migrants proposés par l'UE et soutenus par Berlin. Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a exhorté mercredi les Etats de l'UE à se répartir d'urgence l'accueil de 160.000 réfugiés, alors que la vague de migrants qui marchent sur les routes d'Europe continue de grossir.

Le chef de la diplomatie allemande, Frank-Walter Steinmeier, a proposé mercredi la tenue d'une réunion des pays du G7 et

de plusieurs pays arabes pour débloquer des fonds en faveur des réfugiés originaires de Syrie installés dans des camps dans des pays voisins.



Le Danemark refusera de prendre un quota de réfugiés de l'UE

Le Danemark a indiqué vendredi qu'il refuserait de rejoindre un système de répartition centralisée de réfugiés entre les pays de l'Union européenne, tel que l'envisage Bruxelles.

«Nous ne ferons pas partie de la répartition des 160.000 réfugiés», a déclaré à l'agence de presse danoise Ritzau la ministre de l'intégration, Inger Støjberg, interrogée sur cette proposition de l'Allemagne que la Commission européenne souhaite mettre en œuvre très rapidement.

Comme le Royaume-Uni et l'Irlande, le Danemark dispose d'une option de retrait de la politique d'asile de l'Union européenne. «Je pense qu'il



faut voir qu'il y a déjà une répartition informelle des demandeurs d'asile en Europe» et «nous sommes déjà situés très haut» dans le classement des pays d'accueil, a fait valoir la ministre. Le Danemark avait reçu près de 15.000 de

mandes d'asile en 2014. Rapporté à sa population, il était cette année-là le cinquième pays de l'UE à en avoir reçu le plus, devant l'Allemagne, selon Eurostat. Le pays est gouverné depuis juin par un gouvernement libéral qui s'est engagé dans un durcissement de la législation sur l'immigration afin d'obtenir le soutien du Parti populaire danois, formation anti-immigration arrivée deuxième aux législatives. Copenhague avait par exemple acheté des espaces publicitaires lundi dans quatre journaux libanais afin de prévenir les réfugiés qu'il avait «décidé de durcir les règles», en abaissant notamment les allocations.

La Hongrie enregistre un nombre record d'entrées illégales dans le pays

La Hongrie a annoncé vendredi porter à 3.800 le nombre de soldats mobilisés pour renforcer sa clôture antimigrants à la frontière serbe, alors qu'un nouveau record d'entrées illégales dans le pays a été enregistré jeudi.

«Trois mille huit cents soldats sont dans le secteur de la frontière sud, avec pour tâche prioritaire de construire la clôture», a annoncé tôt dans la matinée le nouveau ministre de la Défense, Istvan Simicsko.

Budapest veut accélérer les travaux de renforcement de sa clôture destinée

à rendre étanches les 175 km de sa clôture avec la Serbie.

En dépit des premières installations barbelées, 3.601 migrants sont parvenus à pénétrer dans le pays, un nouveau record, selon un décompte publié par la police vendredi.

Le précédent record, mercredi, était de 3.321 personnes.

Le flux se répercute à la frontière autrichienne, par où transitent la quasi-totalité de ces migrants, en route pour l'Allemagne : 8.000 migrants ont franchi jeudi le poste-frontière de Nickelsdorf, à la frontière

hongroise, et plus de 3.600 arrivées y ont été enregistrées entre minuit et 06h00 vendredi, a annoncé la police autrichienne. L'autoroute passant par Nickelsdorf à destination de la Hongrie a été une nouvelle fois fermée à la circulation vendredi matin, en raison du nombre important de personnes l'empruntant à pied pour passer la frontière.

La compagnie ferroviaire autrichienne a suspendu jeudi ses dessertes de la Hongrie, se disant débordée par l'afflux de migrants désirant rejoindre l'Allemagne.

La Serbie sera confrontée à «de nombreux problèmes» à partir du 15 septembre

Le Premier ministre serbe Aleksandar Vucic a affirmé jeudi que la Serbie allait être confrontée à «de nombreux problèmes» à partir du 15 septembre, date de l'entrée en vigueur en Hongrie d'une nouvelle législation anti-migrants.

«De nombreux problèmes seront devant nous à partir du 15 septembre», a déclaré M. Vucic lors d'une interview à la télévision d'Etat serbe (RTS) sans les détailler.

M. Vucic, rappelant que l'hiver approche, a invité ses concitoyens à faire preuve de «solidarité et de tolérance» envers les réfugiés.

«Nous devons nous préparer pour cet hiver. Après le 15 septembre, les réfugiés qui séjournent en Serbie entre deux et trois jours y resteront plus longtemps, entre cinq et dix jours et nous devons être prêts pour cette nouvelle réalité», a-t-il dit.

«Je demande à mes concitoyens de bien comprendre cela et de comprendre que notre pays ne perdra absolument rien» s'il aide les réfugiés, a insisté le Premier ministre.

Adoptée par Budapest, plusieurs mesures qui doivent prendre effet le 15 septembre ont pour objectif de rendre la frontière hongroise aussi étanche que possible à l'immigration clandestine.

Budapest prévoit notamment la possibilité de déployer l'armée à sa frontière, et de rendre possible de jusqu'à trois ans de prison ferme le franchissement de la clôture barbelée qu'elle a fait ériger cet été sur les 175 km de sa frontière avec la Serbie.

Plus de 175.000 migrants en provenance majoritairement du Moyen-Orient et à destination de l'ouest de l'Europe sont entrés en Hongrie cette année, en très grande majorité

depuis la Serbie. Évoquant les déclarations du ministre macédonien des Affaires étrangères Nikola Poposki à la presse hongroise sur l'intention de la Macédoine d'enviser la construction d'une clôture à sa frontière, à l'instar de la Hongrie, pour tenter d'endiguer le flux de migrants en transit, M. Vucic a déclaré que la Serbie n'avait aucune intention «d'ériger des murs».

«Je vois que la Macédoine veut ériger un mur vers la Grèce pour que toute l'Europe soit entourée de barbelés.

Nous n'allons pas ériger de murs. La Serbie ne participera pas à cette besogne, nous trouverons une solution» au problème des réfugiés, a-t-il déclaré.

L'ONU autorise les Palestiniens à hisser leur drapeau à son siège à New York

L'Assemblée générale des Nations unies a autorisé jeudi les Palestiniens à hisser leur drapeau au siège de l'ONU à New York, une victoire diplomatique dans la campagne pour faire reconnaître l'Etat palestinien.

Une résolution en ce sens a été adoptée par 119 voix pour, huit contre et 45 abstentions sur les 193 pays membres de l'ONU. Les Etats-Unis et Israël ont voté contre.

Les Européens sont finalement allés au vote en ordre dispersé après des efforts pour trouver une position commune.

La France a voté pour, de même que la Suède, mais l'Allemagne s'est abstenu tout comme l'Autriche, la Finlande, les Pays-Bas ou Chypre.

L'ambassadeur français François Delattre a fait valoir que «ce dra-



peau est un symbole fort, une lueur d'espérance pour les Palestiniens au moment où le processus de paix est en panne et où Israël «poursuit une colonisation illégale» en Cis-

tions unies après ceux des pays membres». Seuls les Palestiniens et le Vatican ont ce statut. L'ONU a désormais 20 jours pour se préparer à déployer le drapeau palestinien à son fronton. Les Palestiniens espèrent qu'il sera hissé à l'occasion de la venue à New York fin septembre de leur président, Mahmoud Abbas. Celui-ci doit participer à la session annuelle de l'Assemblée générale et à un sommet sur le développement durable. Il prononcera un discours devant l'Assemblée le 30 septembre.

jordanie. La résolution demande que les drapeaux des Etats non membres de l'ONU ayant statut d'observateur soient «hissés au siège et dans les bureaux des Na-

YÉMEN:

Le gouvernement en exil confirme sa participation à des négociations de paix

Le gouvernement du président yéménite en exil Abd Rabbo Mansour Hadi a confirmé sa participation à des «négociations de paix», annoncées par le médiateur de l'ONU pour le Yémen Ismail Ahmed Ould Cheikh, «pour la semaine prochaine dans la région», dans un communiqué jeudi soir.

Dans le communiqué publié au terme d'une réunion à Ryad de sa commission politique, le gouvernement de Khaled Bahah a souligné s'en tenir à une application de la résolution 2216 du Conseil de sécurité de l'ONU prévoyant le retrait des rebelles chiites et de leurs alliés, les militaires restés fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, des villes et territoires qu'ils ont conquis depuis l'an dernier.

Les participants à la réunion, dont les conseillers politiques du président Hadi, «ont approuvé la participation aux consultations destinées à appliquer la résolution

2216», précise le communiqué. Ils demandent ainsi au médiateur onusien d'«oeuvrer pour obtenir un engagement public et clair des Houthis et de Saleh à mettre en oeuvre, sans conditions, la résolution 2216», ajoute le texte.

Ismail Ould Cheikh Ahmed a annoncé jeudi que le gouvernement en exil et les rebelles avaient accepté de participer à de nouvelles «négociations de paix», en vue d'un cessez-le-feu et la reprise d'une transition politique pacifique.

Les discussions viseront aussi à «créer un cadre pour un accord sur un mécanisme permettant d'appliquer la résolution de l'ONU 2216», a-t-il ajouté dans un communiqué publié à New York après s'être adressé par vidéoconférence depuis Ryad à une réunion à huis clos du Conseil de sécurité.

Elles se tiendront «la semaine prochaine dans la région», à une

date et un lieu «qui seront annoncés dans les prochains jours», selon lui.

La capitale omanaise avait accueilli ces derniers mois des discussions entre le médiateur de l'ONU et des représentants de la rébellion. Les derniers pourparlers de paix en juin à Genève s'étaient soldés par un échec.

Depuis lors, la coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite, qui soutient le président Hadi, a intensifié sa campagne militaire contre les Houthis, aggravant une situation humanitaire catastrophique.

Vendredi matin, de fortes explosions ont secoué le quartier Al-Hasaba, dans le nord de la capitale Sanaa, où un dépôt d'armes a été visé par deux raids aériens menés par la coalition, ont rapporté des témoins. Le conflit au Yémen a fait près de 4 500 morts depuis mars, selon l'ONU.

LÉGISLATIVES ANTICIPÉES:

Ouverture des bureaux de vote à Singapour

Les bureaux de vote ont ouvert vendredi matin à Singapour pour des élections législatives anticipées à l'initiative du Premier ministre Lee Hsien Loong.

Les candidats d'opposition, présents pour la première fois dans toutes les circonscriptions, espèrent rassembler suffisamment de voix au parlement pour établir un système bipartite, après plus d'un demi-siècle de régime sans partage du parti au pouvoir, le PAP (People's Action Party).

Le PAP, étroitement associé au développement économique, politique et social de la cité-Etat, devrait néanmoins conserver sans difficulté une large majorité dans l'assemblée monocamérale de 89 sièges.

Des dizaines de milliers de Singapouriens ont participé aux meetings de l'opposition durant l'intense campagne électorale de neuf jours aux débats dominés par l'immigration, la cherté de la vie, et la détresse des pauvres et des personnes âgées, laissés-pour-compte de l'industrialisation galopante de



l'île. Quelque 2,46 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour désigner les 89 députés de Singapour.

Ce sera la première élection après l'ère de Lee Kuan Yew, père de l'actuel Premier ministre et considéré comme le fondateur du Singapour moderne, devenu l'un des «figures asiatiques» pendant ses trois décennies de chef du gouvernement (1959-1990).

Il est décédé en mars à l'âge de 91 ans.

Pendant la campagne, l'opposition a utilisé les médias sociaux de façon agressive, pour contrer la

mainmise du gouvernement sur la presse écrite et l'audiovisuel.

Le PAP avait été sidéré en 2011 en constatant que son pourcentage de voix avait chuté à un plus bas historique de 60%, mais il avait néanmoins décroché 80 sièges au parlement.

Le principal rival du PAP, le Parti des travailleurs, avait obtenu sept sièges - le meilleur résultat jamais engrangé par l'opposition depuis que Singapour est devenue une république en 1965.

Huit partis plus petits concourent également aux législatives de vendredi.

Le Premier ministre d'Irlande du Nord, Peter Robinson, démissionne

Le Premier ministre d'Irlande du Nord, l'unioniste Peter Robinson, a démissionné jeudi après le non ajournement de l'Assemblée régionale. «À la lumière de la décision des républicains, des nationalistes et de l'UUP de continuer comme si de rien n'était au sein de l'Assemblée, je me retire de mes fonctions de Premier ministre et les autres ministres DUP (Parti unioniste démocrate) vont démissionner avec effet immédiat à l'exception d'Arlene Foster qui restera en poste» pour le remplacer, a annoncé le démissionnaire lors d'une conférence de presse. Mme Arlene Foster le remplacera en tant que «Premier ministre temporaire» à la tête du gouvernement de coalition «pour s'assurer que les nationalistes et les républicains ne sont pas en mesure de prendre des décisions financières ou autres qui pourraient nuire à l'Irlande du Nord», a-t-il ajouté. L'annonce du départ de M. Robinson et de trois ministres DUP intervient quelques heures après le rejet par la commission parlementaire chargée de l'ordre du jour de l'Assemblée de la région semi-autonome du Royaume-Uni de sa demande d'ajournement. M. Robinson avait demandé cet ajournement sur fond de tensions grandissantes avec son partenaire au sein du gouvernement de coalition, le Sinn Fein. Il accusait l'ancienne branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) d'être malhonnête en prétendant que le groupe paramilitaire n'existe plus. Ces tensions ont été exacerbées par le meurtre à la mi-août d'un ancien militant de l'IRA, Kevin McGuigan, dont le mode opératoire rappelle les assassinats puinis commis par l'IRA. Une partie de l'organisation, qui avait annoncé en 2005 avoir définitivement déposé les armes, est «toujours largement en place», bien que ses activités soient liées au crime organisé et non au terrorisme, selon la police. Peter Robinson pouvait demander à Londres de décider la suspension de l'Assemblée, mais, il a préféré démissionner après que David Cameron s'est déclaré «sérieusement préoccupé par la situation» et a appelé l'ensemble des hommes politiques d'Irlande du Nord à travailler ensemble pour construire un meilleur avenir pour le pays». La tension est montée d'un cran mercredi avec l'arrestation de trois hommes, dont le président du Sinn Fein en Irlande du Nord Bobby Storey, dans le cadre de l'enquête sur ce meurtre.

IRAK:

Baghdad condamne l'entrée de troupes turques sur son sol

L'Irak a condamné jeudi l'entrée mardi de troupes turques sur son territoire pour y poursuivre des rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), la qualifiant de «violation flagrante» de la souveraineté irakienne.

«Le ministère des Affaires étrangères exprime sa condamnation de l'incursion d'un certain nombre d'unités militaires turques sur le territoire irakien», a déclaré son porte-parole Ahmed Jamal dans un communiqué. «Cela représente une violation flagrante de la souveraineté irakienne et un affront aux relations entre les deux pays», a-t-il ajouté.

La Turquie a confirmé mardi une opération au sol de «courte durée» de ses troupes dans le nord de l'Irak pour pourchasser des rebelles kurdes à l'origine d'une attaque dimanche ayant coûté la vie à 16 soldats. Des membres des forces spéciales turques avaient pénétré mardi en territoire irakien, après une série d'attaques des rebelles du PKK qui ont tué plus de 30 soldats et policiers.

TURQUIE:

1 mort et 3 blessés à Diyarbakir dans une attaque attribuée au PKK

Un civil a été tué et trois policiers blessés vendredi en plein centre de Diyarbakir, la grande ville à majorité kurde du sud-est de la Turquie, lors d'une attaque attribuée aux rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), ont indiqué des sources officielles. En début de matinée, un groupe d'hommes armés a ouvert le feu sur la terrasse d'un restaurant où des policiers en uniforme prenaient leur petit-déjeuner. Quatre personnes sont été atteintes par les coups de feu, trois policiers et un serveur de l'établissement qui est mort de ses blessures, ont précisé des sources des services de sécurité. La victime est un jeune Kurde âgé de 22 ans, ont-elles ajouté. Depuis la fin juillet, les affrontements meurtriers ont repris entre l'armée et le PKK. Ils ont mis un terme aux discussions engagées en 2012 par le gouvernement d'Ankara avec les rebelles pour mettre fin à un conflit qui fait 40 000 morts depuis 1984. Les attaques conduites par le PKK se succèdent à un rythme quotidien dans le sud-est du pays. L'armée y répond systématiquement en bombardant les bases arrière du mouvement rebelle dans les montagnes du nord de l'Irak. Selon un bilan établi par la presse favorable au gouvernement, ces violences ont causé la mort de plus d'une centaine de soldats ou policiers et d'un millier de combattants du PKK. Cette escalade a provoqué de vives tensions dans de nombreuses villes du pays. Les locaux du principal parti kurde du pays, le Parti démocratique des peuples (HDP) ont été la cible de manifestants favorables au président Recep Tayyip Erdogan, qui accuse le mouvement de soutenir les «terroristes» du PKK.

Des élections législatives anticipées sont programmées en Turquie le 1er novembre.

BRITISH COUNCIL

Remise des diplômes aux lauréats du concours «Learn English Competition»



Le British Council, agence britannique internationale de promotion de l'enseignement de l'anglais, a organisé mercredi soir à Alger une cérémonie en l'honneur des cinq lauréats du concours «Learn English Competition». En présence de l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Andrew Noble, et de l'ambassadeur des Etats-Unis, Joan Polaschik, les gagnants de ce concours se sont vu attribuer des attestations honorifiques. Le lauréat du Grand prix, Zakaria Zemmouche, a bénéficié d'un séjour linguistique au Royaume-Uni, alors que les quatre autres gagnants ont reçu des cadeaux (téléviseurs et tablettes). Organisé en juillet dernier par le British Council en partenariat avec le quotidien national arabophone «Echourouk» et la compagnie pétrolière américaine Anadarko, le concours a vu la participation de 9000 candidats algériens. «Le concours dont l'objectif est d'inciter les jeunes Algériens à apprendre l'anglais, a porté sur des questions de culture générale, publiées sur le site d'Echourouk. Les participants ont répondu à l'examen via internet sur le site du British Council», a expliqué le directeur du centre, Martin Daltry. S'exprimant à cette occasion, l'ambassadeur du Royaume-Uni s'est félicité de l'«enthousiasme» et de l'«intérêt» qu'ont témoignés les participants à ce concours, soulignant l'importance de promouvoir la langue anglaise en Algérie. A ce propos, il a insisté que «la priorité absolue de British Council Algérie était de promouvoir l'enseignement de la langue anglaise», tel que convenu entre les gouvernements algérien et britannique. De son côté, le représentant du journal Echourouk, Larbi Zouak, a souligné la nécessité de promouvoir l'enseignement de l'anglais qui, a-t-il dit, représente un «vecteur d'échange culturel et de savoir entre les deux pays». British Council a ouvert en mars dernier un centre d'enseignement à Hydra (Alger) pour l'apprentissage de la langue anglaise.

LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZZEDINE MIHOUBI :

DISTINCTION DE 2 RÉALISATEURS ALGÉRIENS AU FESTIVAL D'ALEXANDRIE :

«Un succès pour le cinéma algérien»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a indiqué que la distinction des deux jeunes réalisateurs algériens Lotfi Bouchouchi et Mohamed Zaoui lors du 31e Festival du film méditerranéen d'Alexandrie, était un succès pour le cinéma algérien lui permettant de reconquérir sa place.

Dans un communiqué publié jeudi par le ministère, M. Mihoubi a estimé que la distinction de la fiction «Le puits» et du documentaire «Akher Kalam» (Les dernières paroles) des réalisateurs algériens Lotfi Bouchouchi et Mohamed Zaoui, constituaient «un succès pour le cinéma algérien», rappelant que l'Etat oeuvrait «à relancer et à développer le 7ème art à travers la prise en charge des différents chaînons de la production cinématographique». Pour le ministre, «la distinction de deux jeunes réalisateurs de la nouvelle génération avec deux œuvres engagées, dans un festival aussi

prestigieux, reflète le talent que recèle la scène artistique nationale et devant permettre au 7ème art algérien de reconquérir sa place».

M. Mihoubi s'est dit «fier» de cette distinction «méritée». La fiction «Le puits» et le documentaire «Akher Kalam», des réalisateurs algériens Lotfi Bouchouchi et Mohamed Zaoui ont remporté mardi soir les prix du meilleur film et du meilleur documentaire arabes au 31e Festival du film méditerranéen d'Alexandrie (Egypte, 2-8 septembre), l'un des plus prestigieux festivals du cinéma dans le monde arabe.



La 2^e édition du Festival d'Oran du film court reportée au 23 octobre

La 2^e édition du Festival d'Oran du film court incitant au bénévolat (FOFIB 2015), initialement prévue pour septembre courant, a été différée pour des raisons organisationnelles au 23 octobre prochain, a-t-on appris jeudi du groupe initiateur «Algériens Optimistes».

«La 2^e édition de cet événement culturel a été reportée à la date indiquée à la demande de nombreux jeunes candidats sollicitant un délai supplémentaire pour l'achèvement de leurs œuvres», a précisé à l'APS Réda Hadj-Sahraoui, membre du groupe initiateur. «L'ajournement est dû principale-



ment à la coïncidence de la première échéance avec la rentrée scolaire et universitaire et d'autres activités majeures comme la mobilisation citoyenne en faveur de la candidature de la ville d'Oran pour l'accueil des

Jeux Méditerranéens 2021», a-t-il expliqué.

Le report permettra également d'élargir la participation à un maximum de cinéphiles, a indiqué le jeune Réda, faisant savoir à ce titre que plus de vingt œuvres

ont été déjà réceptionnées de différentes wilayas du pays. La nouvelle date limite pour la réception des films a été arrêtée au 2 octobre prochain, a-t-il signalé, ajoutant que les détails sur les modalités de participation sont fournis sur la page Facebook du groupe «Algériens Optimistes» (facebook.com/algériensoptimistes). La 2^e édition du Fofib, qui a pour slogan «Libérez votre créativité», invite les amoureux du 7^e art, amateurs ou professionnels, à réaliser des courts-métrages encourageant les comportements exemplaires et le civisme

AÏCHA TAGABOU : LA MINISTRE DÉLÉGUÉE AUPRÈS DU MINISTRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, CHARGÉE DE L'ARTISANAT

«Un village de l'artisanat pour régler le problème de l'indisponibilité de locaux à Constantine»

La réalisation à Constantinedu Village des arts et de l'artisanat «résoudra le problème d'indisponibilité de locaux pour les artisans», a indiqué jeudi la ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'artisanat, Aïcha Tagabou.

La ministre déléguée qui visitait le site devant abriter ce projet a précisé que ce village, prévu sur une superficie de plus de deux (2) hectares, assurera aux artisans constantinois un espace de travail à même de «favoriser la créativité et le savoir-faire». Elle a ajouté, dans le même ordre d'idées, que d'autres locaux réalisés dans la ville nouvelle Ali-Mendjeli seront attribués aux artisans et répondront à une grande

partie de la demande exprimée. Mme Tagabou, évoquant par ailleurs la question de la labellisation du produit de l'artisanat, a affirmé que cela vise «à rendre concurrentiel l'artisanat algérien sur le marché international».

S'agissant des grands chantiers de son département, la ministre déléguée a indiqué que l'actualisation des données sur le secteur de l'artisanat et la délivrance de la carte d'artisan constituaient «l'une des missions principales» du secteur, avant de mettre en exergue «l'apport de l'allégement des procédures d'inscription au registre de l'artisanat dans l'assainissement du secteur». La ministre déléguée a également évoqué le plan de sauvegarde des métiers d'artisanat pour préciser que la formation

permet de «protéger les métiers traditionnels authentiques faisant la richesse de notre histoire et de notre culture». Mme Aïcha Tagabou avait entamé sa visite à Aïn El Bey, sur les hauteurs de la ville, où doit être réalisé le village des arts et de l'artisanat. Elle a insisté, in situ, sur l'importance de «soigner l'aspect esthétique» de ce projet qui doit, a-t-elle souligné «réfléchir la créativité et le savoir-faire artisanal».

Le siège de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), situé au quartier de la Casbah a également constitué une des étapes de la tournée de la ministre déléguée qui y a visité l'atelier de design dédié aux dinandiers, organisé dans le cadre d'un projet de collaboration avec l'ONUDI (Organisation des Nations-Unies pour le Dé-



veloppement Industriel). Au palais de la Culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa, Mme Tagabou a inauguré les semaines de l'artisanat, inscrites dans la cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».



Une manifestation à laquelle prennent part 60 exposants des wilayas d'Illizi, de Ghardaïa, de Djelfa, de Tizi Ouzou, de Tlemcen et de Constantine.

LIGUE 1 MOBILIS

INFRASTRUCTURES

Le stade 5-Juillet de nouveau opérationnel

Le stade 5-Juillet du complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger), fermé depuis deux ans pour travaux, a rouvert ses portes ce jeudi, à l'occasion du match avancé USM El Harrach-NA Hussein Dey de la 4e journée du championnat de ligue 1 de football «Mobilis». A cette occasion, un spectacle a été présenté au public par les éléments de la Protection civile, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali et du wali d'Alger Abdelkader Zoukhi. Ce match inaugural qui a débuté à 18h00, n'a pas drainé un public nombreux. A peine quelques milliers de supporters sont venus redécouvrir «le temple» du football algérien après les travaux de rénovation.

Le wali d'Alger avait pourtant décidé la veille, l'entrée gratuite au profit des fans de la balle ronde et des supporteurs des deux clubs algériens, en les invitant à participer nombreux à cette fête footballistique. Avant le coup d'envoie de la rencontre, une minute de silence a été observée en hommage aux deux jeunes supporters décédés lors du match, USM Alger-MC Alger, le 21 septembre 2013. Les travaux de modernisation du stade ont consisté notamment en l'étalementation locale des gradins, la pose de la siège, l'installation de nouveaux écrans géants, d'une nouvelle solution de vidéosurveillance, d'un nouveau système de sonorisation et d'un nouveau système d'éclairage, ainsi que la pose d'une nouvelle pelouse.

NA HUSSEIN DEY

Le président du club évoque une possible séparation d'avec l'entraîneur Iaïche

Le président du NA Hussein Dey, Mahfoud Ould Zmirli, n'a pas écarté l'éventualité de se séparer des services de l'entraîneur Abdelkader Iaïche après la troisième défaite de rang de son équipe, cette fois face à l'USM El Harrach (2-0), jeudi au stade du 5-juillet dans le cadre de la 4e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football. «Nous allons nous réunir pour débattre de la situation difficile que traversa notre équipe. La résiliation du contrat de l'entraîneur Iaïche n'est pas à écartier», a déclaré le premier responsable du «Nasria» aux journalistes à l'issue du match.

Après un bon début des Sang et Or en l'emportant face à l'USM Alger, les protégés d'Iaïche ont chuté respectivement contre l'AS Oran, le CR Belouizdad et l'USM El Harrach. «Il est clair qu'il y a beaucoup d'insuffisances dans l'équipe qui commet des erreurs fatales, notamment en défense, ce qui nous coûte à chaque fois de concéder des buts bêtement», a reconnu le boss hussindien. Ould Zmirli a reproché notamment à son entraîneur de «n'apporter pas sa touche en deuxième mi-temps», étaignant ses dires par la tournée du derby face à l'USM. Si Iaïche venait d'être limogé, il sera le quatrième coach à quitter son poste en Ligue 1 après quatre journées seulement de compétition. Moudad Karouf (JS Kabylie), Bilel Dziri (RC Arbaâ) et Omar Belatoui (RC Relizane), ont fait déjà les frais des mauvais résultats de leurs équipes respectives en ce début de saison.

LIGUE 1 MOBILIS (4^e JOURNÉE)

CRB-JSK : le Chabab sur sa lancée ?

Le Championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football reprend ses droits ce week-end après la trêve internationale, avec au programme plusieurs rencontres alléchantes dont l'affiche de la capitale : CR Belouizdad-JS Kabylie.

L'affiche phare de cette journée opposera le CR Belouizdad, auteur d'une belle entame de saison à la JS Kabylie, en pleine crise de confiance. Auteurs d'une retentissante victoire contre le NAHD, les Belouizdadien sont décidés à enchaîner un nouveau succès à l'occasion de la venue de la

JS Kabylie. Le coach Alain Michel misera une nouvelle fois sur la belle forme affichée en ce début de saison par son duo Derrag-Fahem Bouazza pour siéger une troisième victoire.

Quant à la JSK qui reste sur une défaite à domicile face à l'USM Alger, le déplacement à Alger s'annonce ardu pour les protégés de Bijotat qui n'ont toujours pas remporté la moindre victoire. Une réaction des Canaris est plus qu'indispensable pour éviter le scénario de l'an dernier où l'équipe a sauvé sa place en extrême. De son côté, le MO Béjaïa (5e) accueillera le CS Constantine (2e) avec l'objectif de renouer avec la victoire après deux nuls de rang dont un à domicile contre la JSK (0-0) dans le derby de la Kabylie. Mais le CS Constantine qui a essayé face à l'ES Sétif sa première défaite de la saison (2-1), ne compte pas se laisser faire.

Le promu, le DRB Tadjenat, la bonne surprise de ce début de saison, effectuera un périlleux déplacement à Oran pour croiser le fer avec l'ASMO



qui demeure sur une amère défaite face à l'USM. Les hommes de Lamine Boughrara n'auront pas la partie facile contre une équipe oranaise qui n'a pas encore retrouvé son jeu et son efficacité de la saison dernière.

L'USM Blida, l'autre promu, accueillera le MC Alger dans un match qui promet d'être chaud. Les Blidéens espèrent bien remporter leur premier succès à l'occasion de la réception des «Vert et Rouge». Mais les partenaires de l'international Gourmi voyagent bien et comptent bien rééditer la victoire remportée à Relizane.

La dernière rencontre au programme mettra aux prises la JS Saoura à la lanterne rouge le RC Arbaâ qui vient de se séparer de son entraîneur Bilel Dziri après trois défaites consécutives.

Les «Sudistes» sont favoris pour s'imposer et confirmer le nul ra-

mené d'Alger devant le MCA (0-0). Les rencontres RC Relizane-ES Sétif et USM Alger-MC Oran ont été reportées au 15 septembre en raison de la participation des Usmistes et des Sétifiens à la sixième et dernière journée de la Ligue des champions d'Afrique. L'USM Alger est qualifiée pour les demi-finales, tandis que l'ES Sétif (tenant du titre) est éliminée.

Programme des matches
Demain 12 septembre

MOB-CSC	17h00
CRB-JSK	18h00
JSS-RCA	17h00
USMB-MCA	18h00 huis clos
ASMO-DRBT	16h30
RCR-ESS	16h30 reporté au 15 septembre
USMA-MCO	19h00 reporté au 15 septembre

Classement :

	Pts	J
--USMH	10	4
1-CRB	7	3
3-CSC	6	3
--USMA	6	3
--DRBT	6	3
6-MCA	5	3
--MOB	5	3
--JSS	5	3
9-ESS	4	3
--ASMO	4	3
11-NAHD	3	4
--RCR	3	3
13-MCO	2	3
14-USMB	1	3
--JSK	1	3
16-RCA	0	3

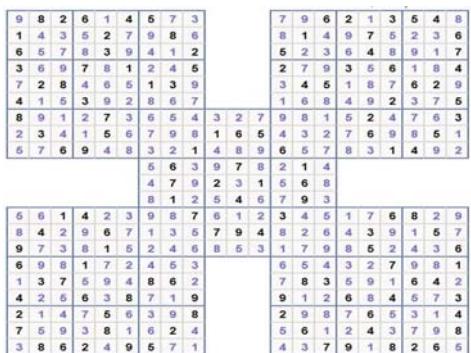
(4^e JOURNÉE-MATCH AVANCÉ)
Victoire de l'USM Harrach devant le NAH Dey

L'USM Harrach s'est imposé devant le NA Hussein-Dey sur le score de (2-0), mi-temps (1-0), en match avancé de la quatrième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football disputé jeudi au stade du 5 juillet (Alger).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Meziani (43) et Harrag (90+3 s.pen) pour l'USM Harrach. Cette victoire permet aux Harrachis de s'inscrire provisoirement seuls en tête du classement avec 10 pts, alors que le NAHD reste 11e avec 3 pts en compagnie du RC Relizane. Les autres rencontres de cette journée se dérouleront samedi.

S o l u t i o n

Sudoku N°1066



Mots Croisés N°1066

SAINTLAURENT
CISEAUX■BRAI
LEONINES■ETE
E■DELERUE■AR
ROY■LEAN■ETC
ERNEE■IN■NOE
NIAT■U■AVRIL
CYMAISE■AIRE
HAI■BANC■CET
Y■QUE■LOCHS■
MOURRAIT■I■A
EZE■ETAYERAS

Solution Mots Fléchés N°1066

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

Jeux Africains-2015 :

La gymnastique masculine algérienne sur le toit de l'Afrique

La gymnastique algérienne a dominé de bout en bout les 11^{es} jeux Africains de Brazzaville, en terminant avec un total de 21 médailles dont huit or et quatre argent, grâce à une jeune équipe, qui a attiré l'admiration des observateurs présents sur place.

En effet, les garçons de la gymnastique artistique ont remporté le tournoi masculin du concours général sur cinq agrès, avec un total de 207.900 points, devant l'Egypte (204.867 points) et le Nigeria (108.333 points). Par contre, la gymnastique artistique féminine a terminé 3^e, avec 102.733 points, loin derrière l'Egypte, deuxième, avec (112.933 pts) et l'Afrique du Sud (championne d'Afrique) avec un total de 119.800 pts.

«En garçons, on a confirmé notre statut de champion d'Afrique en titre.

Ce n'était pas facile, devant les autres nations, et d'ailleurs même l'équipe égyptienne, très bien préparée et habituée au haut niveau, n'était pas sur le podium», a déclaré le directeur des équipes nationales (DEN), Kamel Kouimia. L'équipe masculine algérienne présente à Brazzaville était composée de Hifel Metidji, Mohamed Bourguig, Mohamed Reghib, Mohamed Aouicha et Ahmed Anes Maoudji. Celle de la gymnastique artistique féminine comportée des athlètes, Farah Boufadene, Salem Lahna, Nesrine Megrune, Ahlem Mokhtari et Rania Ben Ali Khoudja.

Pour le président de la fédération algérienne de gymnastique (FAG), M. Saïd Bouchicha, la prestation des athlètes algériens, en



gymnastique et même en aérobic est plus qu'honorables.

«Les athlètes ont fait le maximum, même s'ils étaient quelque peu fâchés par l'arbitrage, ils ont pu laisser une bonne image de notre discipline.

Ils sont tous à féliciter, ainsi que leurs staffs techniques», s'est réjoui le président de la FAG. Les meilleurs athlètes algériens retournent ainsi au pays avec des consécrations, qui les encouragent à persévérer dans le travail, et doubler les efforts afin de progresser davantage.

«Nos athlètes ne doivent rester à ce niveau africain, car j'estime qu'ils ont, au moins pour certains, un niveau mondial et peuvent espérer des prestations à ce niveau», a fait remarquer Bouchicha, qui a été pendant 25 ans directeur technique national (DTN) de la FAG, avant de devenir son premier responsable. Au-delà de la saison algérienne, les jeux Africains de Brazzaville ont permis de découvrir une athlète algérienne qui,

selon les observateurs présents sur place, aura son mot à dire aux prochains championnats du Monde de gymnastique en octobre à Glasgow.

Il s'agit de Farah Boufadene, qui participait à sa première compétition internationale, sous les couleurs nationales. «C'est une athlète de 16 ans, évoluant à Saint-Etienne en France et qu'on a convaincu de rejoindre l'équipe nationale. Elle s'est illustrée aux JA avec deux médailles d'or et trois de bronze, pour un niveau qu'elle a découvert pour la première fois», a expliqué le président de la FAG.

L'instance fédérale algérienne de gymnastique compte faire de Boufadene, la chef de file l'équipe nationale et son leader, de part les qualités qu'elle révèle et l'apport qu'elle peut apporter à la gymnastique artistique féminine en Algérie.

D'ailleurs, elle sera engagée aux prochaines mondiaux (garçons et filles) de Glasgow (octobre), qualificatifs aux jeux Olympiques

de Rio-2016.

«C'est un de nos espoirs de qualification aux JO, aux côtés de Hifel Metidji et Mohamed Aouicha (pour la gymnastique masculine). L'Afrique, à l'instar des autres continents, a droit à deux places à Rio (une par pays seulement), et on espère en avoir une», a souhaité M. Bouchicha.

En plus de la gymnastique artistique, l'aérobic algérienne a aussi brillé à Brazzaville, pour la première apparition de cette discipline aux jeux Africains. L'Algérie a remporté cinq médailles dont deux or et une argent.

La aussi, Sofiane Sahraoui et Sihama Mansour se sont parés, chacun du vermeil, concluant de fort belle manière la participation de la sélection algérienne qui a remporté la 1^{re} place au classement final des médailles, devant l'Afrique du Sud avec 12 médailles dont 4 or et 6 argent, l'Egypte avec 9 (3,5, 2), le Congo (1 or et 1 bronze), la Tunisie (2 bronze) et le Nigeria (1 bronze).

L'entraîneur nationale de l'aérobic, Mme Khadija Zerouf, n'a pas caché sa «satisfaction» pour les performances obtenues par ses athlètes, qualifiant leurs prestations de «formidables et encourageantes» traduisant les progrès qu'ils ne cessent de réaliser, tout en se montrant «soulagée» de voir son travail donner ses fruits.

KARATÉ :

«On a largement dépassé nos prévisions» (Directeur technique national)

Le karaté algérien a réalisé une bonne performance aux 11^{es} jeux Africains de Brazzaville, en emportant une moisson de 13 médailles (6 or et 7 argent), un bilan «plus que satisfaisant», s'est réjoui le directeur technique national (DTN), M. Meziane Rachid.

Lors de derniers jeux Africains de Maputo au Mozambique en 2011, le karaté algérien avait remporté trois médailles d'or.

«On avait pronostiqué un total de 13 médailles dont deux or, et on remporte le même nombre, mais avec plus de vermeil que prévu, soit quatre de plus.

C'est formidable», a déclaré M. Meziane. Dans l'effort, le mérite revient, évidemment, aux athlètes qui se sont donnés à fond sur le tatami et ont été à la hauteur de la confiance placée en eux, mais l'apport des staffs techniques nationaux avait aussi joué un rôle prépondérant dans les performances réalisées.

Pour la direction technique nationale, sa plus grande satisfaction est que l'équipe algérienne, «rajeunie», a montré que le karaté algérien «n'est pas mort» et qu'il «promet d'autres surprises».

«En plus des médailles obtenues en individuel (kata et kumité), auxquelles on s'attendait, les consécrations des équipes de kata et kumité (garçons et filles) sont l'apothéose de la participation algérienne.

Arriver en finales était, à chaque fois, un rêve inachevé pour nos équipes, mais aujourd'hui, on dispute deux finales et on en remporte une, c'est quelques chose de bien qui confirme le bon chemin pris par notre discipline, surtout que nos athlètes sont jeunes», a souligné le président de la fédération algérienne de Karaté (FAK), M. Fatah Benathmane.

Les entraîneurs nationaux, Yacine Gouri (kumité garçons), Fouaz Maïza (kumité filles) et Mme Imène Lahghoul (kata filles et garçons) n'ont pas caché leur «satisfaction et soulagement», pour les performances obtenues.

«Je suis heureuse pour les athlètes surtout (filles et garçons).

Tout le monde a travaillé bien et dur durant toute la saison dans des conditions difficiles.

L'or des filles les réconfortent, elles et moi au point de verser des larmes.

Pour les garçons, ils méritaient plus que l'argent face aux mondiaux égyptiens», a indiqué Mme Lahghoul. Pour l'anecdote, Mme Lahghoul connaissait l'athlète égyptienne de kata Sarah El Sayed, qu'elle

avait, souvent, comme adversaire, lorsqu'elle était athlète.

«Je suis aussi fière parce que j'ai tout le temps battu l'Egyptienne en tant qu'athlète et maintenant en tant qu'entraîneur.

C'est une satisfaction supplémentaire», a-t-elle conclu.

En kumité individuel, si la présentation des anciens à l'image de Misissipha Hamadina (+84kg) et Walid Bouaboud (-75kg) était mitigée, à «cause d'un blocage au mauvais moment de la compétition», les nouveaux par contre «étaient bien là et n'ont pas démenti», selon l'avis des techniciens algériens ici présents, qui ont retenu les noms de Achache (-84kg), Abdelaït Benkhaled (-67kg), Samy Brahim, Lynda Matouf (-68kg), Besbes Lydia (-50kg), Saïda Djedra (-61kg), révélation des JA, pour ne citer que ceux-là.

«Les performances de Brazzaville ne doivent pas nous pousser à nous enflammer, au contraire, on doit continuer le travail et doubler les efforts, en vue des échéances plus importantes.

Si, on veut être aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2020 (le karaté sera intégré à l'occasion), c'est maintenant qu'on doit préparer nos athlètes», a averti M. Rachid Meziane.

TENNIS DE TABLE

La fédération algérienne vise deux bronzes

Le tennis de table algérien, présent aux 11^{es} jeux Africains de Brazzaville, avec neuf pongistes dont cinq filles, vise deux médailles de bronze dans le tournoi par équipes qui a débuté, jeudi à la salle de la 1^{re} Révolution «dans la capitale congolaise».

Les chances de médailles algériennes reposent, en garçons, sur les épaulés de Idrh Khurta, Larbia Bourriah, Sali Khouf, Mohamed Sofiane Boudjedja et Aissa Belkadi (tous habitués des grands événements continentaux), et une équipe formée de pongistes juniors et espoirs : Sannah Lagsir, Islem Laid, Libda Loghraibi et Katia Kessaci.

Néanmoins les pongistes algériens que ça soit en filles ou en garçons n'auront pas la tâche facile, en présence des meilleurs du continent, venus d'Egypte, Nigeria, Cameroun et aussi du Congo, qui pour augmenter ses chances de podium, a naturalisé une équipe composée de joueurs et joueuses de Chine, berceau du tennis de table.

Pour préparer les JA-2015, les pongistes algériens ont bénéficié de dix stages entre 2014-2015, dont le dernier d'une vingtaine de jours en Chine.

«C'est notre repère pour nos athlètes qui avaient profité de leur séjour pour progresser et améliorer leur niveau», a indiqué à l'APS, le Directeur technique national (DTN), Chérif Derkaoui, affichant son optimisme.

Outre l'objectif de médailles à Brazzaville, les pongistes algériens (filles et garçons) joueront à fond les quatre places qualificatives aux jeux Olympiques de Rio-2016.

«En plus de nos pronostics de médailles par équipes, nos athlètes seront engagés dans les épreuves du simple, avec une possibilité de qualification à Rio», a expliqué Derkaoui.

Outre les JA-2015, l'Algérie avait pris part à la dernière édition de coupe d'Afrique-2014.

Les pongistes Khurta Idr et Islem Laid avaient remporté les médailles de bronze du simple.

«Ces performances nous ont permis d'améliorer notre classement au niveau africain et aussi d'être tête de série du groupe D, aux joutes de Brazzaville», a ajouté le DTN.

BEACH-VOLLEY : Bon début des Algériennes

La paire algérienne dames de beach-volley a fait une belle entame de tournoi, en réalisant deux succès d'affilé dans son groupe C, jeudi à Kiné-télé (Brazzaville), pour le compte des 11^{es} jeux Africains (4-19 septembre 2015).

Face à son homologue sénégalaise, la paire, composée de Louiza Bayou et Katia Bounseur, a remporté le match sur le score de deux manches à un (24-22, 16-22 et 15-11).

Lors de leur second match, joué, en soirée, le duo algérien n'a laissé aucune chance à son adversaire ougandais, le battant sur le score de 2-0 (21-10 et 21-9).

Pour le compte du groupe, l'Afrique du Sud a pris le meilleur sur l'Ouganda 2-0 (21-11 et 21-5) et le Sénégal 2-1 (19-21, 21-12 et 15-11).

Après deux matchs, l'Algérie et l'Afrique du Sud occupent la 1^{re} place avec 4 points chacun, en attendant, leur confrontation.

Les deux dernières positions du groupe C sont partagées par le Sénégal et l'Ouganda (2 matchs perdus).

Ces deux paires ne se sont pas encore rencontrées.

Si les paires algériennes (dames) ont réussi leur début du tournoi, les hommes ont perdu leurs deux premiers matchs.

Logés dans le groupe B, aux côtés du Sénégal, l'Afrique du Sud, le Rwanda et le Zimbabwe, les représentants du beach-volley masculin algérien ont été battus, jeudi, jeudi, respectivement, par le Sénégal 2-0 (19-21 et 14-21), et l'Afrique du Sud 2-0 (7-21 et 8-21).

Il leur reste, deux derniers matchs au premier tour pour les verts. Ils seront opposés au Zimbabwe, vaincu déjà trois fois face à l'Afrique du Sud, le Rwanda et le Sénégal (2-0) puis termineront le tour devant le Rwanda.

Les Rwandais ont déjà réussi deux succès face, respectivement, au Sénégal et le Zimbabwe (2-0), contre une défaite face à l'Afrique du Sud (0-2).

Après deux matchs joués, la paire algérienne partage la dernière position (zéro point) avec le Zimbabwe, mais avec un match en moins.

Ce groupe B est dominé par les Sud-africains qui ont remporté leurs trois matchs, totalisant six points, devant le Rwanda et le Sénégal avec 4 points.

CYCLISME (MESSIEURS) : L'Algérie remporte l'argent du contre la montre par équipes

La sélection algérienne masculine de cyclisme a remporté jeudi à Brazzaville la médaille d'argent de l'épreuve contre la montre par équipe pour le compte de 11^{es} jeux Africain 2015 qui se poursuivront au Congo jusqu'au 19 septembre.

L'équipe d'Algérie composée de Abderrahmane Mansouri, Nassim Saidi, Abderrahmane Bechelaghem et Adil Berbari a parcouru la distance de la course en 29:50,54, derrière l'Afrique du sud (29:31,96) et devant le Rwanda qui a fait 30:30,19.

Chez les dames, l'équipe du Nigeria a pris l'or, l'Afrique du Sud l'argent et l'Ethiopie le bronze.

La course masculine sur route est prévue samedi prochain et coup de starter sera donné à 8h30.

APS

LE PRÉSIDENT DE LA FAF MOHAMED RAOURAOUA ANNONCE :

«Les matchs amicaux des Verts contre la Guinée et le Sénégal au stade du 5-Juillet»

Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, a annoncé, hier, que les deux matchs amicaux des Verts qui sont au menu de la sélection algérienne lors de la prochaine date Fifa en octobre contre la Guinée et le Sénégal, auront lieu au stade du 5-Juillet.

Said Ben

Les deux rencontres sont en effet, programmées respectivement pour le 9 et le 13 octobre prochain.

D'ailleurs, lors de sa conférence de presse du 26 août dernier, le sélectionneur de l'équipe algérienne de football Christian Gourcuff a évoqué la possibilité de disputer les deux matchs amicaux, programmés face à la Guinée et au Sénégal respectivement les 9 et 13 octobre, au stade du 5-juillet 1962 d'Alger, qui sera opérationnel après près de deux années de fermeture pour travaux.

«Ce n'est pas de mon ressort d'annoncer que nous allons jouer dans tel ou tel stade, mais il est très possible que l'équipe nationale retourne au stade du 5-juillet à l'occasion de ces deux rencontres, ou du moins disputer un match dans cette enceinte et l'autre à Blida», a affirmé le coach national.

Et ainsi, le stade du 5-juillet a été rouvert jeudi dernier après deux ans de fermeture pour travaux de rénovation. La sélection nationale, qui accueillait ses adversaires au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a disputé son dernier match dans le «temple» olympique en novembre 2012 contre la Bosnie.

L'équipe nationale effectuera son retour au 5-juillet à l'occasion des deux prochains matchs amicaux, après ce qu'il y a de l'oeuvre les éventuels adversaires du stade veilleront au bon



entretien de la pelouse", a souhaité le président de la FAF lors de son intervention hier à la Radio nationale. Les travaux de modernisation du stade ont consisté notamment en l'étanchéification locale des gradins, la pose de la siègerie, l'installation de nouveaux écrans géants, d'une nouvelle solution de vidéosurveillance, d'un nouveau système de sonorisation et d'un nouveau système d'éclairage, ainsi que la pose d'une nouvelle pelouse.

Rappeler que la fédération algérienne de football (FAF) a décidé de délocaliser les matchs des Verts au stade Mustapha-Tchaker de Blida depuis les éliminatoires jumelées de la Coupe du monde et de la Coupe d'Afrique des nations 2010.

Inauguré en juin 1972, le stade 5-Juillet (70.000 places) a été remis en service le 4 juillet dernier par le Premier ministre Abdelmalek Sellal après avoir été fermé pour des Le 21 septembre 2013, l'ef-

fondrement partiel d'une tribune a coûté la vie à deux jeunes supporters venus assister au derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger.

Raouraoua satisfait des Verts face au Lesotho

D'autre part, le président de la FAF s'est déclaré "amplement satisfait" du travail qu'est en train d'effectuer le Français, Christian Gourcuff, et l'USM Alger et l'USM Alger.

Raouraoua a informé que le meilleur buteur de l'histoire des Verts se trouve actuellement avec le Suisse, André Pierre Shurmann, l'entraîneur principal de la sélection olympique, à Brazzaville où se déroulent les jeux africains pour voir à l'oeuvre les éventuels adversaires de son équipe lors du rendez-vous continental.

toire pour conforter nos chances de qualification à la phase finale", a déclaré Raouraoua à la radio nationale.

«Tout ce qui a été dit à propos d'une supposée réaction négative de ma part à l'encontre du sélectionneur national après le match est totalement faux. Je fais toujours confiance à Gourcuff», a-t-il ajouté. Le président de la FAF estime que "Le football africain a beaucoup progressé. Il n'y a plus d'équipes faibles dans le continent, comme l'atteste du reste la victoire de la Mauritanie face à l'Afrique du Sud (3-1). Le succès au Lesotho est à fructifier donc surtout qu'elle nous a permis de mettre un pas en avant pour nous qualifier à la prochaine CAN», a-t-il ajouté.

Enfin, le président Mohamed Raouraoua, a confirmé la nomination de l'ancien international, Abdelhafid Tasfaout, au poste d'entraîneur adjoint de l'équipe nationale olympique qui prépare le championnat d'Afrique des moins de 23 ans qualificatif aux Jeux olympiques de 2016 au Brésil.

Raouraoua a informé que le meilleur buteur de l'histoire des Verts se trouve actuellement avec le Suisse, André Pierre Shurmann, l'entraîneur principal de la sélection olympique, à Brazzaville où se déroulent les jeux africains pour voir à l'oeuvre les éventuels adversaires de son équipe lors du rendez-vous continental.

S.B.

SÉLECTION OLYMPIQUE ALGÉRIENNE : Raouraoua confirme la nomination de Tasfaout comme adjoint de Shurmann

Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, a confirmé vendredi la nomination de l'ancien international, Abdelhafid Tasfaout, au poste d'entraîneur adjoint de l'équipe nationale olympique qui prépare le championnat d'Afrique des moins de 23 ans qualificatif aux Jeux olympiques de 2016 au Brésil. Raouraoua, qui s'exprimait sur les ondes de la radio nationale, a informé que le meilleur buteur de l'histoire des Verts se trouve actuellement avec le Suisse, André Pierre Shurmann, l'entraîneur principal de la sélection olympique, à Brazzaville où se déroulent les jeux africains pour voir à l'oeuvre les éventuels adversaires de son équipe lors du rendez-

vous continental. Contrairement à plusieurs sélections concernées par le championnat d'Afrique, prévu du 28 novembre au 12 décembre au Sénégal, qui participent aux jeux africains, celle algérienne avait déclaré forfait pour les éliminatoires. Le président de la FAF n'a pas écarté au passage l'arrivée de nouveaux joueurs pour renforcer les rangs des Verts lors du rendez-vous sénégalais, tout en affirmant le maintien de la quasi-totalité de l'effectif qui a participé aux éliminatoires. L'équipe algérienne avait été la première à valider son billet pour la phase finale de la CAN-2015 des U23 en juillet passé au dépens de la Sierra Leone. Les partenaires du gardien de but Salhi

seront fixés sur leurs prochains adversaires au premier tour de la compétition le 14 septembre à l'occasion du tirage au sort qui sera effectué au siège de la Confédération africaine de football. Cette compétition sera organisée sous l'égide de la Confédération africaine de football (CAF). Elle est qualificative aux Jeux olympiques de Rio (Brésil) 2016. Les trois premiers du tournoi se qualifient directement aux JO-2016, tandis que le quatrième disputera un match barrage contre une équipe asiatique.

La deuxième édition de la Coupe d'Afrique des U23 sera disputée par l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Mali, le Nigeria, le Sénégal, la Tunisie et la Zambie.

Le Club Africain propose un contrat de deux ans à Djabou

L'international algérien Abdelmoumen Djabou dont le contrat avec le Club Africain a expiré en juillet dernier, a négocié avec le président du club de la capitale Slim Riahi une prolongation de son bail, rapporte jeudi la presse locale.

Selon différents médias tunisiens, le premier responsable clubiste, a reçu le joueur algérien mercredi soir à Tunis en présence du directeur sportif Oussema Sellami, et lui a proposé un nouveau contrat de deux ans.



Le milieu de terrain algérien devrait rendre sa réponse aux responsables du Club Africain dans la soirée de jeudi ou au plus tard vendredi.

Les deux parties ont trouvé également un accord pour le règlement des dûs de Djabou et qui sont de plus de 700 mille dinars tunisiens, d'après le site Kawardji.

L'ancien joueur de l'ESS Sétif a affirmé récemment qu'il était en contact avec des clubs algériens, tunisiens, et du Golfe, soulignant qu'il choisirait sa future destination une fois rétabli de sa blessure au genou.

Opéré le 7 mai dernier à Tunis des ligaments croisés, le joueur algérien sera de retour sur les terrains fin 2015.

Agé de 28 ans, Djabou a disputé la saison dernière, 18 matches en championnat de Ligue 1 tunisienne et marqué 8 buts, contribuant au titre de champion remporté par les Clubistes.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE : Riyad Mahrez nominé pour le titre du meilleur joueur du mois d'août

L'international algérien Riyad Mahrez est nommé pour le premier titre de joueur du mois d'août en Premier League anglaise de football, un trophée décerné sur la base d'un vote effectué par les fans à l'issue de chaque mois de compétition.



Riyad Mahrez, l'ancien pensionnaire du Havre (2011-2014) aujourd'hui à Leicester City demeure le meilleur buteur de Premier League aux côtés de Bafetimbi Gomis (Swansea) et de Callum Wilson (Bournemouth) avec 4 buts chacun.

Le Ghanéen André Ayew et Bafetimbi Gomis sont les concurrents directs de Mahrez pour le titre honorifique en question.

Dans la course, se trouvent également David Silva (1 but, 4 passes décisives, Manchester City), Aleksandr Kolarov (1 but, 4 passes décisives, Manchester City) et Chris Smalling (6 tacles et 174 passes réussies, Manchester United).

Réunion Gourcuff - entraîneurs de Ligue 1, dimanche 20 septembre à Sidi Moussa

Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football, Christian Gourcuff tiendra une réunion de travail avec l'ensemble des entraîneurs en chef des clubs de Ligue 1 Mobilis le dimanche 20 septembre 2015 à 10h30 au Centre Technique de Sidi Moussa (Alger), a indiqué jeudi la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette rencontre entre le coach national et les entraîneurs en chef des clubs de Ligue 1 revêt «un caractère important», précise la même source. Elle sera l'occasion pour les deux parties d'échanger les idées sur les méthodes du travail de chacun et les moyens d'améliorer leur coordination pour le bien du football algérien.

Le technicien français s'était déjà réuni avec les entraîneurs des équipes de Ligue 1 en septembre 2014, juste après son intronisation à la tête de la sélection algérienne en remplacement du Bosnien Vahid Halilhodzic.

Gourcuff a toujours plaidé pour un travail de concertation avec les entraîneurs de ligue 1 pour une meilleure coordination et un suivi des joueurs susceptibles d'être sélectionnés en sélection A, mais également expliqué aux techniciens algériens sa vision et sa méthode de travail.

Une démarche que les entraîneurs algériens avaient bien apprécié.

APS

UNE GROSSE TUILE POUR COURTOIS

Quel coup dur pour Chelsea. Mercredi dernier, le gardien de but Thibaut Courtois s'est blessé au niveau du genou lors d'une séance d'entraînement programmée par José Mourinho. Ce vendredi, le coach des Blues a fait savoir que le dernier rempart belge va bien passer sur le billard afin de soigner cette blessure. A priori, Thibaut Courtois sera éloigné des terrains «assez longtemps». A priori, c'est Asmir Begović qui va le suppléer durant son absence. Le portier bosniaque âgé de 28 ans jouit d'une bonne expérience en Premier League anglaise (173 apparitions en D1 anglaise) et il a donc les faveurs de José Mourinho.



GERRARD ENVISAGEAIT DE RESTER

A l'issue de la saison dernière, Steven Gerrard avait tiré sa révérence, en tant que joueur, à Liverpool. Aujourd'hui, le milieu de terrain anglais s'exprime au Los Angeles Galaxy.

«En croire le *Daily Mail*, «Stevie G» a laissé entendre qu'il aurait pu «rester à Liverpool» et pas forcément en s'exprimant sur le terrain. En clair,

Steven Gerrard aurait bien aimé continuer sa route à Anfield même pour entamer sa reconversion en tant que dirigeant ou encore technicien.

Malgré cela, le joueur âgé de 35 ans n'exclut évidemment pas de revenir par la grande porte chez les Reds au cours des années à venir.

BENZEMA, CE QU'IL DIT DI MARIA

Pendant quatre saisons, Karim Benzema et Angel Di Maria ont évolué sous les couleurs du Real Madrid avant l'arrivée de l'Argentin au PSG, via Manchester United. L'international français dit ce qu'il pense de son ancien coéquipier dans les colonnes du quotidien *Le Parisien*.

Di Maria, un joueur full options

Selon Karim Benzema, Angel Di Maria est capable d'évoluer à tous les postes, car il a les qualités pour. «Il a tout : la vitesse, la percussion et la technique. Dans un 4-3-3, là où il s'exprime le mieux, c'est ailier droit ou ailier gauche. Cela peut être aussi dans un 4-4-2 mais ça ne change rien pour lui, c'est encore comme ailier qu'il sera le mieux», explique le Français. «Au Real Madrid, il a tout fait, il a joué devant, au milieu et même arrière gauche. «Avec les nombreuses options que lui offre l'Argentin, le Paris Saint-Germain est plus que jamais armé pour espérer un meilleur parcours en Ligue des Champions.

Benzema garde en mémoire un match en particulier

Di Maria a ébloussé de son talent plusieurs matches, mais Benzema garde en mémoire un match en particulier qui l'a marqué. «Je pense à un clásico perdu (3-4) lors de la saison 2013-2014. Il m'avait fait deux passes décisives ce jour-là contre Barcelone. «Dans avait été énorme», rajoute le buteur tricolore. «Dans une équipe, il n'y a pas un joueur qui peut tout faire à lui tout seul, mais Angel Di Maria peut beaucoup aider parce qu'il a l'expérience des grands matchs et connaît tout du plus haut niveau», a encore poursuivi l'actuel Madrilène.



LES NOUVEAUX CRAMPONS DE LIONEL MESSI

Cette saison en Ligue des Champions, Lionel Messi portera de nouvelles Adidas Messi 15.1 aux couleurs de l'Argentine. Depuis juin, l'attaquant du Barça évolue déjà avec ses nouveaux crampons, mais à partir du 16 septembre lors du match de Ligue des Champions opposant le FC Barcelone à l'AS Roma, la Pulga portera la version aux couleurs de son pays.

DE GEA PROLONGE AVEC MANCHESTER UNITED

Manchester United cherche à rattraper la bourse du transfert avorté de David de Gea au Real Madrid. Pour éviter que le gardien espagnol parte sans indemnité de transfert la saison prochaine, MU prolonge De Gea. Dix jours après l'échec spectaculaire de son transfert au Real Madrid, le gardien espagnol rempile donc à Manchester United. Il prolonge son contrat, valable jusqu'en juin 2016, de quatre ans, avec option pour une saison de plus. Son agent, l'incontournable Jorge Mendes, s'est déplacé à Manchester pour finaliser la transaction. «Manchester United est un club spécial et Old Trafford est l'endroit idéal pour que je continue de développer ma carrière», a déclaré le gardien. «Je laisse derrière moi un été difficile et je me concentre pour travailler dur.» Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule. De Gea, 24 ans, pourrait retrouver également du temps de jeu. Louis van Gaal avait refusé de faire jouer le gardien de 24 ans à cause de son avenir incertain en ce début de saison. Mais le conflit entre les deux hommes se serait arrangé selon les médias anglais. David de Gea pourrait bien être titulaire lors du match contre Liverpool samedi.



PIQUÉ : QUITTER LA SÉLECTION, «LA DERNIÈRE CHOSE QUE JE FERAI»

Gerard Piqué, le défenseur central du FC Barcelone, n'a aucune envie de quitter la sélection espagnole, après les sifflets qui l'ont visé à la suite de ses moqueries à l'égard du Real Madrid, en pleine montée de fièvre indépendantiste en Catalogne. Interrogé sur la possibilité qu'il quitte la «Roja», il a répondu: «C'est la dernière chose que je ferai. Parce que ce serait leur donner raison.» «Tant que le Mister (le sélectionneur Vicente Del Bosque) me convoquera, je continuerai à y aller», a affirmé le défenseur âgé de 28 ans. Lors du match de qualifications à l'Euro-2016 face à la Slovaquie samedi, Piqué a été sifflé par le public d'Oviedo (nord), sans doute en lien avec ses commentaires sur le Real Madrid.

Bensalah s'entretient avec le SG de l'ASSECAA



Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, s'est entretenu mercredi, au siège du Conseil, avec le Secrétaire général de l'Association des sénats, Shoura et conseils équivalents d'Afrique et du monde arabe (ASSECAA). Abdellwassé Youssef, indique un communiqué du Conseil de la nation. L'entretien a porté sur «l'avenir de l'instance à la lumière des mutations enregistrées, l'échelle internationale et les moyens de son développement et de promotion de ses mécanismes d'action», ajoute le communiqué.

Créée en 2004 à Sanaa (Yémen), l'instance compte 22 secondes chambres parlementaires d'Afrique et du monde arabe et vise à valoriser le rôle du système bicaméral dans l'instauration et le développement de la démocratie.

ALGERIE - LIGUE ARABE Messahel représente l'Algérie aux travaux de la 144^e session du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdellah Messahel, présidera la délégation algérienne aux travaux de la 144^e session du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, prévue du 13 au 14 septembre 2015 au siège du Secrétaire général de l'organisation, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

À l'ordre du jour de cette session, «l'examen des derniers développements de la question palestinienne, la définition des mécanismes d'action arabes au plan international pour faire face aux exactions des autorités israéliennes qui font fi des résolutions de la Législation internationale», ajoute le communiqué.

Il sera également question d'examiner «les derniers développements en Syrie, en Libye et au Yémen, ainsi que les questions relatives à la préservation de la sécurité arabe face au pullissement des organisations terroristes», selon la même source. Cette session aura à examiner le bilan des résultats réalisés par les groupes de travail en charge de la révision de la charte de la Ligue et de la réforme et du développement du système de l'action arabe commune.

L'Algérie saisira l'occasion de cette réunion pour «réaffirmer ses positions fermes en faveur de la cause palestinienne et présenter à nouveau son approche pacifique, basée sur le dialogue politique et le consensus national, loin de toute ingérence étrangère dans le règlement des crises qui traversent la Syrie, la Libye et le Yémen».

À cette occasion, l'Algérie plaidera pour l'adoption d'une méthode d'action arabe commune, dont les fondements sont adaptés aux exigences actuelles», précise la même source.

En marge des travaux de cette session, M. Messahel s'entretiendra avec certains de ses homologues arabes sur la coopération bilatérale et plusieurs questions arabes, régionales et internationales d'intérêt commun, conclut le document.

APS

ALGERIE - FRANCE M. Larcher, pour une «véritable» coopération parlementaire entre Alger et Paris

Le président du Sénat français, Gérard Larcher, a plaidé vendredi à Alger pour une «véritable» coopération parlementaire entre le Conseil de la Nation et le Sénat français, à même de «rattraper le retard» que connaît la relation entre les deux institutions.

Lors d'une conférence de presse animée à la fin de sa visite en Algérie, M. Larcher a souligné que l'accord signé entre le Conseil de la Nation et le sénat français qui prend en compte les différences de mode de fonctionnement des deux institutions, est à même de renforcer leurs relations.

En vertu de cet accord, un programme va être établi pour des «échanges de fonds» entre les commissions parlementaires des deux institutions, a précisé M. Larcher.

«Nous quittons l'Algérie avec le sentiment que la relation entre les deux pays est différente et particulièrement forte, notamment au plan humain», a-t-il dit, rappelant que sa visite était la première d'un président du sénat français en Algérie, depuis 16 ans. Il a également indiqué avoir invité le président du Conseil de la Nation, Abdellah Bensalah, pour une visite en France. Par ailleurs, M. Larcher a rappelé les questions qu'il avait abordées avec les responsables algériens lors de sa visite de quatre jours. Au volet coopération bilatérale, il a été question des relations économiques, et les deux parties ont examiné les moyens à rendre «plus fluide» les règles régissant les investissements, à même de conforter le redéploiement de l'économie que l'Algérie a engagé», a-t-il dit. Affirmant que les entreprises françaises s'engagent en Algérie dans

un esprit de partenariat, M. Larcher a relevé que des chefs d'entreprises français lui ont exprimé «clairement» leur «volonté de poursuivre et d'amplifier leur investissements en Algérie». D'autre part, il a indiqué avoir débattu avec les responsables algériens des questions politiques, dont «l'ensemble de la situation en Méditerranée, et en Afrique». «Le dossier du Sahel et le Mali ont fait l'objet de longs échanges», notamment en ce qui concerne le rôle de l'Algérie dans la signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali.

Le responsable parlementaire français a également souligné que pour la France, cet accord «est important», ajoutant que sa réussite nécessiterait une politique de développement et de soutien.

La situation en Libye a également été abordée par M. Larcher et ses interlocuteurs, et il a été retenu qu'il fallait conforter la négociation menée sous l'égide de l'ONU. «Nous avons senti chez nos interlocuteurs, à la fois, beaucoup de réalisme sur la difficulté de rapprocher les points de vue entre libyens, et en même temps qu'il n'y avait pas d'autre solution que d'avoir un gouvernement de transition, d'union nationale, qui permette de renforcer les prémisses d'un Etat», a souligné M. Larcher. Quant à la situation en Syrie, il a relevé que les responsables algériens avec

qui il s'est entretenu lui ont rappelé qu'il fallait très clairement avoir en tête qu'il n'y avait vraiment qu'une seule vraie menace, l'organisation autoproclamée EI/Daech, et une seule priorité, sa neutralisation». Une position que la France «partage», a-t-il affirmé. Outre M. Bensalah, M. Larcher s'était entretenu lors de sa visite en Algérie en compagnie d'une importante délégation, avec le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohammed Larbi Ould Khélifa, le premier ministre, Abdellah Sellal et des membres du gouvernement. Il avait également été reçu par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le président du sénat français a souligné avoir abordé avec le président Bouteflika «longuement» des sujets internationaux, dans lesquels il avait «constaté que les analyses étaient constantes et profondes, avec notamment des massages, sur le Mali et la Syrie». Il a également souligné que le chef de l'Etat avait insisté sur l'importance d'aborder certaines questions avec «sagesse», «considérant qu'il ne suffisait pas de bombarder pour trouver une solution». «Je l'ai trouvé attentif, connaissant mon parcours et mes débuts politiques», a-t-il dit. Interrogé sur le Sahara Occidental, M. Larcher a souligné qu'il s'agit «un sujet très important à traiter dans le cadre de l'ONU».

Faire de la relation entre l'Algérie et la France «une priorité»

Les relations bilatérales algéro-françaises constituent «une priorité» pour les autorités et la classe politique françaises, a affirmé, jeudi, à Boumerdès, le président du Sénat français, Gérard Larcher.

«Nous désirons, en France (opposition et partis au pouvoir compris), faire de la relation entre l'Algérie et la France, une priorité», a déclaré M. Larcher lors d'une cérémonie organisée en son honneur et en l'honneur de la délégation qui l'accompagne, dont le vice-président du Conseil de la Nation, Lazher Sahri, au siège du groupe agroalimentaire de Corso.

Insistant sur l'importance des relations parlementaires entre les deux pays, il a souligné que le bon partenariat caractérisant actuellement les relations algéro-françaises, s'appuie sur le «principe d'échanges constants» dans tous les domaines, M. Lar-

cher a appelé, à cet effet, au renforcement et à l'élargissement de ces domaines de coopération entre les opérateurs économiques des deux pays.

«Il existe encore, entre les deux pays, de nombreuses autres choses à exploiter et à faire, aux fins de renforcer le partenariat existant, ainsi que de grands défis à relever, nécessitant la recherche de différents mécanismes à développer et à promouvoir dans l'intérêt des deux peuples», a encore soutenu M. Larcher. Selon ce dernier, le complexe agroalimentaire de Corso (aujourd'hui Meditterranea Mills Company) a été relancé en 2012, grâce à un partenariat entre les secteurs algériens public et privé (entreprise Eriad Algérie et le Groupe Amor Benamor), et un opérateur privé français, comme «modèle de coopération réussie entre les deux pays» et ce, sur la base,

d'un transfert technologique, de formation, et d'échanges d'expertises. «Cette visite à Corso est menée pour constater de près la réussite de ce partenariat d'importance entre les deux pays», a-t-il expliqué, ajoutant qu'il s'agit également, d'une démarche inscrite au titre de l'encouragement des promoteurs d'entreprises prospères, en vue d'un renforcement des moyens d'échanges d'expertises entre les partenaires des deux pays. Un sujet qui sera soumis à débats lors des prochaines réunions».

Jean-Pierre Chevénement, président de l'Association France-Algérie, l'ambassadeur de France en Algérie, des opérateurs économiques et des responsables locaux étaient présents à cette cérémonie. Mohammed Laïd Benamor, PDG du groupe éponyme a animé une conférence à cette occasion. Après avoir loué les efforts de l'Etat dans la «réussite

et l'accompagnement» du partenariat avec le secteur privé, M. Benamor a fait savoir que le groupe agroalimentaire de Corso entrera «bientôt» en production, avec pour objectif la confection de pas moins de 45.000 baguettes de pain par jour soit l'équivalent de 150 tonnes de pain, destinées au marché local, dont les besoins sont actuellement estimés à 49 millions de baguette/jour, a-t-il précisé. «Le groupe Corso entend, également, renforcer sa place à l'échelle interne et externe, par une diversification de ses produits et une intensification de ses exportations vers l'étranger», a ajouté cet opérateur économique. D'autres opérateurs présents sont intervenus, à l'occasion, avant la présentation d'un documentaire sur le Groupe agroalimentaire et ses perspectives de développement, suivi d'une visite de ses différentes chaînes de production.

BEJAIA Rencontre algéro-française en présence d'une centaine de jeunes

Les politiques publiques locales en faveur des jeunes ont été au centre d'une rencontre algéro-française, ouverte jeudi à Bejaïa, en présence de quelques 160 participants des deux pays, issus de leurs mouvements associatifs, d'élus locaux respectifs, de représentants institutionnels et d'universitaires. Participant également à cette rencontre, de nombreux invités en provenance du bassin méditerranéen, notamment de Tunisie, Maroc, Liban, Jordanie, et d'Egypte, conviés pour faire partie de leurs expériences, échanger et réfléchir en commun sur les politi-

ques de la jeunesse à mettre en œuvre. «L'objectif étant de sortir au terme de 4 jours de débats, avec des recommandations pratiques et une feuille de route destinées à aider les acteurs locaux à mettre en place une politique jeunesse qui s'intègre dans un projet global de territoire», souligne Mouloud Salhi, président de l'association Etoile Culturelle d'Akhou, initiatrice de l'événement, en collaboration avec Cités unies de France, un réseau de collectivités territoriales Françaises, engagé en coopération internationale. Pour ce faire, les participants

sont conviés à travailler en ateliers thématiques, à animer une foire aux démarches et s'imprégner des lieux de vie de certaines associations locales grâce à des visites guidées. Autant de moments collectifs retenus pour favoriser, la compréhension et rendre la concertation plus efficiente. «L'ambition étant de créer une dynamique et renforcer entre les deux pays la coopération décentralisée à travers la co-construction d'un programme d'action Algéro-Français sur les questions liées à la jeunesse», soulignera Mouloud Salhi.

